

CONFÉRENCE
DES PAYS D'EUROPE OCCIDENTALE
POUR L'AMNISTIE
AUX EMPRISONNÉS ET EXILÉS
POLITIQUES PORTUGAIS



327.3

CON

PARIS, 15 ET 16 DÉCEMBRE 1962



Salle de la Conférence à Puteaux

1133A

H. Sertório



PREFACE

IL est des mots d'ordre qui unissent les peuples et dont l'évocation est signe de dignité. Tel est celui de l'Amnistie, qui est à l'origine de la Conférence d'Europe occidentale dont les travaux et les résolutions sont présentés ici. Les divergences d'appréciation politique ou religieuse cèdent le pas lorsqu'un problème en suspens depuis 36 ans prend brusquement tout son relief, et lorsque le peuple qui l'exprime et pour lequel nous l'exigeons, est le peuple d'un pays voisin : le Portugal.

Au Portugal, des hommes sont emprisonnés pour « délits d'opinion », « atteinte au bon renom de l'Etat », ou simplement « coupables » de vouloir assumer leurs droits les plus fondamentaux de pensée et d'action. Les peines prononcées par les tribunaux « plenário » sont au départ légères, mais hypocritement assorties de « mesures de sécurité » qui font de l'inculpé un prisonnier à vie, dit irrécupérable. Chantages, tortures raffinées, arbitraire complet accompagnent la conduite du « procès », et visent à annihiler ce que l'homme a de plus précieux : sa dignité.

Exiger la libération immédiate de ces hommes et de ces femmes en danger permanent de mort, les arracher à ces prisons où ils sont tenus à la discrétion de la tristement célèbre P.I.D.E., la police politique de Salazar, voilà l'objectif profondément humain sur lequel se sont mises d'accord, au Portugal, en Amérique latine, en Europe occidentale, des personnalités politiques, religieuses, scientifiques, des organisations syndicales, parfois opposées dans leurs conceptions, mais qui ont su faire la chaîne pour mettre un terme à cette honte.

oOo

Le 10 novembre 1961, un certain nombre de personnalités portugaises remettaient une fois de plus à la Présidence de la République, à Lisbonne, un message « sollicitant une large amnistie pour les emprisonnés et exilés politiques portugais ». Signaient notamment ce message les écrivains Aquilino Ribeiro — aujourd'hui décédé —, Ferreira da Costa, Alves Redol. On retrouvait les noms les plus illustres du pays, romanciers, avocats, médecins, artistes, journalistes, etc.

La Présidence de la République ignore cet appel, mais non la police politique. Le seul fait d'en être trouvé porteur pouvait motiver une arrestation. Il y eut cependant des milliers et des milliers de signatures. Ce mot d'ordre d'amnistie fut un mot d'ordre de combat regroupant tout ce que l'on pouvait voir sur les murs, que l'on pouvait entendre dans les manifestations.

Cet appel de personnalités portugaises eut un large écho dans

327.3 CON

l'opinion publique d'Amérique latine et d'Europe. Sur le Nouveau Continent, une campagne se déroulait, suivie des deux Conférences de Sao Paulo et de Montevideo, qui eurent un grand retentissement.

En France, le 21 février 1962, se tint à Paris une première réunion constitutive du Comité National Français. Y étaient notamment présents les principaux syndicats : C.G.T., C.F.T.C., C.G.T.-F.O., U.N.E.F., F.E.N., la Ligue des Droits de l'Homme, des enseignants, des avocats.

Un appel était lancé pour l'amnistie aux emprisonnés et exilés politiques portugais :

« Depuis trente-six ans subsiste au Portugal un régime qui fait condamner par des tribunaux ses adversaires politiques de toutes tendances, qui les maintient pendant de longues années, dix, quinze, vingt ans, dans ses prisons où ils sont soumis à un régime inhumain.

Les condamnations sont prolongées par des peines complémentaires dites « mesures de sécurité », qui sont appliquées sur les indications de la police politique.

Nombre des meilleures valeurs de la science et de l'art portugais sont contraintes à l'exil.

Tenant compte de cette situation, de nombreuses personnalités d'Amérique et d'Europe ont signé des déclarations recommandant la réalisation en Europe d'une Conférence pour l'Amnistie aux Emprisonnés et Exilés Politiques Portugais.

En accord avec ces initiatives, dans le but de contribuer à l'amnistie de tous les emprisonnés et exilés politiques portugais, nous proposons la tenue d'une Conférence des pays d'Europe occidentale, qui pourrait se tenir au cours de 1962. »

Dans les mois qui allaient suivre, des milliers et des milliers de signatures s'inscrivaient, en France, au bas de cet appel. Parallèlement, en Italie, en Grande-Bretagne, en Belgique, Suisse, Hollande, Danemark étaient nés des comités visant au même but.

Une réunion internationale de ces Comités allait se tenir à Paris, le 17 mars 1962. Les présents se mettaient d'accord pour coordonner leurs efforts afin que cette Conférence connaisse un grand retentissement. Ils se communiquaient informations et documentations. Un Comité International était constitué pour coordonner les activités, et son siège était fixé à Paris.

Au fil des mois, au prix d'un travail permanent d'information, les signatures continuaient à affluer, et permettaient, par leur nombre et leur qualité, une nouvelle réunion internationale qui se tint à Paris les 26 et 27 mai. Les comités nationaux y présentèrent le bilan de leurs activités, décidant de les poursuivre selon le caractère propre à chacun d'eux, tout en insistant sur leur dénominateur commun : l'amnistie. Ils décidaient enfin d'envoyer en juin 1962 une mission au Portugal. Celle-ci eut lieu, réunissant des personnalités italiennes, françaises, belges et anglaises. Elle put réunir une abondante documentation de première main, et porter un salut affectueux aux familles des victimes de la répression.

En septembre 1962, se réunissaient une troisième fois les différents comités. La Conférence était fixée alors pour le mois de décembre, et les divers problèmes techniques de sa préparation et de son déroulement étaient étudiés. Chaque comité national s'engageait à multiplier ses efforts dans le temps restant jusqu'à la Conférence.

La Conférence s'ouvrait enfin, le 15 décembre 1962, au Palais de la Défense, à Puteaux.

TRAVAUX DE LA CONFERENCE

SEANCE DU SAMEDI MATIN

La séance est présidée par Maître Supervielle, avocat au barreau de Paris.

Le président de la séance prononce une allocution de bienvenue, puis les participants entendent le rapport du Comité International.

RAPPORT DU COMITE INTERNATIONAL

PRESENTE PAR M. EMILIO LO PANE

Avocat à la Cour d'Appel de Rome

Chers Amis,

Ma tâche est de faire, au nom du Secrétariat international un rapport d'introduction sur l'activité développée par les différents Comités nationaux dans la préparation de cette Conférence et de préciser le caractère et les buts de celle-ci.

L'idée d'une Conférence de l'Europe occidentale pour l'amnistie aux Prisonniers et Exilés du Portugal est liée aux Conférences analogues d'Amérique latine de Sao Paulo et de Montevideo qui ont eu lieu respectivement en 1960 et 1961.

Dans ces grandes assises, les démocrates du Brésil, de l'Uruguay, de l'Argentine, du Venezuela, du Chili, et de tous les autres pays de l'Amérique du Sud, manifestèrent leur solidarité aux patriotes portugais et espagnols, ils ont dénoncé pour la première fois à l'opinion publique mondiale, la répression criminelle dont ils étaient l'objet de la part des gouvernements de Franco et de Salazar.

L'objectif de cette dénonciation était celui d'attirer l'attention de l'opinion publique mondiale sur les conditions tragiques des peuples ibériques, d'appeler les démocrates du monde entier à protester et à manifester à ceux-ci leur solidarité.

Nous pouvons dire que cet objectif a été atteint, comme le démontre l'activité des Comités nationaux d'initiative pour l'amnistie aux prisonniers politiques et exilés Portugais.

Comme vous le savez, ces Comités ont agi, échangeant réciproquement et continuellement les documents relatifs aux initiatives respectives et d'un commun accord ils ont publié et diffusé une brochure, sur le plan international, pour faire connaître la réalité et l'ampleur de la répression au Portugal et l'activité de chacun de ces Comités en vue de cette Conférence.

Pour mieux coordonner l'action des différents Comités, recueillir la documentation et préparer techniquement cette Assemblée, il a semblé opportun de faire assumer par le Comité français, la fonction du Secrétariat international provisoire.

Dans le cadre de ces initiatives, prises par ce Secrétariat international, il faut signaler l'initiative de l'envoi d'une mission d'Observateurs au Portugal, du 17 au 24 juin, composée de Madame Helen Ward, du Comité anglais, de l'avocat Wollers du Comité belge et membre de la Ligue des Droits de l'Homme, de Monsieur Pompeo De Angelis, du Comité italien et de MM. Daniel Vidal et Jean Lannes du Comité français.

Les délégués ont étudié les problèmes d'ordre juridique et humain que crée au Portugal la répression politique et ils ont pu approfondir leur expérience directe par des contacts qu'ils ont eu avec des personnalités de différentes opinions politiques, à Lisbonne, à Porto et à Coimbra.

A ce propos, il faut rappeler en outre le précieux témoignage recueilli par Monsieur Henri Leclerc, avocat à la Cour d'appel de Paris, membre de l'Association internationale des Juristes démocrates et par Monsieur Marcel Slusny, avocat à la Cour de Bruxelles, membre de la Ligue belge des Droits de l'Homme au procès de Maître Arlindo Vicente, et ceux recueillis par Maître Ducreux, au procès de Porto par Maître Roland Weyl et Maître Emilio Lo Pane, au procès de Lisbonne contre Ottavio Pato et sa compagne.

Pour traiter plus à fond de ce qui a été fait par les Comités nationaux dans les pays respectifs, nous devons avant tout signaler la grande campagne de collecte de signatures lancée par le Comité français, qui a recueilli plus de 7.330 adhésions de personnalités auxquelles s'ajoutent des milliers de signatures dans les écoles, les usines...

- 583 professeurs,
- 79 auteurs de théâtre,
- 54 écrivains,
- 102 personnalités politiques d'opinions diverses,
- 52 journalistes,
- 34 peintres,
- 5 ecclésiastiques,
- 46 médecins,
- 28 fonctionnaires,
- 36 avocats,
- 223 syndicalistes C.F.T.C. avec ses dirigeants nationaux,
- Les syndicats des instituteurs, des enseignements supérieur et technique avec la Fédération de l'Éducation nationale,
- 34 syndicalistes Force-Ouvrière,
- 411 militants de la Confédération Générale du Travail avec ses dirigeants nationaux,

— L'Union Nationale des Etudiants de France,

— Plus de 19 municipalités (maires, maires-adjoints, conseillers municipaux) ont, à ce jour, envoyé leur adhésion à la Conférence et aujourd'hui même des messages nous parviennent.

Une propagande est mise sur pied : brochures, dépliants, bulletins, périodiques.

Les syndicats C.G.T., C.F.T.C., F.O., la Ligue des Droits de l'Homme, la Fédération de l'Education nationale, l'U.N.E.F. participent activement.

Le 14 novembre une délégation de personnalités du Bureau des syndicats, se rend à l'Ambassade du Portugal, elle n'est pas reçue.

Le même jour, une Conférence de Presse. A diverses reprises plusieurs articles paraissent dans « Le Monde », « L'Express », « L'Humanité », « Combat », « Libération », « La Vie Ouvrière », « La Défense », « Après-Demain », « Témoignage Chrétien », etc.

Nous devons souligner l'importance de l'adhésion des grands organismes internationaux comme l'Association Internationale des Juristes démocrates, la Fédération syndicale mondiale, la Fédération mondiale de la Jeunesse démocratique, la F.D.I.F., la Fédération internationale des Ligues des Droits de l'Homme, etc.

En Grande-Bretagne, un Comité a été créé dont la secrétaire est Madame Helen Ward. Un dépliant a été édité et de la documentation détaillée sur la répression. Près de 5.000 signatures ont été recueillies (sections de partis politiques, syndicats, personnalités, mouvements coopératifs, étudiants, 150 universitaires, maîtres de Conférences et professeurs, députés travaillistes et du Parti Libéral, évêques, savants, écrivains, peintres, etc.) parmi lesquelles, nous relevons les noms de : Sir Bertrand Russel, Lord Boyd Orr, etc.

Mrs Hart, député, a été envoyée en qualité d'observateur, au procès de Vicente Arlindo et a participé également à la Mission Internationale.

En Suisse un Comité s'est créé tout récemment. Un bulletin d'information a été édité. Des signatures ont été recueillies.

Il en est de même au Danemark et en Hollande.

En Suède, Norvège, Finlande, Irlande, Allemagne occidentale, de nombreuses signatures ont été recueillies.

En Italie, après la constitution du Comité d'Initiative qui a eu lieu à Rome, aussitôt après les faits de Beja, il y a eu une authentique explosion d'intérêt pour les événements du Portugal. Tous les journaux exceptés ceux qui se déclarent ouvertement fascistes, des quotidiens d'information aux hebdomadaires et aux journaux de Partis ont consacré à la situation portugaise un relief particulièrement exceptionnel. Dès les faits de janvier à ce jour plus de 400 articles ont été publiés sur le régime de Salazar.

Les nouvelles des procès et de la répression de la Pide contre les patriotes ont été reprises et publiées immédiatement au fur et à mesure que le Comité les communiquait aux agences de presse. Les quotidiens à grand tirage d'inspiration gouvernementale comme « Il Giorno » de Milan et « l'Avanti » organe du Parti Socialiste italien ont envoyé au Portugal des envoyés spéciaux qui à leur retour ont décrit dans leurs services l'atmosphère de terreur qui y

règne. Egalement « L'Unita » et « Paese Sera », dont les reporters ont été arrêtés.

De grandes manifestations publiques de solidarité ont eu lieu dans les villes italiennes les plus importantes. Une série de Comités de solidarité a été créée dans diverses régions d'Italie, pour coordonner et diffuser, à la base, les initiatives que le Comité de Rome prenait au Sommet.

Ainsi, a été créé tout un réseau de contacts capillaires qui a permis de diffuser les nouvelles dans toutes les couches de la population italienne.

En l'espace d'un an depuis la création proprement dite du Comité, nous pouvons dire aujourd'hui, en Italie, qu'il n'existe pas un secteur de l'opinion publique démocratique qui ne connaisse la situation portugaise, comme il n'existe aucun organisme démocratique, parti ou syndicat qui n'ait adhéré à la campagne pour l'amnistie.

Ce résultat est très important, si l'on considère que l'année dernière, au moment des soulèvements de Beja, l'opinion publique ne connaissait rien des conditions effectives des prisonniers politiques.

La culture portugaise, bien que d'un niveau élevé, n'a jamais pu s'insérer dans la culture européenne à cause de l'isolement où le régime de Salazar a maintenu les écrivains les plus fameux, comme Aquilino Ribeiro, Ferreira De Castro, Miguel Torga. Cela a empêché les intellectuels de faire connaître à l'étranger le drame du peuple portugais, comme ont pu le faire, au contraire, ceux des autres pays.

Aujourd'hui, ce mur de silence, ce diaphragme qui séparait le mouvement démocratique portugais des mouvements frères de l'Europe occidentale est tombé et le mérite en revient à l'œuvre infatigable des Comités nationaux qui ont sans trêve et par tous les moyens dénoncé les violences et les cruautés inhumaines du gouvernement portugais.

Terminée la partie relative à l'activité des Comités nationaux, nous pouvons maintenant examiner celle relative à la nature et aux buts de cette Conférence.

Nous retenons devoir expliquer avant tout, pourquoi cette initiative est caractérisée par un but essentiellement humanitaire et pour une amnistie pour les prisonniers et exilés politiques.

Les raisons sont multiples.

La principale est, que le régime portugais plutôt que d'être condamné par nous sur le plan politique, doit être condamné sur le plan humain et moral.

Ce qui touche les hommes profondément dans leur conscience, plus encore que dans leur sensibilité politique, est la façon dont sont régis les garanties et droits fondamentaux de l'individu dans un état, parce que ce problème est lié à une conception éthique de la vie humaine, par-delà les idéologies qui forment les structures des états.

Si les formes de l'état peuvent être diverses entre elles, étant liées aux idéologies, qui, comme moment de la pensée politique, tendant à réaliser des formes d'organisation sociale toujours plus proches des exigences individuelles et collectives, elles ne peuvent toutefois être diverses en ce qui concerne le respect de la vie humaine.

Sur ce plan, il existe, au niveau de la conscience civile la plus

développée une intransigeante identité de comportement. Quel que soit le type d'organisation de l'Etat, il doit être garanti aux citoyens de vivre leur propre vie en toute liberté, indépendamment des idées politiques et religieuses qu'ils professent. C'est là un postulat de la civilisation moderne et le but permanent de la démocratie, dans sa signification éthique et politique la plus profonde.

Eh bien, ces garanties n'existent pas au Portugal ! le rapport entre le régime du docteur Salazar et les citoyens est empreint d'une violation systématique des droits de l'homme. Voilà pourquoi il est nécessaire de condamner le régime de Salazar avant tout sur le plan humain et moral plutôt que politique.

Les journaux de ces jours derniers ont donné l'information que la Commission internationale des Juristes, après une enquête menée en Espagne, sur les conditions des droits existants, a conclu son rapport en souhaitant que le gouvernement espagnol revienne dans l'avenir au respect de la dignité et des droits de la personne humaine.

C'est ce qu'aurait souhaité cette commission, si elle avait mené l'enquête au Portugal, où les instruments ordinaires du gouvernement sont la prison, et la torture des prisonniers politiques ! Où le droit de la défense est nié aux inculpés ! Où les procès sont une farce tragique et les tribunaux, le bras de la volonté criminelle de la police politique.

Nous pensons qu'elle aurait demandé le retour à la légalité immédiate au Portugal et non dans l'avenir. C'est là notre espoir, l'objectif que nous entendons réaliser par cette grande manifestation de protestation.

Toutes les forces et courants démocratiques, des catholiques aux communistes, pour ne citer que les extrêmes du large courant politique présent dans cette salle, se sont trouvés d'accord pour agir sur une plate-forme commune, demander le respect de la liberté physique des prisonniers portugais et l'instauration au Portugal des garanties légales pour les protéger.

Cet objectif correspond non seulement aux possibilités concrètes et réalisables de conduire une action de solidarité envers les prisonniers politiques, au niveau international, mais il correspond aussi au moment actuel du Portugal.

Actuellement, la protestation contre la répression sanguinaire de la P.I.D.E. avec la demande d'amnistie des prisonniers, détenus depuis de longues années dans les prisons, est une lutte importante.

L'amnistie est en effet une revendication permanente des familles des détenus, des groupes de l'opposition de toutes tendances.

Notre initiative ne fait donc qu'interpréter cette légitime aspiration, en lui donnant une dimension qui en augmente grandement le poids et la possibilité de succès.

Même si nous savons très bien que l'usage systématique de la torture et de la prison sont la logique du système qui gouverne le Portugal, nous pouvons toutefois dire, sans hypocrisie que l'action entreprise par cette campagne pour l'amnistie pourra donner des résultats positifs si l'opinion publique internationale réagit immédiatement pour condamner les méthodes et les systèmes inhumains de répression employés par le régime du docteur Salazar.

Cette prévision optimiste n'est pas en contradiction avec les quelques résultats obtenus au cours des précédentes amnisties consen-

ties en 1932, en 1940 et 1945, qui si elles ont permis la Libération de quelques patriotes, ne permirent toutefois pas de libérer tant s'en faut, tous les prisonniers politiques.

En dépit de la promulgation de celles-ci en effet, le gouvernement du docteur Salazar non seulement a maintenu en prison des détenus, dans le fameux camp de Tarrafal notamment, mais elle régularise la position en remettant en liberté seulement les détenus qui étaient en prison sans même une mesure légale formelle, parce qu'à leur égard il n'avait été possible en aucune façon, de trouver des accusations qui, même si elles étaient fausses auraient pu être au moins plausibles.

Aujourd'hui, la situation est très différente tant à l'intérieur qu'en dehors du Portugal, et cela nous permet de retenir que la campagne actuelle pour l'amnistie donnera des résultats positifs.

Mais, pour obtenir de tels résultats, il est nécessaire de dénoncer sans trêve, les assassinats politiques dont le régime du docteur Salazar s'entache chaque jour.

De cette façon, en effet, l'opinion publique mondiale est transformée en un grand tribunal qui jour après jour, juge les actes criminels du gouvernement portugais. Et cela fera échec au dessein criminel de la P.I.D.E. d'éliminer progressivement les hommes les plus marquants de la culture, de la pensée juridique et politique, de l'opposition clandestine et, en particulier, les éléments les plus sensibles de la jeunesse portugaise, qui dans ces derniers temps a été aux côtés des autres forces en première ligne dans la dénonciation de l'inhumaine répression policière.

Notre opinion est que la pression internationale agira directement sur les tribunaux spéciaux, sur la partie la plus réactionnaire des militaires et sur les autres moyens du régime, pour les pousser à dissocier, autant que cela est possible, leur responsabilité de l'action de la P.I.D.E.

Notre saint devoir d'hommes civils est donc de nous trouver unis pour conduire cette campagne pour l'amnistie, afin d'intervenir à temps pour sauver tant et tant de nobles vies. Ne nous laissons pas entraîner par le désir d'obtenir plus, parce que cela pourrait nous amener au dangereux résultat de subordonner la réalité actuelle portugaise aux intérêts étrangers, au moins pour le moment, à la lutte qui se mène au Portugal. Dans ce pays, il est bon de rappeler qu'une lutte a lieu contre un régime fortement armé et suffisamment organisé dans la lutte de répression, qui use d'une façon criminelle de tous les moyens les plus modernes pour réduire à la raison les opposants. Nous ne devons pas oublier que ce régime possède une police politique de premier ordre, la P.I.D.E., fondée sur les bases « scientifiques », par le fameux Kramer de la Gestapo allemande et dont les dirigeants ont été des exterminateurs de profession. Et, en outre, elle possède d'autres moyens de répression et de contrôle comme la police secrète des forces armées et la Légion portugaise organisée sur le modèle des S.S. nazis.

Ces moyens permettent au docteur Salazar de contrôler à son aise la vie des citoyens dans toutes ses manifestations, jusqu'aux plus intimes.

Dans une telle situation, la tâche de tous les démocrates et de toutes les personnes dotées de sens moral est sans aucun doute celui de défendre le peuple portugais dans son droit à la vie.

A ce point, je voudrais vous prier de me permettre d'exprimer

mon opinion personnelle sur la campagne pour l'amnistie. Je pense que l'intérêt qui anime les forces démocratiques européennes à exprimer la totale et inconditionnelle solidarité au peuple portugais, trouve une raison profonde dans cette vaste action que l'antifascisme européen conduit dans toute l'Europe occidentale, pour empêcher que la vengeance de l'autoritarisme qui s'est abattu sur elle ne renverse définitivement les régimes de vieille et de nouvelles traditions démocratiques. Dans cette perspective et dans l'actuelle crise de la démocratie européenne nous retenons donc que la campagne pour l'amnistie assume une signification bien plus profonde qu'une simple manifestation de caractère humanitaire. A mon avis elle assume la signification d'une grande protestation de l'antifascisme européen contre tous les régimes qui ouvertement poursuivent le but de l'élimination progressive des libertés démocratiques.

Mais il y a encore un autre intérêt qui nous pousse à condamner l'action répressive du régime de Salazar contre les démocrates et les prisonniers politiques au Portugal. L'intérêt de condamner les mêmes barbaries et atrocités commises contre les peuples coloniaux pour arrêter leur mouvement pour l'indépendance.

Si même ce problème peut sembler ne pas être étroitement lié au thème de cette conférence, nous retenons au contraire qu'il l'est dans sa substance, parce que connaître les barbaries commises en Angola, par le régime de Salazar, c'est mettre à nu la vraie nature de la répression actuelle. Un régime qui tue en peu de temps 50.000 Angolais, qui détruit complètement des centaines de villages indigènes avec des bombes au napalm, qui institue des camps de concentration où des centaines de femmes et d'enfants sont violées où les prisonniers sont enfermés dans les soutes et jetés du haut des avions, un régime qui fait cela ne peut pas ne pas user des mêmes méthodes des mêmes moyens également à l'intérieur du pays.

Nous devons dire ces choses parce que nous savons que le docteur Salazar a peur que son régime soit démasqué pour ce qu'il est. Les causes de cette peur ne sont pas, naturellement, d'ordre moral parce que ces sensibilités semblent étrangères au président du gouvernement portugais.

Sa peur, sa préoccupation sont d'un tout autre ordre. Elles se rapportent aux conséquences possibles qui pourraient découler d'un soulèvement de l'opinion publique internationale contre les horreurs commises par son régime en ce qui concerne les rapports avec les Etats démocratiques occidentaux comme l'Angleterre, l'Amérique, l'Italie, la Belgique, la France, etc.

L'opinion publique de ces pays est déjà fortement secouée par ce que le Portugal a fait et est en train de faire en Angola et chaque dénonciation ultérieure ne fait qu'accroître cette émotion. Et nous, nous devons dire en cette occasion que les atrocités commises en Angola et dans les autres colonies du régime de Salazar, ne sont autres que la projection sur le plan colonial des systèmes et des méthodes qu'il adopte à l'intérieur du pays contre les prisonniers politiques.

Cette dénonciation ne peut laisser indifférents les gouvernements des pays occidentaux, parce que les alliances militaires, dans le climat nouveau de détente qui caractérise les rapports internationaux ne sont plus une justification suffisante pour couvrir les graves responsabilités du gouvernement portugais.

C'est sous cet aspect qu'a lieu la Conférence dans un moment as-

sez favorable pour mettre en relief les absurdes et tragiques anachronismes du gouvernement de Salazar.

Aux alliances militaires comme l'O.T.A.N. il y a en effet de nouvelles formes de collaborations économiques et politiques qui s'instaurent entre les pays qui isoleront toujours plus le Portugal du contexte de la politique occidentale. Il est le pays européen qui présente les structures économiques les plus arriérées avec le niveau de vie le plus bas de l'Occident, comme cela a été démontré par le Statistical Yearbook de 1961.

Pour cela, le régime du docteur Salazar s'achemine vers l'isolement le plus complet et ce sont là les motifs que nous devons avancer pour obtenir des gouvernements de nos pays respectifs qu'ils appuient la campagne pour l'amnistie aux prisonniers.

Nous souhaitons donc que les délégués qui participent à cette Conférence exploitent favorablement cette situation, en s'engageant à rechercher les moyens et les instruments les plus aptes à contribuer à isoler le régime de Salazar, tant sur le plan moral que sur le plan politique et faire de l'amnistie une réalité.

Le samedi midi, une réception en l'honneur des participants à la Conférence fut offerte par M. Georges Dardel, président du Conseil général de la Seine, maire de Puteaux, commune dans laquelle se tint la conférence.

Allocution de M. Georges DARDEL, Président du Conseil général de la Seine.

Mesdames, Messieurs,

Dans cette agglomération parisienne qui n'a jamais manqué, au cours des âges de se dresser contre toutes les formes de tyrannie, le département de la Seine et la Ville de Puteaux n'en sont pas moins heureux de vous souhaiter la bienvenue et de vous rendre l'hommage qui vous est dû, pour la lutte que vous poursuivez, dans vos pays respectifs, en faveur des détenus et des exilés politiques portugais.

Unis dans un idéal commun, défenseurs solidaires d'une même cause, nous nous efforcerons de mener ensemble, une fois de plus, le combat sans fin pour la justice et la liberté. Elles sont trop nécessaires, l'une et l'autre, à la vie des individus comme à celle des collectivités, pour que nous ne mettions pas à les bien servir le meilleur de nous-mêmes.

Chez nous aussi, notamment sous l'occupation, — et même depuis — il nous a été donné de voir ce qu'il en coûte, lorsqu'elles sont ouvertement ou sournoisement violées. C'est donc, pour tous les Français démocrates, une impérieuse obligation de venir en aide à des opprimés, en qui les droits les plus élémentaires de la personne humaine sont odieusement méconnus.

Que des hommes et des femmes à qui l'on ne peut rien reprocher par ailleurs puissent encore, de nos jours, uniquement pour des raisons politiques, être incarcérés, molestés, ou contraints de gagner l'étranger, voilà qui révoltera toujours la conscience des citoyens foncièrement pénétrés, non pas même d'aspirations particulièrement généreuses, mais simplement des principes fondamentaux de toute civilisation.

C'est par nos efforts à tous, inlassablement répétés, que l'opinion mondiale pourra être alertée et qu'elle parviendra, comme nous le souhaitons, à se faire entendre de toute sa voix. Devant les violences et les cruautés d'un régime policier qui n'épargne aucun milieu, la solidarité internationale apparaît en effet comme un élément capital et comme un facteur essentiel de succès.

La Conférence qui vient de s'ouvrir a été quelque peu retardée par les remous qui ont agité, ces temps derniers, la vie politique française. Mais ce délai supplémentaire a été mis à profit pour multiplier les appels et pour augmenter le nombre des participants, ce qui permet d'affirmer que les résultats n'en seront que meilleurs.

Ceux que vous avez déjà obtenus sont loin d'être négligeables ; mais pour encourageant qu'il puisse paraître, ce premier bilan reste encore bien insuffisant. Car, après les « élections » de 1958, et surtout depuis l'an dernier, depuis que s'est durcie la résistance du peuple portugais, la répression n'a fait que s'accroître. On a vu se multiplier les arrestations et les condamnations, les tortures et les persécutions, les « mesures de sécurité » et les humiliations systématiques.

Le plus grand mérite de la présente Conférence sera de rendre plus sensible à tous, en Europe et dans le monde entier, la tragique, situation des meilleurs fils du Portugal, dont le seul crime est de vouloir défendre leurs conditions de vie et de travail, mais aussi de rester fidèles à un idéal fondé sur les plus hautes valeurs morales de l'humanité.

Ce pays est en effet l'un des rares où aucune amnistie véritable ne soit jamais intervenue, et où, pour des activités considérées presques partout ailleurs comme parfaitement licites, des multitudes d'hommes et de femmes sont continuellement emprisonnés. Il n'est guère de mois, ni même de semaines, qui n'apportent de nouveaux cas de sanctions ou de sévices, infligés pour avoir exprimé une opinion ou adopté une attitude contraires à celles du gouvernement.

Depuis les grandes manifestations populaires du printemps dernier les prisons politiques se sont refermées sur plus de 4.000 détenus. Parmi ceux qui n'ont pas été relâchés — et dont on peut évaluer le nombre à environ un millier — on trouve des représentants de toutes les tendances. Autant de proies en vue pour les tribunaux d'exception, ce digne complément de la police politique, où de multiples entraves viennent limiter les garanties offertes aux inculpés, aux témoins et aux défenseurs.

Devant un pareil état de choses, il devient nécessaire et urgent d'amplifier la campagne déjà entreprise, afin d'arracher les détenus politiques aux prisons, d'obtenir pour eux une amnistie totale et de permettre le retour, sans aucune discrimination et en toute sécurité, de ceux qui ont dû quitter leur patrie parce que leur vie ou leur liberté se trouvait menacée.

Depuis des mois et des mois, en bien des pays, à l'appel de vos comités, un large mouvement d'opinion a déjà pris naissance. Écrivains, hommes de science, avocats, représentants de l'église et du monde du travail ne cessent de réprouver des procédés inhumains que rien ne justifie et que les nazis n'auraient pas désavoués.

Ces voix se doivent d'en susciter d'autres et de se faire encore plus vibrantes, d'éveiller toujours plus d'écho sur tous les continents. Chacun de vous, je le sais, en venant ici, a pris au fond de lui-même la ferme résolution de tout mettre en œuvre pour qu'il en soit bien ainsi.

Depuis l'instauration de la dictature, il y a 36 ans, c'est la première fois que se réunit une telle Conférence. Ce peuple asservi n'est sans doute pas encore au bout de sa longue épreuve ; mais en attendant qu'il puisse retrouver une place digne de lui dans le concert des nations, le fait même que vous vous soyez réunis est déjà pour lui une raison supplémentaire d'avoir confiance en l'avenir.

Aujourd'hui et demain, vous allez entendre des témoins irrécusables, dont les exposés documentés seront autant d'accablantes dépositions. Des enquêteurs qui se sont rendus sur place vous feront part de ce qu'ils ont vu et entendu, quant aux motifs d'inculpation invoqués contre les opposants, à la façon dont les procès se déroulent devant les juridictions spéciales, aux conditions de vie effroyables faites aux prisonniers politiques, aux mauvais traitements allant jusqu'à la torture, qui leur sont communément infligés.

Poursuivant l'œuvre d'assistance internationale et d'humaine solidarité dont vous êtes les dévoués artisans, vous vous êtes proposés de lui donner encore plus d'ampleur. Pour cette étape importante, et peut-être décisive, soyez remerciés d'avoir choisi Paris, — le Paris de nos faubourgs et de nos banlieues, dont les pavés, au cours des siècles, ont été souvent rougis par le sang qu'il a versé, lors des insurrections victorieuses où il a toujours su faire triompher la liberté.

Pendant ces deux jours, vous sentirez le cœur de ses habitants battre à l'unisson du vôtre, et en leur nom, je souhaite à votre Conférence de connaître une complète réussite.

Puissent grâce à vous, Mesdames, Messieurs, les emprisonnés et les exilés politiques portugais voir poindre, en ce matin d'hiver, l'aube prochaine d'un nouvel espoir !

SEANCE DU SAMEDI APRES-MIDI

La séance fut présidée par Sir Leslie Plummer (1), député au Parlement britannique ; les participants entendirent un rapport de Maître Adrien Wolters, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles et un certain nombre d'interventions (2).

Deux commissions furent constituées pour mettre au point les résolutions de la Conférence. Elles se réunirent le samedi soir.

Sir Leslie PLUMMER

Peut-être parce qu'elle dure depuis si longtemps, la dictature du Dr Salazar et de son régime au Portugal a tendance à être ignorée. On oublie que ce système de répression vieux de 36 ans diffère d'une certaine façon des régimes fascistes qui ont duré moins longtemps et qui sont plus connus. Nous appuyons totalement la campagne qui se développe au cours de cette année pour aider les prisonniers politiques et les exilés. Nous souhaitons le plus grand succès possible à cette conférence d'Europe Occidentale. Pour la presse, je dois lire les noms des signataires du message envoyé d'Angleterre : Dennis Healey, qui est chargé des Affaires coloniales dans le Shadow Cabinet, le leader du Parti Libéral J. Grimond, M. Anthony Greenwood, membre de la Commission Exécutive du Parti Travailleiste, M. Dean Foot, conseiller de la Reine, membre très estimé du Barreau, Mme Jane Lee, la veuve de notre ami très regretté Aneurin Bevan, Mme Barbara Castle, M. Harold Wilson, Mme Margaret Herbison, tous deux membres du Comité Exécutif du Parti Travailleiste et un homme dont le nom est respecté dans tout le monde colonial, M. Brookway, Mme Joyce Burtley, M. John Mendelsson, qui a fait tant d'efforts pour obtenir une amnistie pour les prisonniers politiques espagnols, M. John Stonehouse, M. Bert Oran, membres aussi du Parlement.

(1) Qu'il nous soit permis de rendre hommage à la mémoire de Sir Leslie Plummer, décédé prématurément à New York. C'était un parlementaire de valeur dont le cœur généreux vibrerait lorsque quelque part dans le monde, la liberté et la justice étaient enchaînées.

(2) Nous avons tenu à respecter le langage propre à chaque intervention orale. Le travail de dépouillement a été opéré à partir des enregistrements magnétophoniques des travaux de la Conférence.

Mesdames et Messieurs, je pense que je peux dire sans être contredit par aucun membre de la délégation britannique ici présente qu'il n'y a jamais eu la moindre confusion dans le Parti Travailleiste et dans le mouvement syndical anglais au sujet de l'attitude vis-à-vis de Franco et de Salazar. Evidemment, il y a eu des problèmes qui se sont posés pour les syndicats mais jamais sur ces deux problèmes. La classe ouvrière britannique s'est toujours opposée activement au régime espagnol et au régime portugais et nous venons vers vous en sachant que nous avons l'appui de notre parti et de notre peuple. Aujourd'hui, je sais qu'il y a une autre mission britannique à Paris ayant pour dirigeant un monsieur connu, M. Macmillan. Notre mission s'occupe de poursuivre la lutte pour la liberté contre les persécutions. Je voudrais que M. Macmillan ait les mêmes objectifs. Mesdames et Messieurs, je voudrais vous dire que je n'aime pas très particulièrement le mot amnistie. Je l'ai accepté parce que je n'en ai pas trouvé d'autre.

Les hommes et les femmes qui ont été torturés et qui sont maintenant dans les prisons de Salazar ne sont pas des criminels. Ils ont fait de leur mieux pour exercer les droits fondamentaux que tout homme possède d'exprimer son opinion et c'est pour cette raison qu'ils sont en train de pourrir en prison et il est évident que les gens qu'on doit amnistier sont des gens qui sont coupables. Ceux-là sont innocents, ces hommes sont innocents. Ceux qui sont coupables sont les gens de Franco, de Salazar, ceux de Verwoerd en Afrique du Sud qui menacent la liberté dans le monde entier. Tels sont les gens qui devraient être en prison et non pas les professeurs, les ouvriers, les médecins ou les étudiants ou les écrivains du Portugal qui sont là parce qu'ils désapprouvent l'infamie du régime de Salazar.

Un jour, ils seront appelés devant la barre de la justice. En attendant, c'est notre décision de mettre toute notre puissance à leur dire qu'il y a des crimes qui sont inconnus dans le monde. Ceux d'entre nous qui représentent des pays qui appartiennent à l'alliance de l'OTAN reconnaissent que dire que l'OTAN est le bouclier des pays libres est une dérision et aucun d'entre nous qui appartient aux pays de l'OTAN ne peut faire autrement que reculer d'horreur devant le discours de M. Dean Acheson, fils spirituel de M. Foster Dulles qui a approuvé ce que fait le Portugal en Angola maintenant et ceux d'entre nous qui, par leurs impôts, paient des armes de l'OTAN sont consternés de penser que les armes de l'OTAN sont utilisées en Angola par le régime de Salazar et contre l'Angola. Depuis un an je me suis occupé d'assurer la présidence du Comité anglais pour les prisonniers et exilés portugais. Il y a beaucoup de réfugiés qui ont dû abandonner leur profession et sacrifier leur avenir parce qu'ils ont eu le courage de parler contre le despote. Il ne m'est jamais arrivé d'être obligé de fuir mon pays, mais je pense que rien ne peut-être plus horrible que, outre la torture et la prison, d'être exilé du pays où l'on est né, être arraché à sa famille, se voir refuser le droit de poursuivre son métier, se voir privé de toute possibilité, en tant que jeune, de poursuivre ses études à l'université.

Et toutes ces punitions sont infligées parce que ces hommes et ces femmes courageux ont dit ce qu'ils savaient être la vérité. Et pour ceux d'entre nous qui vivent dans un pays libre et grâce à Dieu j'ai la chance de vivre dans un pays libre, nous considérons comme intolérable et impossible qu'une telle situation se maintienne. Pour ma part, je pense que l'une des choses les plus honteuses pour l'Europe occidentale, c'est qu'il ait fallu 36 ans pour organiser une Conférence de ce genre contre la dictature fasciste du Portugal. Il aurait fallu qu'elle se tienne il y a 36 ans déjà. Et une des choses pour les-

quelles je me sens honteux c'est que mon propre gouvernement n'émette aucune protestation contre le comportement du gouvernement portugais. Maintenant, où en sommes-nous, et qu'allons-nous faire en partant d'ici ? Il ne suffit pas de tenir des réunions de ce genre, pour aussi agréables qu'elles soient, dans un endroit si charmant et que nous disions combien nous sommes opposés aux crimes de la dictature fasciste, que ce soit celle de Franco ou de Salazar, il ne suffit pas de faire cela. Nous représentons toutes les nuances de l'opinion politique de l'Europe occidentale et tous ces gens doivent tout faire et tout étudier pour soulager la souffrance de leurs camarades portugais et nous devons éveiller l'opinion publique au fait que la paix dans ce monde n'est pas en sécurité tant qu'il y a des dictatures fascistes qui sont appuyées par les pays occidentaux.

J'espère que la commission qui se réunit nous conseillera d'aller trouver nos gouvernements et d'exiger qu'il y ait un boycott des marchandises portugaises. J'ai discuté avec ma chère amie et collègue Mrs. Judy Hart : quel effet cela aurait si nous luttons pour cela en Grande-Bretagne ? Elle m'a dit : mais qu'est-ce qu'ils feraient les conservateurs sans leur vin de Porto ? Et comme je viens d'une circonscription écossaise, j'ai dit : « Mais conseillons-leur de boire du wisky écossais ». Elle m'a dit : « Et si vous réussissez, vous diriez aux Ecossais de boire du Porto ». Et je donne ma parole que lorsque nous aurons réussi à démolir Salazar, nous ferons une campagne en faveur du vin de Porto.

Ceux qui ont organisé une campagne de boycott de marchandises africaines, avaient commencé par dire que cela ferait tort aux noirs d'Afrique du Sud, mais ce sont ces Africains eux-mêmes qui nous ont demandé de faire cette campagne de boycott, même s'ils devaient en souffrir, et je pense que les travailleurs portugais, les intellectuels portugais, comprendront si nous retournons dans nos pays et exigeons qu'il y ait un boycott analogue sur les importations des marchandises portugaises. Par conséquent, nous devons agir par l'ONU, par nos gouvernements pour nous opposer à l'entrée du Portugal dans le Marché Commun, pour exiger que l'OTAN chasse le Portugal et qu'il y ait un boycott des marchandises portugaises.

Et la deuxième commission, je l'espère, nous recommandera d'élaborer immédiatement une organisation permanente internationale ayant un personnel nécessaire, avec les ressources financières nécessaires, pour que nous puissions poursuivre la tâche que nous avons entreprise aujourd'hui. Nous n'avons pas d'organisation internationale correctement organisée, nous n'avons pas les finances nécessaires, et en ceci, nous différons des fascistes. Et c'est pour ça que je dis à la deuxième commission qu'elle doit en notre nom recommander la création d'une telle organisation. Et je voudrais dire aussi qu'il faudrait que demain nous désignions deux personnes de chacun des pays participant ici en tant que membres de la première commission exécutive de cette commission permanente. Ce sont là deux propositions positives.

Nous devons appeler l'opinion publique à savoir ce qui se passe dans ce pays et nous devons créer un organisme qui fonctionnera dans le monde entier pour poursuivre notre tâche.

J'espère, messieurs et mesdames, que vous appuierez cette proposition.

Rapport de M. Adrien WOLTERS

Avocat à la cour d'appel de Bruxelles

Membre du Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme

Si l'on conçoit facilement que, pour des motifs d'humanité, des personnes ou des groupements interviennent auprès d'un gouvernement étranger pour obtenir la grâce d'un condamné, il est incontestablement plus délicat pour des étrangers de faire campagne en faveur d'une amnistie, c'est-à-dire d'une mesure qui a pour effet non seulement de faire cesser les peines mais d'effacer les condamnations. Il faut admettre que lorsque les condamnations sont conformes au droit, l'amnistie ne peut être dictée que par des considérations d'opportunité que le gouvernement du pays intéressé est seul à pouvoir apprécier sans aucune ingérence étrangère. Un mouvement en faveur de l'amnistie dans un pays étranger ne peut donc se justifier que si la légitimité de la répression dans ce pays est elle-même en cause. Tous les hommes épris de justice ont alors le droit d'élever la voix et plus particulièrement nous, européens, unis par tant de liens au Portugal, ce pays ami qui partage notre destin. Mais cette communauté de destin suppose un respect de certains impératifs moraux et juridiques dont on ne peut tolérer qu'ils soient méconnus. Les peines doivent être fondées sur une loi. Les lois elles-mêmes doivent assurer au citoyen certains droits essentiels, droits qui sont d'ailleurs inscrits dans la Constitution du pays, et enfin, aucune condamnation ne peut être prononcée si ce n'est à l'issue d'un procès équitable.

Afin de m'assurer personnellement du respect de ces règles fondamentales, je me suis rendu au Portugal au mois de juin de cette année, envoyé par le Secrétariat International de cette Conférence et délégué par la Ligue belge pour la défense des droits de l'homme. Je tiens à souligner que c'est sans aucun préjugé d'ordre politique que je me suis rendu au Portugal et que je me suis efforcé de m'informer avec objectivité en faisant abstraction de toutes considérations d'ordre général sur le régime portugais et en me limitant strictement à l'étude de la répression politique sous l'angle judiciaire.

Je voudrais maintenant résumer pour vous le résultat de cette enquête et la première question qui se pose à cet égard est celle du fondement légal de la répression politique au Portugal. C'est en 1945 que le régime légal de la répression politique a été réorganisé. Jusqu'alors, les infractions politiques étaient de la compétence des tribunaux militaires, mais les peines légalement prévues, qui étaient en général relativement légères, n'étaient pas respectées, certains détenus restant en prison dans des camps comme celui du Tarrafal, aux îles du Cap Vert, pendant une durée indéterminée, sans que cette dé-

tention ait une base juridique quelconque. Ce régime de l'arbitraire évident est aujourd'hui terminé. Nous sommes dans le régime plus subtil de l'arbitraire qui se cache derrière une façade légale. En octobre 1945, un décret institue pour les infractions politiques et de presse une juridiction spéciale — le Tribunal Plenario avec appel possible devant la Chambre Criminelle de la Cour Suprême. A la même époque, un décret modifie le régime des infractions contre la sécurité de l'Etat. Un autre décret institue les mesures de sécurité. Le caractère indéterminé de la mesure de sécurité représente une sanction très grave, une grande injustice au point de vue des droits de l'homme. Particulièrement préoccupant à cet égard est le texte de l'article 7 du décret numéro 40.550 du 12 mars 1956, aux termes duquel seront sujets à une mesure de sécurité d'internement en un établissement adéquat, pour une période indéterminée de six mois à trois ans prorogeables par périodes successives de trois ans, tant qu'ils continuent à se montrer dangereux « ceux qui font partie des associations ou groupements de caractère communiste ou qui exercent des activités subversives ou qui ont pour but la pratique des crimes contre la sécurité de l'Etat, ou qui utilisent le terrorisme comme moyen d'action, et aussi ceux qui adhèrent à de telles associations ou mouvements, ou groupements, collaborent avec eux ou suivent avec ou sans accord préalable leurs instructions. » J'attire votre attention sur la fin de cette disposition légale qui permet donc de poursuivre et de soumettre aux mesures de sécurité tout individu qui, même inconsciemment, aurait sur l'un ou l'autre plan adopté une ligne de conduite analogue à celle qui serait préconisée par l'une des associations, mouvement ou groupements précités. Il paraît clair qu'une pareille disposition légale n'est pas compatible avec les principes qui doivent régir le droit pénal des nations civilisées.

Plusieurs textes légaux répriment, comme il se doit, la conspiration contre la sécurité de l'Etat ainsi que l'appartenance à une association illégale et je vous rappelle, à cet égard, que sont illégales toutes les associations qui ne sont pas autorisées par le gouvernement. Citons également, en raison du danger que présente l'article 149 du Code pénal qui punit l'atteinte au prestige du pays à l'étranger et l'article 174 qui punit notamment ceux qui divulguent, par écrit ou en public, des nouvelles fausses ou tendancieuses susceptibles de causer alarme ou inquiétude publique et si l'on peut relativement ou facilement prouver qu'une nouvelle n'est pas fausse, il est par contre impossible de prouver qu'elle n'est pas tendancieuse, ce qui permet, sous le couvert de cette disposition, de réprimer toute manifestation d'opinion.

Je cite également le quarto du même article punissant ceux qui incitent à la lutte politique par violence ou par haine. Mais ce ne sont pas ces lois elles-mêmes, c'est l'application qui en est faite par le pouvoir qui constitue le danger le plus grand. Il est clair, en effet, par exemple, que tous les pays prévoient dans leurs législations des peines contre ceux qui exercent des atteintes à la sécurité de l'Etat. Mais si toute manifestation d'opinion en opposition avec le régime est assimilée à une pareille atteinte, il ne subsiste évidemment plus rien des droits garantis par la constitution portugaise. Or, c'est le cas au Portugal, où la simple manifestation d'opinion nullement subversive mais opposée au régime expose son auteur à l'arrestation. C'est ainsi, par exemple, que le 31 janvier 1961, un programme pour la démocratisation de la République, signé par 71 personnalités, fut remis au chef de l'Etat. La majorité des signataires furent emprisonnés plus tard, parfois pendant plusieurs mois, alors que par une

curieuse contradiction, la censure gouvernementale avait autorisé la publication du programme dans la presse.

L'appartenance à n'importe quelle association de caractère politique, non autorisée par le gouvernement, même si elle ne présente aucun caractère communiste ou subversif, risque d'entraîner l'arrestation. Citons notamment à cet égard, le procès des membres du Mouvement National Démocratique jusque-là toléré, dont le comité central avait rédigé une note proposant des négociations avec le gouvernement indien, au sujet de Goa. Citons, également, l'arrestation des membres de la Junta Patriotique, celle de l'avocat Arlindo Vicente, récemment libéré, ancien candidat de l'opposition aux élections présidentielles et les arrestations massives auxquelles ont donné lieu les manifestations estudiantines de Lisbonne et de Coimbra.

On peut conclure sur ce premier point qu'en dépit d'une certaine légalité formelle, la répression portugaise n'est pas conforme aux exigences profondes du droit.

Examinons maintenant la deuxième question qui se pose : le procès politique au Portugal, peut-il être qualifié, sur le plan judiciaire, de procès équitable ? Cette question amène à en poser plusieurs autres. Tout d'abord, le problème de l'instruction, comment sont rassemblées les preuves des infractions en matière politique ? Deuxièmement, quel est le degré d'indépendance du pouvoir judiciaire à l'égard du pouvoir exécutif, et troisièmement, le droit de défense peut-il s'exercer librement ?

Le procès politique commence par une instruction qui est secrète et qui, en soi, n'aurait rien de choquant. Mais cette instruction, au lieu d'être confiée à un magistrat, comme elle l'est en droit commun, est confiée à la police internationale et de défense de l'Etat, et peut durer six mois. Au cours de cette période, l'inculpé peut rester détenu pendant trois mois sur simple décision de la police et après cela, encore deux fois 45 jours, sur demande de la police adressée au ministre de l'Intérieur ou au ministre de la Justice. Il n'arrive jamais que le ministre refuse d'accéder à cette demande. En pratique, l'inculpé reste donc très souvent en détention préventive pendant six mois sans aucune intervention du pouvoir judiciaire. Pendant cette phase d'instruction secrète, l'inculpé ne peut pas être assisté de son avocat et, ni lui, ni les siens, n'ont le droit de savoir quelles sont les charges qui pèsent sur lui. Au bout de six mois, l'instruction secrète doit être terminée et l'inculpé a alors la faculté de demander une instruction contradictoire et de faire entendre ses témoins. Il arrive également au terme de cette période, qu'il soit mis en liberté sous caution. Néanmoins, même à ce stade, la police peut proposer au Tribunal Plenário d'appliquer immédiatement et avant toute condamnation, une mesure de sécurité et elle a également la possibilité d'appliquer elle-même une telle mesure pendant une durée de six mois. C'est au cours de cette détention préventive coïncidant avec l'instruction secrète que l'on doit déplorer le plus de sévices, ceux-ci étant généralement destinés à obtenir des aveux. De nombreux détenus sont battus, surtout s'ils appartiennent aux classes populaires, mais la torture qui semble la plus redoutable et qui semble être actuellement à la mode et dont le Portugal n'a malheureusement pas la triste exclusivité, est celle qui résulte de la privation du sommeil, soit sous la forme simple, soit sous la forme dite statue dans laquelle la victime est obligée de rester debout, jour et nuit, sous une lampe violente, dans une pièce généralement peinte en jaune, et parfois pendant 4, 5, 6, 16 jours et 16 nuits. Les personnes qui ont subi cette torture, j'ai parlé à plusieurs d'entre elles, pas-

sent toutes par une phase hallucinatoire et dans de nombreux cas (bien que, évidemment, l'avantage de cette torture, dans l'esprit des tortionnaires, c'est qu'elle laisse peu de traces visibles), des troubles nerveux ou cardiaques, des affections diverses, des phlébites sont la conséquence de ces mauvais traitements.

Des demandes d'enquêtes ont été demandées à plusieurs reprises par différentes personnalités portugaises, notamment par des groupes d'avocats pour que la lumière soit faite sur cette torture. Certaines enquêtes ont même été ordonnées par les autorités portugaises mais leurs résultats n'ont jamais été publiés et elles n'ont pas eu pour effet de mettre fin à ces pratiques gravement attentatoires aux droits de l'homme les plus élémentaires.

Pendant cette période d'instruction secrète, il y a encore un dernier point qui paraît spécialement préoccupant : l'incommunicabilité dont l'inculpé est victime. En vertu de l'article 274 du Code de Procédure pénale portugaise, cette incommunicabilité ne peut excéder 48 heures, mais la police interprète le décret du 13 octobre 1945, confirmant le caractère secret de l'instruction dans ce sens et pendant toute la durée de l'instruction secrète, l'inculpé ne peut communiquer avec son avocat. Même après la clôture de l'instruction secrète, le détenu ne peut recevoir la visite de son avocat qu'en présence de policiers ou de gardiens de prison, ou encore dans les locaux de la police elle-même, c'est-à-dire dans des conditions telles qu'aucun entretien libre ou confidentiel n'est possible.

La correspondance entre l'avocat et son client est toujours ouverte et il arrive qu'elle soit saisie. Le prévenu arrive donc à son procès sans avoir pu préparer librement sa défense. Retenons donc de la phase d'instruction, trois caractéristiques : pouvoir excessif de l'exécutif, c'est-à-dire, en fait, de la police, conditions inadmissibles de détention, allant jusqu'à l'obtention des aveux par la torture et enfin, impossibilité pour l'accusé de préparer librement sa défense.

Et voyons maintenant comment se déroule le procès lui-même. La cause est jugée par le Tribunal Plenário qui siège soit à Lisbonne, soit à Porto. Il se compose de trois juges choisis par le gouvernement parmi les magistrats du tribunal criminel : encore une fois, les apparences peuvent paraître sauvées. Ces magistrats sont nommés à vie et ils sont théoriquement inamovibles. Mais ils peuvent être mis à la retraite s'ils sont mal cotés par le conseil supérieur de la magistrature dans lequel le gouvernement a la moitié des voix et, en fait, bien entendu, le contrôle.

On ne trouve donc pas au siège des tribunaux politiques des magistrats jouissant d'une indépendance réelle et complète à l'égard de l'exécutif. Voilà donc une des garanties essentielles de la justice qui manque. Une autre garantie est la publicité de l'audience. Il est exact qu'au Portugal, les audiences des procès politiques sont théoriquement publiques. Mais ceci souligne une fois de plus l'hypocrisie du système. Il arrive fréquemment que dès avant l'ouverture des portes de la salle d'audience, toutes les places réservées au public soient occupées par les policiers en civil et comme il est interdit de rester debout dans les salles d'audience, la publicité de celle-ci est évidemment une illusion.

Quelques mots maintenant du déroulement du procès proprement dit : il commence par l'interrogatoire du prévenu. Celui-ci peut s'expliquer, mais il lui est généralement interdit soit de faire état des sévices qu'il a subis, soit de justifier ses opinions et de donner des raisons pour lesquelles il pratique une politique d'opposition au régi-

me. S'il enfreint ces interdictions, il est aussitôt reconduit en prison et n'assiste pas à son procès. De même les témoins de la défense ne peuvent pas justifier la position d'opposition prise par l'inculpé. Pour avoir méconnu cette règle, plusieurs témoins ont été arrêtés à l'audience et détenus pendant plusieurs jours. Les avocats doivent également plaider dans les mêmes conditions. Si la défense verbale est relativement libre, elle est toutefois soumise aux mêmes limitations. Il n'est pas question de critiquer le régime en lui-même et de justifier pourquoi on peut être en opposition avec lui et, en outre, de très nombreuses entraves sont apportées systématiquement à l'exercice par les avocats du droit de défense.

Je voudrais vous citer quelques exemples parce que c'est peut-être de l'égoïsme de ma part, mais c'est un aspect du problème qui m'a particulièrement touché. Sept avocats ont été arrêtés en 1952 pour avoir adressé une requête aux autorités en leur demandant de faire une enquête sur les conditions de détention régnant dans la prison de Peniche. Deux jeunes avocats de Porto, M^e Mesquita et M^e Sousa e Castro, et un avocat de Coimbra, M^e Vilaça, ont été arrêtés et détenus pendant six mois pour avoir constitué un dossier d'irrégularités relevées au cours du procès du Mouvement National Démocratique. Ce dossier fut saisi par la police. Un des avocats arrêtés fut laissé 60 jours dans une cellule. Il avait tout juste la place de rester étendu. Un autre demeura 11 jours dans une cellule sans lumière. Finalement, ces avocats furent relâchés sans que leur procès ait eu lieu. En 1959, le même avocat, M^e Mesquita, fut arrêté à son cabinet par la police, qui perquisitionna sans la présence d'un délégué de l'Ordre des Avocats. Cet avocat demeura treize mois et demi en détention préventive, dans des conditions fort pénibles, subissant notamment le supplice de la statue. Il fut finalement acquitté par le tribunal.

En 1960, sept avocats de Porto présentèrent requête au corregidor du premier Faisceau criminel de Lisbonne, au nom de leur cliente, Mme Maria Angela Vidal Campos. Cette personne arrêtée en 1953 avait fait quatre ans de détention préventive, avait purgé sa peine et se trouvaient encore emprisonnée depuis plusieurs années en application de mesures de sécurité. Invoquant l'état de santé de Mme Vidal et la situation qui lui était faite, ces avocats annoncèrent la décision de leur cliente d'intenter devant l'O.N.U. une action contre l'Etat portugais et la P.I.D.E., sur la base de la Charte des Nations Unies. Pour instruire cette action, les avocats demandèrent aux magistrats de leur délivrer des certificats attestant la nature de la mesure de sécurité purgée par la cliente, la durée de la détention subie par celle-ci et la teneur de plusieurs documents figurant dans le dossier. Pour cette intervention, qui n'avait aucun caractère politique, mais qui se situait strictement dans les limites de leur rôle de défenseurs, ces avocats furent emprisonnés. Cette arrestation déclencha une tempête de protestation, tant au Portugal qu'à l'étranger, et les avocats furent relâchés au bout de quelques jours. Ce qui démontre l'utilité des protestations, l'utilité de l'action que nous pouvons exercer.

Je vous rappellerai également le cas de M^e Humberto Lopes, avocat de Santarém, qui est détenu depuis 1957, qui a été condamné parce qu'alors qu'il se trouvait en prison en vertu d'une accusation pour laquelle il fut ultérieurement acquitté, donna à un de ses compagnons de captivité un conseil d'ordre juridique. Cet avocat est toujours en prison actuellement et l'Ordre des Avocats du Portugal, manifestant son indépendance, a déjà par deux fois couronné les travaux juridiques qu'il accomplit en détention. Au cours du procès de M^e Lopes,

l'avocat de celui-ci, M^e Manuel Palma Carlos, provoqua un incident au tribunal auquel il demandait de lui donner acte d'une requête qu'il formulait. Il fut jugé séance tenante pour outrage au tribunal et condamné en pleine nuit, à sept mois de prison et un an d'interdiction professionnelle. Relâché sous caution le lendemain, sa peine fut ramenée en appel à une amende que l'Ordre des Avocats voulut acquitter lui-même, estimant avoir été frappé en la personne de cet avocat. Soulignons cependant, et cela est réconfortant, qu'à la suite de ce grave incident, un décret fut promulgué interdisant de juger un avocat au cours d'une audience à laquelle il plaidait.

Ces exemples démontrent les difficultés et les dangers auxquels s'exposent les avocats qui plaident les procès politiques au Portugal, il faut souligner leur courage ainsi que la dignité de leur Ordre qui ne manque pas d'intervenir parfois avec succès lorsque les avocats sont victimes de procédés arbitraires.

Voilà, mesdames et messieurs, l'essentiel de ce que j'avais à vous dire. Il est clair que les condamnations qui interviennent à l'issue de pareils procès ne peuvent être qualifiées de légales. Voilà qui justifie l'amnistie en faveur de tous ceux qui sont condamnés en de telles conditions. Voilà qui légitime simplement l'action que poursuit la présente Conférence. Puisse notre voix s'exprimer fermement, calmement, sans aucun parti pris d'ordre politique, mais avec le seul souci de la justice et c'est de cette manière, j'en suis pour ma part convaincu qu'elle a le plus de chance d'être entendue.



Mme Germaine GUILLE

au nom de la Fédération Syndicale Mondiale

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,
Camarades Portugais,

Au nom de la Fédération Syndicale Mondiale et de ses 120 millions d'adhérents, nous saluons cette grande Conférence et ses organisateurs, hommes et femmes animés du noble souci de faire connaître et dénoncer le régime de terreur de Salazar, montrer la lutte courageuse de tout un peuple, susciter une vaste protestation de l'opinion publique mondiale et promouvoir son soutien sans réserve à la campagne pour l'amnistie totale au Portugal.

Nous ne doutons pas que cette Conférence constituera une efficace manifestation de solidarité, d'aide positive apportée au peuple portugais tout entier, pour tirer ses meilleurs fils des bagnes de Salazar, pour une amnistie totale.

Depuis 36 ans qu'au Portugal une dictature fasciste frappe aveuglément, la classe ouvrière a payé un lourd tribut à l'aveugle répression. Les militants syndicalistes, les travailleurs emprisonnés, assassinés, ne se comptent plus. Plus de libertés syndicales ; les syndicats libres ont été anéantis par le régime ; ceux qui existent ont été imposés par les autorités et sont pratiquement fascistes.

L'Etat tout entier est un appareil qui, au moyen de la terreur, permet d'élever au plus haut degré l'exploitation des travailleurs. Le statut du travail, copie de la charte du travail de Mussolini, condamne la lutte des classes.

Les actions engagées par les travailleurs pour défendre leurs syndicats libres, luttes qui se sont déroulées pendant des années, ont été écrasées, de nombreux dirigeants ont été assassinés dans les camps de concentration et les prisons de la police politique.

En dépit de la terreur, de l'obligation faite aux travailleurs de s'organiser dans les syndicats fascistes, les luttes ouvrières unies se sont intensifiées, allant jusqu'à la grève, bien que celle-ci soit considérée comme un crime et les grévistes emprisonnés, jugés et généralement condamnés à de lourdes peines.

Cependant, des centaines de luttes, petites et grandes, ont lieu chaque année au Portugal, mobilisant des milliers de travailleurs.

Nous ne rappellerons que : celle de novembre 1961, menée par 4.000 travailleurs du barrage de Picote, celle, victorieuse après 70 jours, des 6.000 pêcheurs de Matozinhos, celle des mineurs d'Aljustrel

qui, après une grève au fond de la mine, furent emprisonnés et torturés. Les protestations de la F.S.M., de son Union Internationale des Mineurs, des travailleurs de nombreux pays et de leurs organisations syndicales eurent pour résultat la libération et l'acquiescement des vau-
reux mineurs d'Aljustrel.

Des centaines de travailleurs passent chaque année par les prisons politiques ; les tortures en ont contraint certains à la folie et beaucoup à la mort. Dans le seul camp de concentration de Tarrafal dont la fermeture avait été imposée par la lutte populaire, et qui vient d'être rouvert, plus de quarante travailleurs ont été assassinés, dont Bento Goncalves, dirigeant syndical, puis secrétaire général du Parti Communiste Portugais, Mario Castelhanno, le dernier secrétaire général de la C.G.T., les dirigeants de la Commission Intersyndicale Antonio Branco et Alvaro Goncalves, bien d'autres encore.

Des travailleurs agricoles, et de différentes industries ont été assassinés en pleine rue alors qu'ils luttèrent pour du travail et de meilleurs salaires.

Manuel Rodrigues da Silva, dirigeant de la C.I.S. est en prison depuis plus de 22 ans sans avoir été jugé.

Au Portugal, la misère s'ajoute à la terreur policière. C'est le pays d'Europe où le revenu national par habitant est le plus bas. Dans l'agriculture, près de 900.000 travailleurs vivent misérablement ; la durée du chômage dépasse bien souvent celle de l'emploi. Leur gain mensuel est de 300 escudos, soit environ 10 dollars. Les 800.000 travailleurs de l'industrie doivent vivre avec leurs familles avec moins de 600 escudos en moyenne, soit environ 20 dollars par mois pour des journées de travail dépassant 8 heures.

Il n'existe pratiquement pas de Sécurité sociale.

50 % de la population est analphabète. Les droits civils sont conditionnés de telle façon que le droit de vote est refusé aux femmes qui n'ont pas reçu l'enseignement supérieur ou qui paient moins de 200 escudos d'impôts annuels.

Le Portugal est l'exemple-type du pays sous-développé, aux méthodes les plus rétrogrades, où les libertés élémentaires sont bafouées, où l'arbitraire et une répression inique ont force de loi ; l'exemple-type à la fois du pays qui conduit tant de ses fils à l'exil pour raisons politiques ou simplement pour travailler et pouvoir vivre, et du colonialisme le plus sanglant.

Camarades portugais,

Soyez assurés que la Fédération Syndicale Mondiale continuera à appeler la classe ouvrière internationale et ses organisations syndicales à développer leurs efforts, à être solidaires de vos luttes, à vous apporter leur active solidarité pour que justice vous soit rendue, ainsi qu'à tous les patriotes portugais.

Avec vous, nous continuerons le combat contre le fascisme abhorré et pour l'instauration dans votre pays d'un régime qui garantisse vos droits d'hommes et de citoyens libres.

M^o David LAMBERT

Avocat, au nom de la Fédération Internationale
de la Ligue des Droits de l'Homme

Une Ligue des Droits de l'Homme Portugaise a été une des premières à rejoindre autrefois, au temps de la liberté, la Fédération Internationale de la Ligue des Droits de l'Homme et, depuis que le régime actuel s'est imposé à cette courageuse nation, les protestations de la Fédération Internationale de la Ligue des Droits de l'Homme se sont multipliées. Elles se sont multipliées tout particulièrement auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Nous avons protesté une première fois en 1954 contre le fait que le gouvernement de Salazar interdisait au Portugal la diffusion de la déclaration universelle des droits de l'homme, principe élémentaire de tout régime démocratique, et en 1957, nous avons adressé au secrétaire général des Nations Unies une protestation dont je vous demande l'autorisation de lire les termes.

« La Fédération Internationale des Droits de l'Homme, dont la mission est de veiller à l'application des principes proclamés dans la déclaration universelle, s'émeut de constater que certains des pays récemment admis au sein des Nations Unies et soumis, de ce fait, aux obligations inscrites dans la Charte et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme n'en continuent pas moins de ne tenir aucun compte de ces textes fondamentaux.

La méconnaissance des principes apparaît particulièrement choquante de la part de ceux qui se réclament hautement de la civilisation occidentale, et de la tradition chrétienne tels que le Portugal et l'Espagne, par exemple.

Sans nier ouvertement le respect aux droits de l'homme, le gouvernement de M. Salazar, en dépit de sa qualité de membre des Nations Unies, continue à refuser aux Portugais les droits fondamentaux de la personne humaine. Ni leur liberté individuelle, ni la sécurité de leur personne, proclamées par les articles 3 et 9 de la Déclaration Universelle, ne leur sont assurées.

Les libertés d'opinion, de réunion et d'association prescrites par les articles 19 à 21 sont jugulées. C'est ainsi qu'un groupe de citoyens portugais désireux de fonder une association pour les Nations Unies telle qu'il en existe dans beaucoup d'autres pays, se sont vus contester ce droit ; de plus, la censure officielle saura refuser ensuite de publier le texte de la déclaration universelle des droits de l'homme. »

Et la lettre se terminait par un appel au secrétaire général de

l'Organisation des Nations Unies lui demandant, en vertu du droit qu'il tire de sa qualité, de faire des recommandations pour rappeler le gouvernement de l'Espagne et celui du Portugal à l'observation effective des droits que l'organisation des Nations Unies a la charge de faire respecter.

Nous avons protesté, en 1960, auprès de M. Salazar contre l'arrestation de sept avocats coupables d'avoir demandé la libération d'une femme en prison depuis de longs mois, sans accusation précise et sans jugement.

En 1960, conjointement avec la Ligue française des Droits de l'Homme, nous nous apprêtions à recevoir, à sa demande, le chef de l'opposition portugaise, le général Delgado qui, pour des raisons qu'on peut soupçonner et qui n'ont jamais été précisées, n'a pas pu, en ce moment, se rendre en France, auprès de nous.

Il y a quelques mois, nous nous sommes adressés à la Croix Rouge Internationale, pour lui demander d'obtenir la libération de deux détenus dont l'état de santé était tout à fait inquiétant : Mme Candida Ventura, incarcérée à la forteresse de Caxias depuis 1960 et condamnée à 5 ans de prison ferme et Manuel Rodrigues da Silva, dont on vous a déjà parlé, incarcéré à la forteresse de Peniche. La Croix Rouge nous a informé qu'elle s'occupait de faire l'enquête qu'on lui demandait mais jusqu'à présent nous n'avons connu aucun effet.

Quels sont alors les moyens d'action que l'on peut ajouter à ceux qui ont été jusqu'à présent préconisés ? Eh bien, vous ne vous étonnerez pas en ce qui concerne la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme.

Les Nations Unies constituent, actuellement, après avoir voté à l'unanimité, en 1948, cette Déclaration universelle des droits de l'homme qui avait été respectée par tous les Etats membres de l'Organisation des Nations Unies l'organisme idéal pour assurer l'application de ces principes.

Mais il faut bien dire que l'Organisation des Nations Unies sur ce plan, constitue actuellement un euphémisme puisqu'elle admet et qu'elle conserve dans son sein, des nations qui, quotidiennement, violent et la Charte des Nations Unies, et cette Déclaration universelle.

Eh bien, c'est l'opinion publique internationale, l'opinion publique mondiale, qui doit imposer à cette organisation internationale de faire respecter ses propres lois.

Voilà donc un des moyens d'action qui nous tient à cœur et que nous vous demanderons d'inscrire dans votre programme. Et puis, il faut bien le dire aussi, il y a l'action des hommes.

C'est aux hommes d'abord, qu'il appartient de défendre leur liberté.

M. Mac LEAN

de la direction du Syndicat des Mineurs d'Ecosse

M. le Président, chers amis,

J'espère que vous excuserez mon accent écossais et je n'ai voulu venir à cette tribune que pour vous apporter les saluts fraternels et pour engager la solidarité vis-à-vis de nos camarades qui luttent pour les droits de l'homme au Portugal.

Il n'est pas surprenant que lorsque l'invitation est parvenue aux mineurs écossais, ils aient immédiatement accepté d'assister à cette Conférence, parce que nous avons une tradition de lutte contre toute forme d'oppression et nous l'avons prouvé de façon concrète lorsque nous avons essayé d'aider les mineurs d'Espagne. Non seulement nous leur avons envoyé des messages de solidarité, mais nous leur avons envoyé notre président en Espagne pour apporter une aide financière aux mineurs et à leurs familles. Et nous l'avons fait parce que nous considérons que quand on attaque une partie de la classe ouvrière, on attaque toute la classe ouvrière, et nous nous rappelons l'aide apportée aux mineurs écossais par les mineurs des autres pays. Nous ne savions pas les atrocités qui se poursuivent au Portugal. En Ecosse, nous n'avons pas l'esprit étroit, nous nous estimons fiers de constituer une nation et nous avons le même sentiment que les Portugais qui sont fiers de leur nation. Et, en tant que mouvement international nous espérons qu'ils pourront se libérer de Salazar et de ses bandits aussi.

Nous demandons qu'on mette l'embargo sur les marchandises venant du gouvernement de Salazar et je pense que nous ne pourrions remédier à cette situation que lorsqu'on aura la démocratie au Portugal. Une des meilleures propositions que la Conférence pourrait faire, je crois c'est étudier les formes d'action que nous pourrions envisager pour une Conférence plus large, plus importante qui traiterait de cette situation.

Je suis convaincu que nous arriverons ainsi à ouvrir les portes des prisons du Portugal fasciste de Salazar et je voudrais non seulement mentionner les noms des mineurs de l'Ecosse, mais également des mineurs gallois, des autres mineurs qui ne sont pas représentés ici. Je voudrais apporter à cette Conférence non seulement notre salut fraternel, mais également notre message de solidarité, d'amitié dans la lutte de nos amis portugais contre la répression.

M. Jean-Claude ROURE

Président de l'Union Nationale des Etudiants de France (UNEF)

Nous savons par expérience, pour l'avoir vécu chez nous, qu'un peuple lorsqu'il se laisse endormir, lorsqu'il ne parle pas de se soulever, lorsque le régime opprime chez l'homme tout ce qui est de plus noble, tout ce qui est chez l'homme de plus constructif, ce peuple risque de courir à la décadence. A l'heure actuelle, nous savons que tant en Espagne qu'au Portugal, à cause du régime qui, depuis 36 ans est supporté par les populations, eh bien, le Portugal et l'Espagne n'ont pas pu voir éclore ainsi qu'ils étaient en droit de l'attendre, les générations d'intellectuels, générations de savants, de penseurs qui, pourtant, auraient pu germer chez eux.

Les grands savants, les grands intellectuels de ces pays, c'est à l'étranger, c'est en exil qu'ils ont accompli leur tâche, et les régimes qui oppriment ces pays ne peuvent absolument pas se glorifier d'avoir fourni au monde un savant, un penseur. C'est là, je crois, pour nous, en tant qu'intellectuels, qu'est notre tâche de montrer que ces régimes, parce qu'ils oppriment l'intelligence, parce qu'ils empêchent de s'exprimer, sont une marque au fer rouge sur les esprits humains dans leur ensemble.

Nous savons aussi que l'enrégimentement de la jeunesse qui a été le fait de tous les régimes fascistes, il se produit au Portugal, comme nous l'avons connu sous Hitler, comme il a été connu en Italie sous Mussolini. Et ceci encore, nous ne pouvons pas, en tant que jeunes, l'accepter. Nous devons lutter quel que soit le pays dans lequel nous nous trouvons, contre cette forme de caporalisation de la jeunesse parce que si nous l'acceptons ailleurs, il n'y a pas de raison qu'on ne nous l'impose chez nous.

Enfin, nous ne pouvons pas séparer de notre lutte la participation de nos camarades étudiants des populations de l'Angola parce que, là aussi, par expérience, nous avons vu que lorsqu'on veut imposer chez soi le respect des libertés que son gouvernement viole ailleurs, on n'y arrive pas. Nous avons eu l'expérience de la guerre d'Algérie et grâce à la volonté que nous avons manifestée nous avons vu que seul ce processus de décolonisation était à même, par la suite, de nous donner des bases pour pouvoir aussi instaurer chez nous une démocratie véritable. Il y a donc une suite de luttes entre les démocrates portugais qui veulent chez eux un régime libre et démocratique et les patriotes angolais qui eux, veulent se délivrer du régime colonial qui les opprime encore.

En ce qui nous concerne, nous avons tenu à apporter notre message à cette Conférence, mais nous voulons réussir dans quelques mois une initiative qui se placera sur le plan des étudiants et qui va cher-

cher un groupement extrêmement large. Nous avons mis sur pied, avec nos camarades de tous les pays d'Europe, quel que soit leur régime politique et social, une Conférence de solidarité pour l'aide aux étudiants portugais et espagnols contre le fascisme. Cette conférence qui se tiendra vraisemblablement au courant du mois de mars verra participer non seulement tous les pays, toutes les unions nationales des pays d'Europe, mais encore aussi les organisations internationales d'étudiants qui viendront, elles aussi, montrer que quelles que soient par ailleurs les options que l'on peut avoir sur les grands problèmes, il n'en reste pas moins que le mouvement international d'étudiants dans son ensemble est fermement attaché aux principes démocratiques, fermement attaché à la lutte contre le fascisme et fermement attaché au soutien à ses camarades étudiants portugais et espagnols qui sont à l'heure actuelle victimes de ces Etats.

En France, tant que nous pouvons, nous apportons notre solidarité concrète à nos camarades portugais qui sont en exil et nous tâchons de rendre plus facile pour eux leur intégration en quelque sorte dans l'université française. Nous savons que cela est toujours très difficile et les efforts que nous faisons sont souvent insuffisants mais je crois qu'ils peuvent trouver là la preuve de notre solidarité que tant que nous pouvons et avec les moyens que nous possédons, nous essayons de les aider.

M^e DUCREUX

Avocat, qui assista en novembre 1962 au procès de Porto

Je viens à cette tribune comme un humble témoin dans le dossier qu'a ouvert, tout à l'heure, mon confrère Wolters, du Barreau de Bruxelles et pour vous apporter simplement un témoignage sur le double plan qui était indiqué ce matin par mon confrère Supervielle, qui présidait la séance matinale, dans un but d'information d'abord et dans le but ensuite de démontrer l'efficacité de nos interventions.

Je me limite dans un cadre bien précis, celui d'un procès politique qui a eu lieu à Porto, au début du mois de novembre de cette année et auquel j'avais été délégué par l'Association Internationale des Juristes Démocrates. Ce procès politique visait douze inculpés, tous des intellectuels, étudiants, professeurs, architectes, médecins ou professeurs d'économie politique, ou écrivains et philosophes.

Comment ce procès a-t-il débuté ? Vous allez voir la futilité des prétextes employés par l'accusation et vous allez voir également le moyen de provocation employé par l'accusation. Vous savez qu'il y a quelquefois, au Portugal, des « élections ». Pendant une très courte période, une opposition ou un semblant d'opposition a le droit d'exprimer quelques idées. C'est l'occasion pour le pouvoir de repérer, si je puis m'exprimer ainsi, ceux qui ont quelques critiques à formuler, quelques idées à présenter, mais une fois les élections passées, ceux qui ont été repérés vont être l'objet de recherches constantes de la part de la police internationale, c'est-à-dire, cette police politique créée spécialement à cette fin. C'est ainsi qu'au mois de novembre 1961, un certain nombre de personnages importants qui, du fait de leur activité libérale en tant qu'architectes ou en tant qu'écrivains étaient assez connus, avaient été sollicités pour se présenter aux dernières « élections ».

Au mois de janvier de 1962, dis-je, un tract circule à Porto. Au mois de février, un nouveau tract circule et encore au mois de mars. Ces trois tracts sont signés par des groupements différents, un groupe des démocrates, une Junta Patriotique ou la Junta Patriotique de Porto. Alors, immédiatement, au mois de mars, après le troisième tract, on arrête un certain nombre de personnes et comme par hasard, parmi elles, les personnes qui avaient été candidats ou s'étaient fait remarquer dans les réunions qui avaient précédé les « élections » dans cette période où on pouvait tenter d'exprimer quelques idées, comme je vous disais tout à l'heure.

Voilà les causes de l'arrestation immédiate de ces personnalités, le prétexte exact a été tout simplement qu'on avait trouvé chez les étudiants un de ces tracts et chez un autre quelques exemplaires de ces tracts. Et on n'a eu de cesse que de vouloir démontrer que les

tracts trouvés chez ces étudiants avaient été fournis par les personnalités dont je vous ai parlé tout à l'heure, c'est-à-dire les intellectuels, architectes, professeurs et autres que l'on voulait viser dans ce procès qui allait s'ouvrir.

Comment s'est déroulée l'instruction de ce procès, je n'y reviendrai pas, mon confrère Wolters vous a expliqué tout à l'heure comment se déroulaient tous les procès au Portugal, c'est-à-dire une phase d'instruction où il n'y a que la phase de police, l'impossibilité de communiquer avec sa famille et ses avocats, l'impossibilité de reconnaître les motifs exacts de l'inculpation si ce n'est que quand on arrive au deuxième stade, après quatre ou cinq mois de ce régime où on a plus ou moins passé des aveux sous la torture, les flagellations, le supplice de la statue. Dans le procès de Porto, un des architectes avait été soumis à ce régime pendant 150 heures de suite, et le supplice n'a été arrêté que parce qu'il a eu des hémorragies internes et externes. Et encore, a-t-on dû reconnaître à l'audience qu'il était de robuste constitution, mais pensez un instant que dans d'autres procès ce sont des femmes qui sont soumises à ce régime, pensez que plus l'inculpé est d'une classe humble, plus la police s'adonne à ces sévices. Et on va citer le cas d'un certain nombre de femmes des provinces du sud qui avaient osé émettre une réclamation sur une question de salaires dans des grandes propriétés, ces paysannes ont été arrêtées, mises à nu et flagellées. On est au XX^e siècle !

La phase seconde du procès de Porto était celle de l'instruction. Il s'est agi là pour ceux qui avaient sous la torture passé des aveux de contester devant un des magistrats du tribunal les aveux qu'on avait pu leur tirer par la force, dans la phase hallucinatoire des tortures qu'ils avaient subies. J'indique d'ailleurs que, pour ceux qui ont suffisamment de force morale et de résistance physique pour ne pas faire des aveux, on se passe de ces aveux.

Pour avoir un dossier d'accusation, il faut des preuves, il faut des témoins, il faut des écrits. Il n'y avait dans le procès de Porto aucun témoin de l'accusation et 80 témoins de la défense. Il n'y avait dans le procès de Porto aucun écrit, il n'y avait dans le procès de Porto aucune déclaration concordante de deux inculpés qui aurait pu apporter un commencement de preuve quelconque. C'est-à-dire, nous étions devant un dossier vide, un dossier vide que mes confrères de Porto ont présenté au tribunal pour défendre les inculpés. Je dois dire d'ailleurs que les inculpés de Porto avaient de la chance car ils avaient des avocats, c'est-à-dire qu'à la deuxième phase de l'instruction, celle de la contestation possible en présence d'un défenseur, ce qui est une garantie à laquelle tous tiennent et auxquelles tous ont droit, ces intellectuels qui avaient des relations, qui avaient des amis au barreau, qui avaient de la famille pour s'occuper d'eux, ont pu contacter des avocats. Mais, pensez qu'il y a au Portugal une majorité de la population ouvrière, paysanne dont les revenus sont à peu près du tiers du revenu mensuel d'un ouvrier de notre pays, d'un ouvrier français ou belge, et qu'avec ce maigre salaire, il est impossible d'envisager de faire le voyage de Porto ou de Lisbonne, les deux seules villes où se tiennent les séances du Tribunal Plenário, c'est-à-dire, le tribunal politique d'exception. En conséquence, ces humbles gens doivent renoncer à apporter la contribution familiale de leur présence et renoncer à apporter aux détenus membres de leur famille, l'assistance de l'avocat. Et vous dire que nous connaissons des procès politiques, nous connaissons celui de Porto, mais il y en a que nous ne pouvons pas connaître, que nous ne connaîtrons jamais, parce que nous ne sommes pas informés. Il y en a qui n'ont pas lieu et où les inculpés

restent des années et des années en prison. Voilà ce qui est grave. Et c'est ça qu'il faut savoir, car aux procès auxquels nous assistons, notre présence est utile, j'y reviendrai tout à l'heure. Mais ce qu'il faut retenir, c'est qu'il y a des procès qui n'ont pas lieu, et qu'il y a des gens qui sont détenus même en dehors de toute conception légale ou aléale, il y a des gens qui sont détenus sans qu'aucun texte ait été visé, sans qu'aucun procès, sans qu'aucun dossier ait été ouvert.

A Porto, vous disais-je, la personnalité des accusés a été telle que des avocats internationaux ont été prévenus, un confrère du barreau de Rio de Janeiro, un de mes confrères du barreau de Londres, et moi-même du barreau de Paris, sommes venus assister à ce procès. Il y avait là, évidemment, un concours international utile. Il y a eu, dois-je dire, des débats qui ont été à peu près normaux, si tant est que l'on peut appeler normal un débat qui se déroule avec un simple monologue du tribunal, c'est-à-dire que dans un dossier où il n'existe aucune pièce pour l'accusation, nous avons entendu pendant plusieurs audiences le président, après lui chacun de ses deux assesseurs et après les deux assesseurs ou avant eux le procureur de la République faire un long monologue, un long commentaire pour obtenir des réponses par oui ou par non des « accusés », si l'on peut les considérer ainsi. Que ce monologue ou cette succession de monologues constitue un débat contradictoire normal, disons qu'il n'y a rien à dire sur le déroulement à l'audience du procès que j'ai eu à considérer lors de mon passage au Portugal. Et vous conviendrez que si un tel procès se déroulait à l'audience de cette façon monologuée dans un de nos pays de l'Europe occidentale, il y aurait dès la première demi-heure où le monologue commencerait une réaction extrêmement vive, non seulement de la défense, mais de tous les assistants.

Deuxième point de mon information : l'efficacité, incontestable, l'efficacité d'information des comités qui se sont créés dans chaque pays est extrêmement importante. J'avouerai que pour ma part, personnellement, j'ai ignoré pendant des années ce qui pouvait se passer au Portugal. Le Portugal était pour moi ce pays de vacances dont parlait ce matin mon confrère Supervielle, on parlait d'Estoril, de Porto, du vin, mais on ne parlait pas des gens qui sont détenus, pour avoir simplement laissé supposer qu'ils avaient une opinion contraire au régime, car c'est cela, avoir laissé supposer qu'on a une opinion contraire au régime, même sans l'exprimer, ça suffit. Alors, non ! Et là, on a dépassé les bornes ! Et c'est là où il faut informer l'opinion mondiale. Humblement, comme les autres, j'ai été informé il y a quelque temps, parce que des confrères comme mon confrère Supervielle, mon confrère Gonzalez de Gaspar sont allés là-bas, en mission et ont appris un certain nombre de choses, j'ai appris comme eux et je suis allé sur place au nom de l'Association Internationale dans les circonstances que je vous rappelais. Ce que moi j'ai appris par ceux qui ont été là-bas, d'autres doivent l'apprendre, non pas de bouche à oreille, entre amis, mais au grand jour.

Deuxième point : l'efficacité pratique. Incontestablement, je vous dirai que les premières interventions notamment des membres des barreaux étrangers au Portugal ont été difficiles, mais peu à peu, à force de nous voir souvent, s'inquiétant de notre présence, nous sommes arrivés à forcer les barrages. Ainsi au procès de Porto, le premier arrivant d'entre nous était l'avocat brésilien. Il a été repéré par la police internationale à sa descente de l'avion. On a menacé de lui interdire de descendre de cet avion, on voulait le laisser à l'aéroport, comme il est député de sa province, au Brésil, il est intervenu immédiate-

ment auprès de son ambassade, les choses ne sont pas allées plus loin, il a pu regagner Porto et y assister au procès.

Quand le second est arrivé, c'est un de mes confrères du barreau de Londres, la porte était entrouverte. Je n'ai plus eu qu'à ouvrir devant une porte qui était à deux battants, si je puis dire, et à m'installer au banc de la défense. Et, pour la première fois, j'ai eu cet honneur, je m'en excuse, pour mon humble personne, d'être cité dans les journaux portugais. J'ai pu constater, d'ailleurs, immédiatement, qu'il y avait une répercussion à cette citation et j'ai eu la surprise, petite anecdote en passant, rentrant à mon hôtel, de voir le serveur du restaurant venir vers moi en me disant : « C'est vous », en me montrant le journal et immédiatement j'ai vu venir dans ma chambre quatre ou cinq personnes de l'hôtel dont plusieurs parlant français, venir me demander de préciser pourquoi j'étais venu. C'est-à-dire que nous avons une répercussion même dans l'opinion publique interne du Portugal, des gens qui se cachent mais qui s'informent de ce qui jusqu'ici n'était pas dans les journaux intérieurs du pays.

L'efficacité également dans le résultat. Installé au banc de la défense, j'ai cru bon, en quittant Porto, alors que cette audience de plaidoirie n'avait pas encore eu lieu, d'écrire au principal avocat dans ce procès, le bâtonnier de Porto, je prononce mal et je m'en excuse, M^r Macedo, qui plaidait pour Virginia Moura dont il a obtenu l'acquiescement, je lui ai écrit en lui disant ce que je pensais du procès, en lui disant ce qu'il y avait de vide dans le dossier d'accusation et en lui donnant objectivement mon opinion sur le seul verdict qui me paraissait possible : l'acquiescement. Cette lettre a été lue par l'un des avocats de la défense.

Voilà ce que peuvent faire des avocats, aidés par une opinion internationale dûment informée.

M. Angelos SFERRAZZA

Publiciste démocrate-chrétien italien

Messieurs de la Présidence, amis Portugais, amis délégués,

J'ai découvert personnellement le Portugal le 1^{er} mai de cette année. J'ai découvert un pays qui n'a pas de liberté, un pays qui se réveille, un pays qui, depuis 36 ans de dictature a été tenu à l'écart des luttes de l'idéologie, des rencontres d'idées et désarmé et à qui on n'a pas réussi à faire oublier le sens de la liberté. Ce fut une grande découverte pour moi de voir des jeunes sans distinction de couche sociale montrer que la liberté n'est pas un monopole de parti, monter sur une estrade et réclamer la liberté. Avec quelle dureté certains l'ont payé physiquement, cela augmente en nous tous l'admiration pour eux et surtout une solidarité qui peut et doit se manifester sous les formes les plus concrètes possibles. Cette solidarité qui tient le plus grand compte cependant de la situation réelle du pays, de la volonté politique des citoyens portugais, du contexte et de la situation internationale parce que, à mon avis personnel, le problème du Portugal est né dans le cadre de grands changements qui, actuellement, modifient le visage du monde.

Et ce sont ces principes généraux qui dictent notre solidarité et la conscience de cette grande période de transformation et qu'il n'y a plus de classes favorables au régime idéologique représenté par Salazar. Il y a un climat de concurrence qui, pour rester pacifique, a besoin de se délivrer de l'intolérance en Europe occidentale pour chercher la voie d'unification, de démocratie et de liberté.

Nous autres démocrates, nous espérons le rétablissement de la liberté au Portugal. Ce sont les raisons de notre solidarité. Telles sont les raisons de la solidarité des jeunes Italiens qui militent dans le parti démocrate-chrétien.

M. LODGE

Maître de Conférences à l'université de Lille, expulsé du Portugal où il était maître de Conférences à Lisbonne

Ce que j'avais à dire a déjà été dit, ça ne va donc pas durer longtemps, mais avant de partir pour Paris, vendredi, j'ai posé une question à trois jeunes gens de mes connaissances. J'ai dit : Lisbonne, où est-ce que ça se trouve ? Le premier a dit : mais en Espagne. Cette ignorance est assez typique entre nous autres Britanniques, des affaires portugaises et même au Portugal, où il y a une colonie britannique, à Lisbonne, peut-être 2.000 personnes, il y en a beaucoup là-bas qui n'ont aucune idée de l'état de choses dans le Portugal de Salazar. J'admets, et c'est honteux, que j'avais été expulsé de Lisbonne avant d'avoir entendu cette expression « mesures de sécurité ». C'est honteux, je sais, mais il n'y a que les journaux portugais à lire et vous savez bien qu'avec la commission de censure qu'il y a là-bas, il est difficile, même impossible de savoir le vrai état de choses.

A cause de ma sympathie pour les étudiants, on m'a mis dehors du pays et je commence à m'intéresser à ce que faisait mon propre gouvernement à propos du Portugal. J'ai découvert que le Dr Salazar a une décoration, peut-être la plus haute, qui n'est accordée que par la Reine. C'est très important, je vous assure. En 1941, il a été nommé docteur en droit, mes amis... par l'Université d'Oxford. En 1957 et en 1959 la Reine et la princesse Margaret lui ont rendu visite avec des forces militaires et, plus récemment, l'année dernière, on a vu que trois fois la Grande-Bretagne a refusé de voter d'une manière inéquivoque quand il s'agissait des résolutions critiquant le Portugal aux Nations Unies. On envoie un bateau de la Royal Navy pour faire une visite au moment où les nationalistes angolais combattent pour la liberté, pour la vie même. Il y avait même des manœuvres de l'armée britannique avec les forces portugaises, mais heureusement, ils avaient autre chose à faire au Moyen-Orient...

Alors, pourquoi mon gouvernement persiste dans cette manière ? Il y a toujours l'histoire du capitalisme. Il y a des grandes compagnies en Angola, à Lisbonne, les téléphones, les tramways, il y a les mines de charbon, les mines de tungstène en Mozambique. Si vous voulez savoir l'effet de tout cela, vous n'avez qu'à aller le demander, par exemple, à une société qui s'appelle « Anglo Portuguese Telephone Co. ».

Alors, à Londres, on dit qu'on ne peut pas être plus royaliste que le roi mais cette société est plus salazariste que Salazar lui-même... Ça, peut-être, parce qu'ils ont peur d'une révolution de l'extrême-gauche, mais on sait que tout au moins il serait intelligent de reconnaître que les conditions au Portugal sont idéales pour créer cette révolution dont ils ont peur. Peut-être s'agit-il de notre allié, mais on

sait que Salazar n'a jamais été notre ami. On sait bien que pendant la guerre il était l'ami des Allemands. Je vous cite quelques mots d'un document secret signé du ministre des Affaires étrangères d'Allemagne en novembre 1940. Cela venait de Lisbonne : « A la fin de notre conversation — c'était une conversation entre l'ambassadeur et Salazar — le Dr Salazar a dit qu'il suivait notre lutte avec beaucoup de sympathie et qu'il était content que les deux pays (c'étaient l'Allemagne et le Portugal) soient liés par la même idéologie. » Alors ce mot *lutte*, vous vous souvenez en 1940 le pays qui luttait en Europe. En 1940, on était seul, les Anglais, avec toute l'Europe occupée par les Allemands. Il y a peut-être cette histoire du traité de l'Atlantique du Nord, quand M. Gaistkel a dit justement à la Chambre des Communes, les principes de cette organisation sont pour sauver la liberté, pour sauver les principes de démocratie, liberté et liberté individuelle. Alors on sait bien que la politique de Salazar est l'abjuration de tous ces principes. Elle existe pour défendre la paix dans le monde mais on sait très bien que ce qui menace la paix dans le monde, c'est la politique de Salazar.

Mais pour finir, je voudrais demander à mon gouvernement qu'il fasse au moins quelque chose pour indiquer qu'il n'est pas d'accord avec toutes ces manières et tout ce qui se passe au Portugal. M. Plummer a même proposé qu'on commence des sanctions économiques contre le Portugal. Je vous assure que j'hésite. J'ai beaucoup d'amis, je suis ami de ce pays et je sais bien que si l'on procédait comme cela tous les journaux portugais diraient : « Tout le monde est contre nous, Portugais, il faut serrer les rangs », etc. Mais je suis d'avis qu'on devrait faire quelque chose de concret. J'aime bien l'idée de M. Vincent, de l'organisation de l'Amnistie, qu'on fasse une manifestation collective dans les rues de Lisbonne même. Mais je voudrais faire appel à mes amis anglais, ici présents, qui sont des députés, pour faire entendre leur voix à la Chambre des Communes pour demander que le gouvernement prenne position, envers les abus du régime de Salazar.

M^e NORDMANN

Secrétaire général de l'Association Internationale
des Juristes Démocrates

L'Association Internationale des Juristes Démocrates, au nom de laquelle je parle, apporte son adhésion totale au grand objectif humain que s'est fixé cette Conférence, selon les termes de l'appel que nous avons reçu et auxquels nous avons donné notre adhésion. Le but de cette Conférence sera d'informer l'opinion publique européenne sur les réalités de la répression au Portugal et de demander au gouvernement portugais une amnistie totale aux emprisonnés et exilés politiques. Cette grande idée humaine est particulièrement sensible aux juristes qui sont ici présents. Je crois que nous devons en déduire des conséquences d'action, ce que demandait tout à l'heure notre ami britannique. Mais je voudrais essayer de définir auparavant cette idée commune à tous.

J'ai vu récemment, ici, à Paris, une pièce de votre illustre compatriote anglais, M. le Président, Christophe Fry. Elle s'appelle « La nuit a sa clarté » et elle a pour idée centrale que nul homme n'appartient à un autre et cette idée est une idée du XX^e siècle, comme disait tout à l'heure mon confrère Ducreux. Nous la portons à travers l'héritage des siècles et de millénaires de luttes contre tous les régimes d'oppression, d'esclavage et de féodalité, réactions de toutes sortes qui veulent qu'un homme appartienne à un autre. Nous ne voulons pas. Nous voulons que les portes des prisons s'ouvrent, que chaque Portugais quelles que soient ses opinions politiques, ait le droit de respirer l'air de son pays. Que chaque Portugais, quelles que soient ses idées politiques, ait le droit de jouir de l'amour de ses enfants, de la douceur du foyer, qu'il ait le droit de travailler. Nous voulons que les barreaux tombent et c'est pourquoi nous sommes unis.

L'Association Internationale des Juristes Démocrates s'y emploie depuis de longues années par des délégations de juristes qui s'y sont rendues et ont assisté à des procès, et puis en accord avec des délégués d'autres organisations, telles que la Fédération Internationale des Droits de l'Homme dont je vois ici à la tribune des représentants, ont imposé cette idée de l'observateur judiciaire qui assiste aux procès et qui entrouvre toutes grandes les portes de la connaissance des faits et qui se fait connaître au pays même.

Eh bien, par des publications telles que celle de mon ami Super-vielle qui s'est rendu déjà, en 1957, au Portugal, nos revues, nos bulletins ont fait connaître ces idées. Des Conférences Internationales ont été organisées et en particulier dans ce vaste continent si sensi-

ble à tout ce qui se passe en Espagne et au Portugal, en Amérique latine.

Je voudrais vous présenter des propositions pour les Commissions qui vont se réunir ce soir : première proposition : que de la Conférence sorte un appel ayant l'autorité d'une adhésion générale et un appel qui soit largement connu au Portugal et dans le monde entier. Comment le faire connaître au Portugal ? Je crois qu'une délégation internationale aussi représentative que possible et élue par cette Conférence devrait porter cet appel aux autorités portugaises et aux autorités du niveau le plus élevé car tous les régimes d'oppression et répression craignent la publicité. Ils craignent l'opinion publique mondiale et l'action qui a été menée jusqu'ici, les délégués des juristes en particulier, je dois le dire, qui se sont rendus au Portugal ont éprouvé, ils l'ont dit à cette tribune, la répercussion considérable de leur seule présence. La presse — il n'existe pas dans ce pays la liberté de la presse — a été contrainte de se rendre compte de leur présence et de leur action. C'est l'hommage, comme l'on dit en français, du vice à la vertu, du crime à la liberté. Par conséquent, qu'une grande délégation se rende au Portugal. Deuxième proposition : que cet appel soit communiqué aux personnalités et aux organismes qui jouissent de la plus haute autorité dans le monde, que ce soit, il faut la nommer en premier lieu, l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation Internationale du Travail, puisque tant de militants syndicalistes sont l'objet et les victimes de la répression au Portugal, ou la Croix Rouge Internationale, il s'agit essentiellement du régime des prisons, le Conseil de l'Europe, puisque le Portugal fait partie de l'Europe, petite ou grande, et en tout cas il se trouve aux limites de l'Europe, et quoique les Portugais se croient isolés et perdus dans ce pays d'extrême Atlantique. Eh bien, non, ils ne le sont pas, il faut adresser à toutes les organisations qui peuvent avoir une autorité, il faut s'adresser aux autorités spirituelles les plus hautes, le Pape, il faut s'adresser également à des associations représentatives telles que les associations représentant les barreaux.

Voici, Mesdames et Messieurs, les propositions que je voulais soumettre à la Conférence. Il me semble que si nous atteignons cet objectif, nous n'aurions pas évidemment renversé Salazar, mais nous aurions tout de même aidé puissamment le peuple portugais à obtenir enfin la liberté pour tous ceux qui se trouvent en prison.

Quant aux Comités Nationaux qui ont justement et efficacement permis la réunion de cette Conférence Internationale, je crois qu'il faudrait poursuivre dans chaque pays l'action utilement entreprise et les organisations internationales existantes, la Fédération Internationale des Droits de l'Homme, l'Association Internationale des Juristes Démocrates, et bien d'autres poursuivront une action, peut-être dépassant le cadre de la Conférence qui n'en est pas moins efficace mais qui est propre à chaque organisation internationale.

Mesdames, Messieurs, je crois que l'amnistie, c'est la traduction dans notre langage de cette grande idée commune aux hommes du XX^e siècle qu'a magnifiquement chanté le poète français Eluard : Liberté !

M. BEAMISH

du Syndicat des Mineurs du Pays de Galles du Sud

M. le Président, chers amis,

Chers amis, je veux vous parler en tant que membre de la délégation des mineurs britanniques.

Dans cette Conférence, nous avons quelques-unes de nos régions les plus progressistes : l'Ecosse, les Galles du Sud. Notre histoire prouve que nous partageons la fierté d'avoir toujours été à l'avant-garde des luttes de la classe ouvrière britannique. En vérité, je peux dire que les mineurs de Grande-Bretagne ont toujours fait entendre leur voix en faveur des victimes de l'oppression, quelles qu'elles soient. Nous pensons qu'il n'y a pas de murs de prison qui soient assez épais pour empêcher que nos protestations ne se fassent entendre. Et cette décision nous a amené à nous joindre à vous dans cette Conférence parce que nous haïssons sous toutes ses formes la brutalité cruelle et l'emprisonnement de nos amis dans le Portugal de Salazar. Notre ministre britannique a décrit le Portugal comme notre plus vieil allié, mais pour nous le Portugal de Salazar n'est pas un allié, mais une forme fasciste de société et une forme d'assassinat du peuple portugais qui supprime toute forme d'organisation démocratique et tous les appels à la liberté.

Je viens d'un pays où depuis 20 ans des mineurs portugais ont été nos camarades. Je sais combien ils souffrent en pensant à leurs frères qui sont encore dans le Portugal de Salazar. Je sais combien ils sont désireux d'obtenir que les mineurs britanniques les aident dans la lutte contre le régime de Salazar. Et parce que je veux être bref, je vous dirai que nous voulons que cette Conférence soit une conférence d'action. Nous voulons agir rapidement dans la lutte contre toute forme de torture et d'assassinat de nos frères du Portugal. Nous nous engageons, nous, mineurs de Grande-Bretagne, à mettre fin à ce régime, à supprimer cette tache de sang qui représente le régime de Salazar parmi les Nations Unies. Tous ceux qui ont essayé de détruire le fascisme pendant la guerre et qui en sont morts sont trahis par la survivance des régimes de Salazar et de Franco. Et c'est pourquoi je dis que cette Conférence doit être une conférence d'action pour joindre nos objectifs et, M. le Président, je m'arrête en disant : Vive la lutte de nos camarades portugais contre le fascisme et l'assassinat. Nous nous engageons à lutter coude à coude avec eux.

M. Pompeo DE ANGELIS

Journaliste de la Démocratie Chrétienne Italienne

Mesdames, Messieurs, amis italiens et en particulier, amis portugais.

Cette Conférence est une contradiction tout au moins apparente. L'objectif et le désir le plus grand de nos amis portugais que nous voulons aider est de renverser le régime de Salazar. Pour ce désir et ce motif, beaucoup de Portugais finissent en prison et sont torturés. En même temps, nous demandons au régime de Salazar d'user d'un acte de clémence envers ces prisonniers politiques en leur accordant une amnistie générale. Nous sommes ici en train de parler d'un régime qui se maintient seulement grâce à une violente répression de toutes les libertés, d'un régime à qui nous demandons un acte de clémence. Il semble qu'il y ait une apparente contradiction entre la dénonciation du crime et la pétition de grâce. Mais contradiction ou non, c'est la première fois que des représentants de l'opinion publique se groupent pour dénoncer dans le cadre de la répression policière en dépit de son hypocrisie le scandale du fascisme au Portugal. Et ce scandale existe depuis 36 ans. Nous demandons aussi l'amnistie, mais nous ne demandons pas un acte de bienfaisance. Nous ne croyons pas un instant dans la clémence de la dictature. Nous ne croyons pas un instant qu'il y ait quoi que ce soit d'humain dans ce gouvernement. Nous ne croyons pas à la clémence de nos adversaires, car le seul moyen d'obtenir quelque chose dans le domaine de l'amnistie c'est la pression antifasciste de toute l'Europe.

C'est évidemment un premier acte de libéralisation du Portugal. Et la présence du Portugal devient de plus en plus choquante dans l'Alliance Européenne si elle ne prend pas cette mesure. Sur le terrain de l'Europe et de l'Occident nous nous défendons contre la présence d'un Portugal fasciste dans notre système. Notre position est une position de nouvelle résistance. C'est pourquoi nous disons que nous ne voulons pas de fascisme en Occident. Il y a un an que nous nous occupons du Portugal. En 1962, beaucoup d'entre nous ont découvert le Portugal, sans l'aide d'une propagande qui a défini une sorte de paternalisme. Sous le masque, nous avons découvert le régime réactionnaire le plus brutal de toute l'Europe. La délégation italienne remercie de cette importante découverte avant tout les emprisonnés politiques portugais. Si nous demandons qu'on entende à travers eux la voix du Portugal, c'est pour enlever l'illusion de la dictature bienfaisante de Salazar et toucher les antifascistes européens.

En 1961, il y a eu les assassinats dans les rues de Lisbonne et ensuite, il y a eu le mouvement de la caserne de Beja. Nous n'avons pas pu compter vos héros pendant les douze derniers mois mais votre cause sur la scène de l'Europe paraît presque incroyablement révolu-

tionnaire. C'est de cet exemple que nous devons vous remercier. Nous avons reçu des nouvelles de l'intérieur du Portugal. Nous avons été particulièrement émus mais nous avons essayé de ne pas être sentimentaux. Nous avons éprouvé une grande tristesse mais surtout nous avons reçu l'exemple du courage. Nous avons essayé de compter les héros, les milliers d'étudiants, tous ceux qui ont été à leurs côtés pendant des journées de lutte. Des paysans dans une grève extrêmement difficile, presque impossible et pourtant victorieuse. Tous ceux qui ont été attaqués par la police, le peuple de la place du Commerce pendant la manifestation du 1^{er} mai à Lisbonne et des centaines de héros qui ont été soumis pendant des jours et des semaines à la torture de la « statue » et à d'autres sévices. Les victimes héroïques qui maintiennent vivantes de jour en jour la résistance et la lutte contre le pessimisme, le désespoir. Nos amis, capturés par la police, nous ne savons plus ce qu'ils sont devenus. Nous demandons à leur famille des nouvelles. Leur mère, après des mois de silence a reçu des vêtements recouverts d'une véritable croûte de sang. Ce sont de tels héros dont la valeur est cachée dans les prisons.

Amis portugais, notre délégation vous demande d'accepter nos remerciements et d'apporter à votre peuple notre témoignage d'affection, la promesse de notre solidarité que nous vous renouvelons. Laissez-nous parler un moment de la solidarité à laquelle nous sommes prêts, si nos forces sont suffisantes. Notre action peut leur apporter du bien. Les familles des prisonniers ont reçu des preuves de secours et cela ne s'oublie pas dans les murs des prisons. L'immoralité de la loi au Portugal, l'Etat policier, la servilité du tribunal, tout cela nous amène à condamner ce régime, mais nous ne pouvons pas nous limiter à faire cela. Il faut aider tous ces prisonniers et leur dire que nous ne voulons pas de fascisme en Occident. Nous ne sommes pas seulement les citoyens d'un pays, respectueux des opinions, qui se scandalisent de toutes ces horreurs. Nous continuons la lutte sur notre terrain, celui de l'Europe contre les forces réactionnaires.

Nous avons aussi besoin de liberté en Italie, en Espagne, au Portugal, pour que la liberté soit celle de toute l'Europe. Et, sans être pessimiste, nous avons besoin de démocratie pour notre salut. Il ne faut pas que vous soyez seuls dans la lutte qui intéresse tous les peuples. L'aide directe aux prisonniers politiques est notre tâche absolue, nous devons nous engager directement dans la lutte antifasciste. Nous avons essayé de faire comprendre votre situation afin d'étudier des actions concrètes à faire. Une première considération que nous avons faite concerne l'urgence actuelle. Le régime de Salazar a ses jours comptés. Il n'y a pas d'avenir pour le régime de Salazar. Tout l'entourage de Salazar est vieux et épuisé. Il agonise et ne vit que grâce au désir de gens lâches. Grâce à la présence de la force morale de la résistance, il n'est pas possible de sacrifier le Portugal au salazarisme, tout l'édifice s'écroulera. Il y a des changements politiques qui doivent être apportés, la peur de tout un peuple se transforme en exaspération. Maintenant, il y a une peur terrible d'asphyxie. La distance économique entre l'Europe industrialisée et le Portugal est de plus en plus grande. Les masses urbaines comprennent qu'elles doivent poser le problème de l'augmentation des salaires non seulement pour vaincre la misère, mais pour ne pas rester dans une situation de très grande infériorité en Europe. Et les masses paysannes composées de paysans misérables se préparent à une grande révolte paysanne. Le peuple doit sortir de sa condition, la plus basse d'Europe, en raison de l'analphabétisme et de la mortalité. Toutes les couches de la population doivent sortir de cette situation dans laquelle nous pourrissions,

comme a dit l'un de vos poètes. Vous avez vu l'impuissance de Salazar en Angola. Le Mozambique est sur le bord de la révolution nationale. La guerre en Angola coûte énormément et l'on prévoit que la révolte se multipliera. L'appui des pays d'Afrique sera immense. En Angola aussi le fléau sera détruit. Par conséquent, le salazarisme ne pourra vivre. Il mourra bientôt. Mais il ne faut pas nous faire d'illusions. Il ne peut pas mourir de mort naturelle.

Il y a trop de prisons en Europe. Assez de ces prisons, à commencer par le Portugal. Pas d'amnistie mais abolition du système des prisons politiques. Nous voudrions que la liberté puisse créer, construire, rendre la justice, apporter des conditions de vie à l'homme qui lui permettent la libre expression de ses idées. Nous savons qu'il est difficile de conquérir la liberté et combien il est difficile de la conserver, quelle vigilance est toujours nécessaire pour qu'une opinion ne domine pas. Nous savons quels efforts sont nécessaires pour sauver la liberté, notre lutte de libération. Et je dois terminer : la résistance sera toujours la résistance. C'est ainsi que l'on vit en Europe.

SEANCE DU DIMANCHE MATIN

La séance fut présidée par M. Li Causi, vice-président de la Chambre des Députés italienne, entendit un rapport de Mme Judith Hart, député au Parlement britannique et un certain nombre d'interventions.

Mme Judith HART

Député au Parlement britannique

Je pense qu'il y a beaucoup de simples gens de nos pays qui ignorent totalement les monstruosité du régime portugais actuel, qui sont totalement dans l'ignorance des cruautés infligées aux prisonniers politiques au Portugal. S'ils l'ignorent cela n'est pas de leur faute, il s'agit de gens qui comprendraient très bien s'ils avaient connaissance des faits. C'est ce que notre Conférence doit faire dans tout nos pays. La presse, en France, en Angleterre, partout, est hésitante, n'ose pas rendre compte et révéler comme il convient ce qu'il se passe au Portugal.

Un des buts de notre Conférence, cette semaine, est de permettre à chacun d'entre nous de ramener dans nos pays davantage de renseignements, davantage d'informations et d'insister pour que les gens simples puissent savoir un peu plus de cet état de choses et partager avec nous nos soucis, notre anxiété, afin que des actions soient entreprises sur le plan national et international pour changer cette situation au Portugal. J'ai trouvé moi-même au Portugal, cet été, j'ai trouvé extraordinaire d'accepter le journal lorsqu'on se promène dans cette si belle ville de Lisbonne, alors que dans cette prison de Lisbonne des cruautés se poursuivent et qu'il y a des prisonniers depuis de longues années ; de la même façon, je suis certaine que le touriste au Portugal qui va passer des vacances est dans l'ignorance la plus complète de cet état de choses et si on le lui explique, il trouve difficile à comprendre que dans ce beau pays, il y ait pour les Portugais des noms comme Porto, etc., qui ne signifient pas pour eux une belle ville ou une région de vacances, mais au contraire, représente la mal-faisance du régime qu'ils subissent depuis si longtemps. Je pense peut-être qu'il y a une grande hésitation pour discuter de la cruauté et la bestialité en soi. Moi-même, comme vous autres, j'ai conscience

qu'il y a plus d'un millier de prisonniers à Caxias, 200 autres à Peniche, mais ce que je voudrais aujourd'hui, c'est répondre à la question si souvent posée : qui sont ces gens-là ? Qui se trouve dans les prisons politiques au Portugal ? Je crois qu'il est important de poser la question et d'essayer d'y répondre.

Bien entendu, il y en a beaucoup dans ces prisons politiques qui sont des communistes, dit-on. Nombre d'entre eux sont des communistes, membres du parti. Je pense que dans une situation telle que celle que nous avons trouvée au Portugal d'aujourd'hui, il est inévitable que dans cette situation précise, des hommes et des femmes s'adressent au mouvement qui s'oppose au régime de la manière la plus conséquente ; la liberté politique et la discussion politique doivent bien entendu comprendre le droit aux communistes d'organiser leur propre mouvement politique. Il y a également beaucoup de gens qui ne sont pas communistes du tout, ni d'une manière idéologique mais simplement des hommes et des femmes qui croient à la démocratie et certains d'entre eux, on les appellerait plutôt en Angleterre des sociaux-démocrates, d'autres des libéraux qui ont le souci de la liberté, d'autres ne rentrent dans aucune catégorie, seulement ils se rendent compte que ça ne va pas au Portugal et ils voudraient changer le régime. Des gens qui veulent promouvoir des changements sociaux et politiques qui leur paraissent nécessaires dans un pays qui ne possède ni démocratie, ni les moyens d'organiser l'opposition politique. Mais, plutôt que vous donner des statistiques de cruauté et mauvais traitements, ce que je voudrais, c'est prendre un cas particulier que je connais personnellement pour l'avoir vu ; j'ai parlé avec des gens proches de cet homme et essayer de vous démontrer comment le système agit.

Il s'agit d'un étudiant, un étudiant brillant, il s'appelle José Bernardino, j'ai sa photo dans ma serviette, c'est un beau garçon, jeune, et en tant qu'étudiant à l'Université de Lisbonne il avait été reconnu comme un des dirigeants des étudiants de Lisbonne et était le président d'un certain nombre d'associations estudiantines. C'est le type même du jeune homme dont, dans notre société démocratique, nous sommes particulièrement fiers, c'est le genre d'homme que nous considérons comme futur dirigeant de notre société à Oxford ou Cambridge en Angleterre ou dans toute Université de vos pays quand vous trouvez un jeune homme comme celui-là, vous vous dites combien il est splendide que notre système politique ait pu élever et donner naissance à ce jeune homme désireux de faire de belles choses. Vous vous rappelez qu'au printemps dernier, à l'Université de Lisbonne, il y avait beaucoup de controverses du fait de la conception qu'a le régime salazarien des libertés de pensée et d'opinion.

C'est pourquoi les étudiants étaient de plus en plus mécontents, parce qu'il était clair que s'ils n'agissaient pas correctement, c'est-à-dire s'ils s'engageaient dans l'opposition, s'ils voulaient faire campagne par n'importe quel moyen et agir librement comme ils l'entendaient, ils savaient qu'ils risquaient de voir leurs associations interdites.

Comme résultat de toute cette fermentation, il y a eu des émeutes dans l'Université de Lisbonne et une des personnes arrêtées par la police secrète était précisément ce jeune étudiant. Voyons maintenant les conditions de son arrestation. Bien entendu, le même sort est arrivé à des milliers d'autres. Il est difficile pour nous autres, habitués à la démocratie, de comprendre comme des êtres comme ceux-là sont ramassés et jetés en prison. Que s'est-il passé ? Il y a évidemment des mouchards dans chaque café de Lisbonne qui gagnent un peu d'argent en aidant la police secrète à ramasser les

personnes dites dangereuses. Le mouchardage est la conséquence naturelle d'un régime fasciste. Un Etat fasciste ne peut vivre sans les mouchards. Et il y a bien entendu des mouchards parmi les étudiants comme parmi les autres et ce jeune homme a été ramassé en tant que dirigeant des étudiants, et ils se sont dits qu'en l'arrêtant il leur serait plus facile de contrôler l'action des autres étudiants. Moi-même quand j'étais à Lisbonne, l'été dernier, on m'a dit de faire attention dans ma façon de parler aux Portugais en ce qui concerne le régime, car on me disait qu'on ne savait pas quand on était ou non surveillé. Comme je venais d'Angleterre, je pensais « il se peut que ce soit vrai, mais ce doit être très largement exagéré ». Je constatais que pour être sûr, on devait discuter au milieu de la rue, on devait être certain qu'en prenant un taxi pour aller rendre visite à quelqu'un, on n'était pas suivi. Et après toute cette expérience, j'ai été moi-même suivie et j'ai vu moi-même un mouchard de la P.I.D.E. dans un café, un soir.

Cela peut paraître exagéré aux oreilles des occidentaux particulièrement en Grande-Bretagne, mais j'ai vu les mouchards et à cause de cela, ces jeunes étudiants sont certains, à un moment ou un autre, qu'ils risquent d'être ramassés par la police politique.

Qu'est-il arrivé à ce jeune homme une fois en prison ? Il a été interrogé. Et comme cela est arrivé à des milliers de prisonniers politiques au Portugal et comme cela arrive encore aujourd'hui à beaucoup d'autres et continuera aussi longtemps que nous laisserons ce système se poursuivre, il a été battu, et cela je le sais parce que j'ai parlé avec des personnes qui ont vu ses vêtements tachés de sang, il a donc été battu. Il a été soumis au supplice de la statue, au supplice du manque de sommeil et jeté dans une cellule, dans ce genre de cellules où le Dr Vicente a été également détenu. Une cellule pas beaucoup plus large qu'un cercueil à peu près 2 mètres sur 1 mètre et je sais que c'est dans cette cellule que José Bernardino ainsi qu'Armando Vicente ont été enfermés. Des cellules où il est pratiquement impossible de faire quoi que ce soit sauf rester assis. En s'allongeant on occupe toute la cellule. Il a été en détention solitaire et, bien entendu, à la suite de ce traitement, depuis mai 1962, date de son arrestation, il est sourd et son état général très mauvais.

Mais le pire, c'est qu'il est toujours là et peut être constamment interrogé et sans aucune garantie d'être remis en liberté à moins que nous ne fassions beaucoup de bruit sur ce fait. Il reste arrêté par mesure de sécurité. C'est-à-dire il n'y a pas eu de procès (1). Nous le savons tous, mais les gens à l'extérieur ne le savent pas. La P.I.D.E. le garde en prison parce qu'on le considère dangereux à la sécurité de l'Etat. Et lorsque la période de détention actuelle sera terminée, elle pourra être renouvelée sans qu'aucun tribunal soit avisé. Les prisonniers politiques qui subissent le jugement se considèrent heureux, parce que c'est une exception favorable, parce qu'ils ont des possibilités très légères lors d'un procès, de pouvoir sinon être mis en liberté, du moins être condamnés à une détention limitée dans le temps. Et à la fin de cette période, ils ont une chance d'être mis en liberté à moins, bien entendu, que l'Etat ne juge nécessaire de les conserver en prison à la fin et après cette période en tant que danger pour le régime.

Pour revenir à José Bernardino, il est soumis à toute la brutalité

(1) Le procès de J. Bernardino a eu lieu en mai 1963. Les présents, y compris des avocats anglais et américains ont pu y voir l'accusé frappé en pleine audience par la police sous l'œil complaisant du président du Tribunal Plenário de Lisbonne, le « juge » Silva Caldeira.

du système portugais. Et c'est un point qui à mon avis n'est pas complètement compris et que là où il y a des prisonniers politiques, il y a un système de répression qui, pour survivre, doit cultiver le sadisme qui se trouve dans les éléments les plus bas de la population. De même que Hitler avait cultivé le sadisme avec les S.S., le Portugal doit cultiver le sadisme parmi ses gardiens de prison afin de maintenir son régime.

Maintenant, certainement, si José Bernardino est jugé à un moment ou un autre, il est probable que le procès sera du genre du procès auquel j'ai assisté concernant Arlindo Vicente dont on a parlé hier. Je vous dirai ce qui s'est passé. Le procès a commencé à 2 heures et on sait qu'il n'est pas possible de réserver une place pour être dans la salle du tribunal. Aussi, on s'amène devant la salle une demi-heure ou trois quarts d'heure avant le procès afin de faire tout le possible pour pouvoir pénétrer dans la salle d'audience. Lorsque les portes du tribunal s'ouvrent, il y a peut-être une cinquantaine de personnes à l'entrée et il y a toute une bagarre pour entrer dans la salle. Une fois entré, il y a de la place pour 60 personnes, mais à peine une vingtaine de sièges, bien entendu, et les autres sièges sont déjà occupés avant l'ouverture des portes.

J'ai exposé cela au Ministre des Affaires étrangères portugais avec qui j'ai discuté pendant une heure et demie et sur ce point il n'a pas pu me répondre. Bien entendu, il est difficile de répondre à quelqu'un qui a assisté à ce genre de choses et il savait qu'il ne pourrait me convaincre que toutes ces places n'avaient pas été occupées par les hommes de la P.I.D.E. avant le début du procès. Et ceci est fait pour empêcher le public de savoir ce qui s'est passé au procès et pour empêcher les manifestations politiques dans la rue.

Le procès est théoriquement ouvert au public, mais si on tient compte des membres de la famille du prisonnier, il ne reste qu'une poignée de places libres pour les gens qui voudraient assister au débat. J'ai aussi constaté d'être particulièrement gênante pendant le procès et cela est certainement valable pour les autres procès, car c'est une sorte de révélation de toute la base de la répression au Portugal.

La défense voulant essayer d'obtenir la mise en liberté pour un prisonnier doit essayer d'établir pas tellement ce qui pouvait être justifié suivant tel ou tel point, du point de vue de l'analyse démocratique, de l'action démocratique, en d'autres mots, ils ne peuvent pas dire tout. On ne peut pas dire non plus, l'Etat n'est pas dirigé comme il faut et je voudrais qu'il soit mieux dirigé. Ils ne peuvent parler ainsi comme ils ne peuvent dire que leur conception de la démocratie ou du socialisme ou du libéralisme ou n'importe quoi mérite une discussion. Afin d'avoir la chance d'être mis en liberté, ils devraient convaincre le tribunal qu'ils n'avaient la moindre pensée de ce genre, qu'ils n'avaient nullement pensé changer les bases du régime et de l'Etat, ils devraient expliquer qu'ils ne peuvent pas être considérés comme des opposants au régime. Cela ne peut réussir car il est manifeste qu'ils sont des adversaires du régime. Ce que je veux démontrer, c'est que cela illustre éloquentement l'intensité du manque de démocratie au Portugal. Afin de se protéger au tribunal, il faudrait dire soi-même qu'on ne croit pas en la démocratie et qu'on ne veut pas critiquer le régime salazarien. Cela, bien entendu devrait convaincre tous ceux qui auraient le moindre doute sur la nature du système portugais parce que cela signifie que non seulement il n'y a pas de démocratie au Portugal, mais qu'on est considéré coupable si on essaye de développer la moindre idée démocratique.

Cet étudiant n'avait pas eu à supporter les plus terribles angoisses des tortures mentales qui ont été infligées à des prisonniers parce que si l'on est marié, si on a une femme, vous savez que, peut-être, votre femme sera aussi emprisonnée parce qu'elle doit partager la responsabilité de vos fautes, de votre culpabilité. Si vous êtes une femme, une mère et que vous savez qu'être en prison ne signifie pas seulement d'être soumis personnellement à des tortures, que cela ne signifie pas seulement d'être séparée de son mari, mais que cela signifie aussi la séparation d'avec les enfants et qu'on inflige aux enfants toutes les horreurs de savoir que leur mère est en prison, qu'ils aient le droit de la voir ou de ne pas la voir.

Cette façon d'utiliser volontairement l'affection des gens les uns pour les autres, d'utiliser l'affection des membres d'une famille, cette façon de mener la répression politique est quelque chose d'horrible non seulement pour tous ceux qui tiennent à la démocratie, mais pour toute personne qui tient à la famille, pour toute personne qui tient aux relations d'affection. Et cela est utilisé par Salazar, c'est le genre de chose qu'il utilise.

Et je voudrais dire un mot de la conversation que j'ai eue avec Franco Nogueira, Ministre des Affaires étrangères parce qu'au cours de notre discussion, nous avons parlé de beaucoup de choses et des différences et des raisons de ces différences entre l'absence de la démocratie au Portugal et la démocratie qui existe ailleurs, en Europe.

Je pense qu'une des remarques les plus importantes qu'il ait faites pendant que nous parlions de la misère de la majorité du peuple portugais qui empêche le Portugal de sortir de la féodalité et que nous montrions que tous les développements capitalistes du Portugal dépendaient des injections de capitaux étrangers et nous parlions de la façon dont il fallait encourager la démocratie et la façon comment des pays comme la France et d'autres avaient encouragé la démocratie et il a dit : voyez-vous la difficulté est que notre peuple n'est pas encore assez éduqué pour la démocratie. Je pense que là on voit le lien entre le système lui-même et le fait qu'on emprisonne des gens pour leur action politique. Je pense qu'il faut insister sur cela. Il est faux d'admettre à un moment quelconque que l'on peut séparer l'amnistie des prisonniers politiques du genre de système qu'inévitablement entraîne cet emprisonnement. L'un dépend de l'autre et si on obtient l'amnistie pour les prisonniers politiques et qu'en même temps il y ait une déclaration qu'il n'y aura pas d'autres prisonniers politiques, cela aboutirait certainement au changement du système politique au Portugal, car il ne pourrait plus être fasciste.

Sa base même lui serait enlevée et en menant cette action pour l'amnistie et pour mettre fin aux emprisonnements politiques on bouleverserait complètement les bases de la société au Portugal parce qu'on donnerait le champ libre au mouvement du peuple pour la liberté, il pourrait s'organiser comme il voudrait, il pourrait essayer de s'organiser en partis politiques sans être emprisonné pour le faire. Et si on arrivait à une telle situation, non seulement on obtiendrait l'amnistie, non seulement on mettrait fin à l'emprisonnement politique, mais aussi on aurait créé une situation nouvelle et un ordre social entièrement nouveau. Je pense qu'à cause de cela nous devons tous admettre que lorsque nous réclamons l'amnistie pour les prisonniers politiques, nous réclamons aussi un changement fondamental du système portugais. J'espère que cette Conférence décidera que chaque délégation venant de nos différents pays essaiera de faire comprendre non seulement au peuple de notre pays, mais également au gouverne-

ment de notre pays certains de ces points essentiels. L'un des moyens qu'ils emploient est le fait que les capitaux allemands, anglais, américains et français, soutiennent le système politique actuel au Portugal car les investissements sont donnés à Salazar pour qu'il puisse maintenir un système qui repose sur la persécution politique. Si nous faisons comprendre cela à notre peuple pour l'obliger à être un peu plus intolérant envers un tel soutien économique du système de Salazar, nous aurions un grand succès. La seconde chose c'est qu'en appuyant d'une façon quelconque la politique coloniale du Portugal, nous appuyons la situation actuelle du Portugal car le Portugal dépend pour une grande part du maintien de la situation actuelle en Angola. Certains des plus petits pays ex-coloniaux ont essayé de faire admettre aux Nations Unies des motions contre la situation en Angola. Ainsi ils ont aidé les emprisonnés politiques. Le troisième facteur qui appuie le gouvernement portugais, c'est aussi la présence du gouvernement portugais actuel à l'intérieur de l'O.T.A.N. et l'appui qui lui est donné également par le gouvernement américain pour lui permettre d'installer des bases et cela crée ainsi des visites de prestige au Portugal.

Et il y a eu de véritables visites royales et cela suppose le prolongement du système pendant des années et des années. Je pense que nous devons aborder de cette façon le problème des souffrances des prisonniers politiques non seulement avec toute la sympathie que nous avons tous pour eux, non seulement avec l'inquiétude terrible que nous avons de les faire sortir de prison et de leur offrir une vie heureuse à nouveau, mais nous devons aussi insister pour que des actions puissent être prises par tous ceux qui sont hors du Portugal pour mettre fin à la possibilité de poursuivre la répression politique.

Nous devons considérer comme notre devoir et notre fonction de chercher les moyens par lesquels nous pouvons, nous autres, en imposant à nos gouvernements certaines actions, prendre la responsabilité d'attaquer de façon réaliste les bases de l'emprisonnement politique au Portugal et il y a des problèmes politiques qui sont inséparables de la tragédie personnelle.

Nous devons sortir de cette Conférence fermement convaincus que nous pouvons aider les prisonniers politiques du Portugal et obtenir l'amnistie.

Marcel CAILLE

Secrétaire de la C.G.T.

La Confédération Générale du Travail de France tient à apporter à la Conférence d'Europe Occidentale pour l'Amnistie aux emprisonnés et exilés politiques portugais son soutien le plus complet et s'il m'est permis, de cette tribune, nous tenons à assurer à nouveau de notre entière solidarité le peuple portugais qui lutte pour son affranchissement et en particulier, cette solidarité va vers nos frères, les travailleurs portugais qui se sont résolument placés au premier rang de cette action. La C.G.T. a toujours agi en faveur de la solidarité internationale des travailleurs. C'est pourquoi elle se sent si proche des travailleurs et du peuple portugais et la sympathie que les travailleurs français éprouvent pour leur combat ne cesse de grandir au fur et à mesure que parviennent les informations qui témoignent de l'ampleur de cette action, de ce combat, de sa ténacité et de son courage. La tragique expérience que les travailleurs portugais ont de 36 années de fascisme ne peut manquer de faire réfléchir les travailleurs français au moment où dans notre pays le pouvoir tente d'aller plus loin dans la voie de la dictature, tente de porter des coups à l'opposition montante, de développer de nouvelles atteintes aux libertés syndicales de différentes façons ce qui jette une inquiétude légitime dans la classe ouvrière de notre pays.

La compréhension des luttes démocratiques au Portugal se développe d'autant en France que des milliers de travailleurs portugais viennent travailler dans notre pays, que leur nombre grandit sans cesse, fuyant la misère qui étreint la classe ouvrière.

Des liens se sont établis entre les travailleurs portugais et les travailleurs français, ici, dans notre pays et la C.G.T. se fait un devoir d'organiser la défense des travailleurs portugais au même titre que celle des travailleurs français.

Soyez assurés et ce sera ma conclusion, que nous porterons toute l'attention nécessaire aux décisions que prendra cette Conférence Internationale.

Décisions qui aideront, j'en suis certain, comme tous mes amis, à agir tous ensemble pour l'amnistie aux emprisonnés et exilés politiques portugais afin qu'ils puissent effectivement retrouver avec la liberté, la place qui leur revient dans leur pays. C'est ainsi que cette Conférence remportera tout le succès mérité.

Mme Helen WARD

du Comité britannique

Mesdames, Messieurs, je voudrais seulement commencer par vous mentionner deux messages que nous avons reçus.

Le premier vient de Bertrand Russel. (1)

Le second message provient du grand sculpteur Henri Moore, qui dit : de nombreux artistes, ainsi que des intellectuels souffrent sous la dictature de Salazar. Certains ont perdu leur vie, d'autres ont perdu leurs moyens d'existence, d'autres ont été torturés, d'autres ont été assassinés. Il y a un an, à peu près, Coelho a été fusillé en pleine rue, à Lisbonne. D'après les renseignements reçus de Lisbonne, le nom de deux agents de police est connu mais on a refusé d'ouvrir une enquête. Il est bon que la Conférence d'Europe Occidentale ait lieu lors du premier anniversaire de la mort de Coelho, ceci pour la bonne renommée de la démocratie, je souhaite son plus grand succès.

Je voudrais vous donner également connaissance d'un autre bref message envoyé par la Conférence des 104 églises baptistes : « notre association consiste en 104 membres et notre conférence a été bouleversée par ce qu'elle a entendu sur la situation au Portugal.

Des vœux ont été exprimés pour le plein succès de vos efforts et la bénédiction appelée sur vos travaux. »

Je voudrais maintenant vous dire quelques mots du grand travail que nous avons accompli en Grande-Bretagne parce que cela vous donnera une certaine idée sur le soutien dont notre mouvement jouit et peut-être parce que cela pourrait rendre service au mouvement dans d'autres pays où il n'est pas aussi développé.

Nous avons commencé avec une campagne de signatures pour l'amnistie au Portugal. Un comité a été fondé et a commencé par l'envoi du matériel de pétition au plus grand nombre d'organisations de toutes sortes que nous puissions toucher. En plus, nous avons publié un dépliant de la Conférence qui a été largement distribué et nous pouvons dire maintenant que nous avons le soutien syndical de plus de 30 syndicats nationaux. Il y a 124 centrales syndicales locales, il y a un grand nombre d'étudiants universitaires et dans les Universités nous avons environ 150 professeurs universitaires et conférenciers qui ont signé notre appel pour déclarer leur soutien à notre mouvement d'une manière ou d'une autre. Nous avons 66 sections du parti travailliste auxquelles s'ajoutent un grand nombre de membres du Parlement dont on a parlé hier et d'autres ont également signé.

(1) Voir page 100.

Nous avons aussi le soutien du parti libéral, députés libéraux, de fédérations locales et de candidats libéraux, le soutien des mouvements coopératifs et des églises et d'individualités isolées et qui occupent des places importantes dans la vie publique.

Le résultat de notre campagne a été d'obtenir 5.000 signatures, ce qui peut ne pas paraître grand-chose, mais ce sont des signatures de personnalités qui agissent dans la vie publique d'une manière ou d'une autre.

Nous avons essayé de lancer une campagne de presse, ce qui n'est pas facile, comme vous pouvez vous l'imaginer, en Grande-Bretagne. Nous avons utilisé la méthode de lettres à la rédaction qui ont donné des résultats assez favorables car ceci nous a donné l'occasion d'entrer en contact avec des personnes désireuses de nous aider dans notre campagne et, à la suite de ces lettres, il y a maintenant en Angleterre deux partis qui agissent pour la même cause.

Nous travaillons également sur le problème des prisonniers politiques portugais en coopération avec deux autres organisations britanniques, l'organisation de l'amnistie et le Conseil pour la liberté au Portugal et dans ses colonies.

Au cours de cette année, nous sommes allées, Mme Hart et moi-même au Portugal en mission internationale et nous nous sommes rendues compte qu'en divers endroits, particulièrement à la Chambre des Communes où il y avait un grand nombre de participants, nous avons obtenu un résultat nettement favorable puisque après avoir adopté une résolution protestant contre l'arrestation de Luisa Paula, plus tard elle était mise en liberté.

Nous ne voulons pas prendre cela à notre compte mais nous avons quand même le sentiment que la pression sur les autorités portugaises peut causer par des pétitions similaires les mêmes effets. Comme résultat de la diffusion et distribution de notre matériel sur la situation des prisonniers politiques au Portugal, nous sentons que nous avons commencé à démasquer publiquement le régime du Dr Salazar.

Un grand nombre de personnes soutiennent notre mouvement. Au début, elles étaient seulement intéressées par l'aspect des droits de l'homme et petit à petit leurs yeux s'ouvrent en lisant ce qui se passe en réalité et je pense que cela a une valeur très importante pour notre campagne.

M^e Roland WEYL

retour d'un procès à Lisbonne

J'étais au Portugal, voici environ trois semaines, pour assister au procès devant le tribunal plenario de Lisbonne, d'un des dirigeants du Parti Communiste Portugais, Pato. Et je voudrais, ici, vous apporter un double témoignage. Témoignage de ce que j'ai vu à ce procès. De l'absence à peu près totale de possibilité de défense et, d'autre part, de ce que sont nos propres possibilités telles que je les ai profondément ressenties de façon concrète au Portugal, même ne serait-ce que dans les contacts que j'ai pu avoir avec le président du plenario, homme désigné par le gouvernement pour cette tâche qui est pour un nombre d'années déterminé en attendant que le gouvernement lui nomme un successeur, après lui avoir donné l'avancement honorifique que méritaient les services rendus par lui. Les entretiens que j'ai pu avoir à l'occasion de ce procès, sont eux-mêmes, très révélateurs de la façon dont même ces hommes sont à l'écoute de la façon dont on peut les juger dans le monde ils démontrent combien votre intervention peut être décisive dans leur propre attitude. Sur le premier point, état de la défense, moyens de la défense, je dois vous dire, ayant pourtant eu l'occasion de voir d'autres procès, d'autres procès politiques dans des conditions où, souvent, un certain nombre de droits fondamentaux étaient ignorés, je n'ai jamais vu des procès conduits de cette façon, jamais.

Je n'ai pas la possibilité d'entrer dans les détails comme on voudrait le faire sous le coup de l'émotion, mais, je vous donne les grandes lignes de la façon dont s'est déroulé ce procès. Je m'attendais à voir, étant donné qu'il s'agissait d'un dirigeant du Parti Communiste Portugais, et par conséquent, bien que d'une organisation interdite, néanmoins d'une personnalité politique importante, je m'attendais à assister à un grand débat. J'ai là aussi assisté à un monologue. A un monologue dont les avocats d'ailleurs étaient eux-mêmes exclus, ce qui faisait que c'était un monologue. Pour vous donner une idée, j'avais vu avant le procès, l'acte par lequel selon la procédure portugaise, l'avocat dès le début des débats dépose ce que nous appelons des conclusions, c'est-à-dire, un acte par lequel l'avocat précise : voilà quels sont les moyens de défense de mon client. Caractéristique tout à fait particulière à ce procès, cet acte comportait la déclaration par l'accusé qu'il revendiquait son appartenance au Parti Communiste Portugal et dans la suite de sa déclaration, il protestait contre le fait qu'on le poursuivait en disant que c'était une organisation secrète déclarant : je n'appartiens pas à une organisation secrète, j'appartiens à une organisation interdite, je suis clandestin, je ne demanderais, quant à moi, qu'à être au grand jour et à agir légalement pour user de la liberté d'opinion et de la liberté d'association qui doivent être

garanties à tous les citoyens. Je vous dis cela parce que lorsque l'acte a été déposé par l'avocat, le tribunal s'est passé l'acte de main en main et a refusé d'en donner lecture. Alors qu'en réalité il y a un article du code pénal qui prévoit que cette lecture sera faite après l'acte de l'accusation. Violation du code pénal, je m'attendais à un débat, il n'y en a pas eu. Il y a eu la lecture, et vous allez voir pourquoi la lecture, par le président d'un jugement interdisant la lecture à haute voix que venaient de demander les avocats en disant que cet acte lui-même signé des avocats constitue un crime car il s'agit d'un acte qui constitue l'apologie indirecte du Parti Communiste Portugais. Vous noterez qu'il était considéré comme tel le simple fait de dire : nous demandons à bénéficier de la liberté d'association et c'est parce que nous ne l'avons pas que nous sommes poursuivis. Aucun droit à la défense, le jugement déclarait que la défense ne permet pas d'utiliser n'importe quel argument. Ensuite les accusés ont été interrogés. Il y avait le mari et la femme poursuivis tous les deux, leurs deux jeunes enfants ayant été recueillis, après avoir été arrêtés avec eux, par les grands-parents. Eh bien, ils ont voulu expliquer leur position, dire leurs motifs : nous sommes membres du Parti Communiste pour telle et telle raison, se situer comme des hommes politiques, se situer comme des citoyens et pour reprendre leurs propres termes, avoir une défense digne. Le président a exigé qu'ils ne répondent que par oui ou par non aux simples questions de savoir s'ils avaient loué leur maison, s'ils l'avaient achetée, s'ils l'avaient louée pour eux, depuis quelle date ils étaient au Parti Communiste, en disant le reste ne nous intéresse pas, nous ne sommes pas ici pour juger vos raisons. A la suite de quoi ils ont refusé de se prêter à ce qui n'était plus un procès digne d'eux et le procès s'est poursuivi en un monologue à un tel point que les policiers ayant été interrogés racontèrent qu'ils ne savaient rien, car au fond, même sous la torture, Pato avait subi 11 jours et 11 nuits de torture de la statue, 11 jours et 11 nuits, il avait refusé de parler à la police. Lorsque Pato a voulu intervenir en disant : mais il faut que le tribunal sache que j'ai eu 11 jours et 11 nuits de la torture de la statue, le tribunal lui a dit : « Vous n'avez pas à intervenir dans cette partie du débat » et ce n'est qu'en couvrant la voix du président qu'il a pu dire qu'il avait été torturé.

Lorsque les avocats ont voulu plaider, ils ont été à deux reprises interrompus, l'un deux fois — une fois pour avoir dit « ce procès a lieu parce qu'il y a une interdiction, que le Parti Communiste est interdit, mais il faut bien vous dire qu'il y a beaucoup de pays en Europe Occidentale où la philosophie qu'il professe sont des opinions philosophiques enseignées dans les facultés » — il s'est fait interrompre en disant qu'il était à ce moment passible du crime d'apologie indirecte. Lorsqu'ensuite, il a voulu, enchaînant à ce moment-là, évoquer Romain Rolland et dire que le problème était celui du droit d'association et était la conséquence nécessaire de la liberté de pensée, on l'a à nouveau interrompu en disant que cette allusion au droit d'association était encore un acte d'apologie indirecte et par conséquent passible d'incrimination, et il a dû s'arrêter de plaider. L'autre, alors, plaquant à son tour, a dû renoncer lui-même, après avoir été également interrompu et menacé par le président pour avoir dit « que ma cliente soit condamnée à deux ou à huit ans, que vous cherchiez à décider si elle a été dirigeante ou simple membre, peu importe car avec les mesures de sécurité, vous savez très bien que c'est en tout cas la prison pour la vie... ». Le président l'a interrompu par cette phrase qui est un aveu effroyable, il lui a dit : « non ! vous n'avez pas le droit de dire cela, vous dites cela parce qu'il y a un

observateur ici et par conséquent je pourrais vous faire poursuivre pour atteinte au crédit du Portugal ». Cette fameuse question dont parlait mon confrère Supervielle hier. « Je pourrais vous faire incriminer et n'oubliez pas que c'est la prison majeure et les mesures de sécurité ; je pourrais faire incriminer vos avocats pour avoir porté atteinte au crédit du Portugal, vous savez très bien que les mesures de sécurité ne sont pas de la prison à vie car elles peuvent être levées pour celui qui se repend », ce qui était l'aveu public, en ma présence, que les mesures de sécurité sont perpétuelles pour l'homme qui ne se renie pas. Alors, il a dû à son tour renoncer à plaider. Et vous noterez que ces renoncements ne sont pas des démissions par manque de courage, le simple fait pour ces avocats d'être à la barre, de défendre des prisonniers politiques est déjà un acte de courage. L'un des deux avocats qui plaidaient a fait déjà huit fois de la prison et il a une quarantaine d'années. Huit fois de la prison et il était en prison quand il a été désigné par Pato et il est en liberté provisoire, il avait subi lui-même quatre jours et quatre nuits de statue lors de son dernier emprisonnement.

Ces avocats ne sont pas libres de plaider, ils n'ont aucun moyen et en réalité ils ont été en ma présence, à quatre reprises, menacés eux-mêmes d'être incarcérés. Ah ! je sais bien qu'il y a un nouveau décret en vertu duquel on n'a plus le droit, après l'affaire Palma Carlos d'arrêter à l'audience, mais rien n'a interdit d'arrêter le lendemain et il suffisait de voir le procureur qui n'a pas dit un mot, qui n'a pas demandé la moindre condamnation, car il faisait suffisamment confiance au tribunal pour le faire, mais qui chaque fois que le tribunal menaçait les avocats de sanctions levait ostensiblement son crayon pour prendre note et verbaliser. C'est vous dire dans quelles conditions, j'en aurais terminé avec cet aspect, dans quelles conditions les avocats sont amenés à intervenir, j'allais dire à faire semblant d'intervenir, lorsqu'à la fin, à la dernière audience, les accusés ont voulu dans la déclaration finale à laquelle ils ont droit, enfin pouvoir s'exprimer, enfin pouvoir dire ce qu'ils avaient sur le cœur, faire leur défense d'hommes, de citoyens, ils ont été expulsés et les avocats ont dû assister à cette expulsion, impuissants car la procédure ne leur donnait pas la parole et ils auraient à nouveau été sans aucun doute l'objet de menaces s'ils étaient intervenus. Et je dois dire que j'ai la conviction que s'ils avaient seulement tenté de dire ce qu'ils ont dit en ma présence, ces avocats, et qui les a fait menacer de poursuite, s'ils avaient osé le dire à une audience où je n'aurais pas été là où il n'y aurait pas eu d'observateur, ce n'est pas des menaces, ils auraient été le lendemain incriminés et condamnés à la prison majeure.

Et je dois vous dire que pendant toute l'audience même si d'autres n'avaient pas su qui j'étais, le tribunal obsédé par ma présence, le président n'arrêtait pas de faire des réflexions en français à mon adresse, que le deuxième jour, entrant à l'audience, s'apercevant que j'étais là, il avait un peu compté que je partirais la veille, m'a salué de son siège. Je suis allé le voir pour prendre congé aux deux audiences et ce qui m'a beaucoup frappé, c'est le besoin qu'il a éprouvé de se justifier. Je reprends ses propres termes car dès le début il m'a dit : « Mais que venez-vous faire ici ? ». Je lui dis : « Un voyage d'information ». Il me dit alors : « Je compte sur vous pour dire la vérité », à ce que je dis : « Je suis là pour cela, vous pouvez y compter ». Mais je dois alors dire la vérité aussi de ce qui s'est passé dans son cabinet, la façon dont il m'a dit : « Ah, vous comprenez, vous n'êtes pas là pour nous juger, mais enfin avant de se faire une opinion il faut entendre les deux points de vue ». Je dois dire qu'il s'agit du

président Caldeira qui est très certainement on ne peut même pas dire répressif, qui est très certainement le plus automatique dans la répression et l'interdiction du débat. J'avais vu comment il s'était comporté à l'audience, eh bien, même lui, même celui-là. Ah, il faut que vous compreniez, et alors ses raisons elles-mêmes sont effarantes, vous comprenez, « la loi est la loi, nous n'avons pas à savoir, nous avons à appliquer ». Alors, voyons, quand je lui ai dit « vous faites de l'automatisme », il me dit : « non, nous sommes justes, nous faisons des nuances » ; « Mais comment pouvez-vous les faire si vous ne connaissez pas les mobiles, si vous refusez de connaître les raisons des gens ? » « Ah, bien, le simple militant a tant, le dirigeant a tant et puis entre les deux, eh bien, selon qu'il y a tel fait, tel autre fait, alors, c'est un petit peu une sorte de tarif, de barème différentiel », raisons effarantes, raisons qui n'en sont pas, qui ne cherchent en réalité qu'à dissimuler un mépris total d'un minimum du sens du droit et de la justice.

De même qu'alors il me dit : « Vous savez, il faudrait tout de même que vous remarquiez que nous sommes beaucoup plus libéraux qu'en Espagne, par exemple. Nous ne condamnons jamais qu'à 10 ans de prison, par exemple, ce qui est déjà grave ». Mais alors qu'il venait quelques minutes avant d'interrompre un avocat et de l'interdire de continuer parce qu'il avait prétendu que les mesures de sécurité étaient permanentes et que le président lui-même venait de faire l'aveu à l'audience que les mesures de prison qu'elles soient de 2 ans, de 8 ans, c'est en réalité la prison à vie. Dès le moment où les mesures de sécurité sont appliquées, eh bien, lui qui venait de reconnaître cela publiquement à l'audience, me disait avec une, enfin je me demandais si c'était de l'ironie ou de l'inconscience, « mais ce n'est jamais que quelques années de prison ».

Voilà simplement des faits, des choses vues, le récit d'un procès politique au Portugal. Il vous appartient d'y réfléchir.

Le poète espagnol Marcos ANA

C'est avec l'émotion naturelle d'un homme qui a passé 23 ans et demi en prison que je porte mon adhésion à cette Conférence.

Je souhaite et je désire à ce Congrès le plus grand succès et que ses conséquences aient des répercussions favorables non seulement pour les Portugais, mais également dans la lutte pour la libération des emprisonnés et exilés politiques espagnols, la noble cause de la lutte pour la liberté des peuples, pour la liberté des prisonniers politiques portugais et espagnols. Il faut savoir que c'est la même terreur qui existe aussi bien en Espagne qu'au Portugal. La cause du Portugal et de l'Espagne est dans le cœur de tous les peuples ; ce qui est important, c'est que nous tous qui sommes ici, sachions que l'assemblée qui se tient puisse se terminer par des résolutions de travail pratiques. Je peux vous assurer que le monde est indigné de ce qui se passe en Espagne et au Portugal et que la cause de liberté du Portugal et de l'Espagne est une cause extrêmement importante. Il est incompréhensible qu'au XX^e siècle des pays qui sont représentés aux Nations Unies violent constamment les principes de la Charte de cette organisation et foulent au pied les droits de la personne humaine.

Je voudrais profiter de ma présence à cette tribune pour saluer avec émotion nos frères qui dans la nuit de la péninsule ibérique luttent pour la liberté, luttent à Madrid et à Lisbonne. Je crois que tous les peuples méritent la liberté, méritent d'être heureux et ils ont des mérites suffisants pour obtenir cette liberté et ceux qui la méritent le plus ce sont les peuples de l'Espagne et du Portugal. Je suis tout à fait certain que l'heure de la liberté pour l'Espagne et pour le Portugal va sonner. J'ai moi-même été condamné à mort à la prison de Burgos, j'ai passé 310 jours dans un cachot. J'ai marqué sur le mur tous les jours que je passais sans voir le soleil et je pensais que cela n'allait jamais finir mais la solidarité a ouvert la porte de ma cellule. De nombreuses années après, la solidarité internationale a ouvert la porte de ma prison et je suis sorti vers la liberté et enfin j'ai revu la lumière et je suis tout à fait sûr que bientôt les portes de la liberté s'ouvriront sur les cellules que sont l'Espagne et le Portugal et que tous les prisonniers politiques portugais et espagnols sortiront et que nous pourrons rentrer dans notre patrie.

M. LI CAUSI

Vice-président de la Chambre des Députés italienne

Prendre la parole après le poète espagnol qui a passé 23 ans de sa jeunesse dans les prisons de Franco m'est très facile à moi qui ait une expérience très semblable à la sienne.

Entre les mesures de sécurité, les prisons, etc., j'ai passé 16 ans en prisons de toutes sortes, entre 1928 et 1943, sous le régime fasciste. Et je me souviens fort bien lorsqu'arrivait la nouvelle qu'à la salle Pleyel, à Paris, ou dans quelque autre grande ville, on réalisait des manifestations pour imposer au régime fasciste l'amnistie des condamnés politiques.

Et de la sorte résonne dans mon âme immédiatement tout ce qu'on dit ici et l'engagement humain a démontré qu'il y a des valeurs inhérentes au fait même d'être homme, valeurs qui ne s'éteignent pas et qui, au contraire, se développent, s'alimentent et se manifestent suivant les conditions politiques où il est possible de manifester la qualité d'homme. Certainement, il est implicite à chacun d'entre nous suivant ses convictions propres, politiques ou philosophiques, etc. tout ce que signifie réclamer à Salazar l'amnistie. Cela pose des problèmes énormes et complexes, il faut partir de ce que chacun a en lui-même. Et voilà l'importance de cette Conférence. Nous trouvons le dénominateur commun dans la démonstration la plus simple, la plus humaine de ce qui nous réunit tous, ce qui nous oblige à ne pas contredire ou à en discuter ou à débattre sur les points qui peuvent nous diviser, parce que je peux dire que le reste des problèmes existe en chacun d'entre nous, bien entendu, et que chacun d'entre nous aura affronté petit à petit, au fur et à mesure; mais en fait, nous sommes au moment de l'action et aujourd'hui nous sommes à l'action et voulons à travers l'action imposer l'amnistie. Voilà le mot d'ordre qui ressort de notre Conférence Internationale. Le reste des questions on appelle cela de l'agitation, de la propagande... Bien entendu, il existe des conditions qui devront mûrir dans la conscience des gens, et ces conditions je pense feront évidemment mûrir certaines actions.

Salazar n'a rien inventé, il s'est orienté sur ses prédécesseurs, mais il n'a rien inventé. Nous avons fait notre expérience et chacun doit la faire car les faits se répètent et s'il est juste que nous lancions le mot d'ordre AMNISTIE aux emprisonnés politiques portugais, nous ne perdons pas de vue la lutte à venir qui est impliquée par l'existence des régimes totalitaires. J'ai l'honneur de représenter les forces de gauche et d'opposition au Parlement italien. Ce Parlement italien a été créé par la lutte de la libération. Ce Parlement est très sensible aux luttes pour la liberté, parce que là, dans son sein se trouvent

tous ceux qui ont consacré toute leur vie pour conquérir la liberté, pour exprimer cette liberté. Cela explique l'écho profond qu'a toujours au Parlement italien n'importe quelle lutte de libération des peuples. Il est évident aussi que notre délégation, en raison de sa composition est une force politique et que les syndicats italiens ont envoyé ici deux délégations, cela donnera une vigueur nouvelle à Rome et ailleurs. Je m'engage à faire entendre au Parlement italien l'exigence exprimée avec tellement de conviction et de fermeté à cette Conférence, je le ferai, certainement et les occasions se présenteront sûrement.

Le Parlement italien apportera sa contribution dans la lutte pour la libération du peuple portugais.

M. LANNES

au nom de la Confédération Française
des Travailleurs Chrétiens

Mesdames, Messieurs, chers camarades, en tant que syndicaliste de la C.F.T.C., j'ai fait partie au mois de juin 1962, de la mission au Portugal qui a été envoyée par le Secrétariat International.

Si je dois affirmer, après un certain nombre de contacts, un certain nombre de choses vues et confirmées par des organismes aussi officiels que l'O.C.D.E. qui faisait il y a quelques mois des comparaisons sur le niveau de vie des différents pays d'Europe Occidentale, nous avons pu constater que le niveau de vie au Portugal, le niveau de vie des travailleurs portugais était trois fois, quatre fois, cinq fois inférieur au niveau de vie que nous connaissons dans nos pays.

Quelques chiffres : une heure et demie de salaire pour un kilo de pain, une semaine de travail pour une paire de chaussures de qualité moyenne, un mois de travail pour un costume de mauvaise qualité. Je passe sur les bidonvilles et je voudrais souligner les conditions de travail que nous avons pu trouver par exemple chez les ouvriers qui font des réparations sur les routes. Les conditions de travail complètement ahurissantes qui sont faites aux travailleurs de l'industrie du bâtiment et qui travaillent dans des conditions de sécurité invraisemblables. Le nombre de vendeurs à la sauvette, le nombre de gens qui vont pieds nus, y compris dans les grandes villes comme Coimbra et puis à Coimbra on voit les lavandières et cette ville qui est fière de son orgueilleuse université, elle l'est aussi sans doute de ses lavandières puisqu'elle les met en cartes postales, mais oubliant de donner la raison essentielle, c'est l'absence d'eau courante dans les maisons. Nous avons vu des gens dans la nuit, sur la place du Commerce, à Lisbonne, pêcher des poissons dans un mélange d'eau et de mazout, et les consommer immédiatement et ce n'était pas là un quelconque raffinement de gourmet, c'était tout simplement un aspect de la misère. Dans ce pays où le sous-développement industriel est considérable où les structures agricoles sont extrêmement déficientes, nous avons vu un certain nombre de rivières qui nous ont rappelé que des gens chantaient dans une rivière, mais c'était dans un film italien, dans les petites rivières du Portugal on ne chante pas. La publicité officielle du gouvernement portugais vante les quartiers pittoresques de Lisbonne et on n'a jamais demandé leur avis aux habitants de ces quartiers pour savoir s'ils trouvaient leur condition pittoresque.

La question que nous nous posions c'était de savoir si à 5 et 6 par pièce, ayant la liberté de se loger à 5 et 6 en vivant, oui, dans la liberté, l'égalité et la fraternité, mais 5 ou 6 par pièce, on se posait la question

de savoir combien de postes d'eau dans ces maisons, combien de dispensaires dans ces quartiers, combien de rues ayant plus de 4 m de large, constituent un aspect de la misère qui existe dans ce pays, misère qui fait l'enrichissement d'un gouvernement qui a 800 millions de dollars de réserve d'or, mais qui ne permet de payer ni les ouvriers, ni ce que quelqu'un appelait en France « les chers professeurs ». Les ouvriers, d'ailleurs, savent à quoi s'en tenir puisqu'un jour, M. Salazar a dit « la grève est un crime, nous sommes obligés de la réprimer bien que d'un cœur qui saigne ». Il s'agit là d'un cynisme propre à tout gouvernement totalitaire, gouvernement totalitaire qui assoit la misère par la répression, répression syndicale qui met en cause le droit d'association et par conséquent le droit syndical avec un syndicalisme dont les dirigeants nommés par le gouvernement ne sont que les représentants du gouvernement auprès des travailleurs.

Gouvernement qui, par exemple, au début de cette année, lorsque les médecins se sont réunis pour élire leur bureau, ce bureau n'ayant pas eu l'heur de plaire au gouvernement, eh bien, le gouvernement a nommé les dirigeants de l'Ordre. Et ce qui s'est passé pour les médecins se passe de la même façon pour les dirigeants ouvriers et dans ce pays le syndicalisme ouvrier ne connaît pas la convention collective, ne sait pas ce c'est que la Sécurité sociale, ignorant tous les aspects du code du Travail, et si le code du Travail n'existe pas, il y a à la place un très gros code pénal. Car les textes réglementaires ne sont que des textes disciplinaires, il y a une législation extrêmement précise, non seulement pour l'interdiction de la grève, mais pour contrôler également toute tentative de grève.

Dans les publications du Secrétariat International, nous publions la liste des décrets et la date à laquelle ont été pris les décrets disciplinant les travailleurs portugais réglementant la grève et la tentative de grève, car il y a toute une série de grèves qui sont prévues, la grève politique, la grève professionnelle, la grève révolutionnaire, etc., et pour chacune d'elles le tarif correspondant. Eh bien, pour tous ceux qui vont là-bas, qu'il s'agisse de travailleurs français qui, à l'occasion des fêtes de vacances, il s'en trouve, qui iraient au Portugal, qu'il s'agisse de personnalités dont les moyens financiers permettent d'assurer des vacances dans ce pays, aux uns et aux autres, il faudra dire qu'il y a la nécessité de bien marquer la différence existant entre la publicité et les choses superficielles et un certain nombre de réalités profondes. Les choses superficielles et c'est peut-être là le pittoresque de la situation, c'est que l'avenue principale de Lisbonne, par dérision, s'appelle l'avenue de la Liberté, c'est là le superficiel et les réalités, c'est la misère et la répression. L'une marchant d'ailleurs avec l'autre. En ce qui concerne notre organisation, elle a participé d'une façon très régulière à toutes les réunions du Comité International et continuera à le faire. Notre organisation qui a déjà fait des appels à toutes ses organisations départementales et nationales pour soutenir les travailleurs portugais et continuera de le faire. En ce qui concerne un rapport qui a été établi à la suite de cette mission portant précisément sur tous ces aspects de la misère et sur tous les aspects de la répression syndicale, le contenu de ces rapports a été adressé à quelques-uns de nos militants et la presse fédérale confédérale reprendra tous ces aspects afin de porter à l'ensemble des travailleurs que nous avons organisés, les positions de notre organisation et la connaissance de la situation portugaise. En ce qui concerne les travailleurs exilés du Portugal et qui viennent en France, je voudrais insister et demander à cette

Conférence que dans les résolutions qui seront votées ce soir, un point les concernant soit tout de même mentionné.

Je suis domicilié dans un département frontière, et depuis trois mois, sur une longueur de frontière de 60 kilomètres, au pied des Pyrénées, plus de 300 travailleurs portugais, évadés du Portugal, ont été arrêtés par le gouvernement français. Que fait-on de ces travailleurs portugais ? On dit qu'on les renvoie au Portugal, on oublie de préciser qu'avant d'aller au Portugal, on les remet au com-père Franco. C'est-à-dire que ce n'est pas mieux, c'est exactement la même chose.

Et c'est pourquoi je proposerai à la Conférence, au nom de notre organisation, ceci étant valable plus particulièrement pour la France peut-être, mais peut-être aussi pour d'autres pays, dans la mesure où des travailleurs portugais pourraient se rendre dans d'autres pays, c'est qu'une action soit menée contre ces gouvernements pour demander le droit d'asile pour les travailleurs portugais qui s'évadent de là-bas. Il me paraît absolument indispensable que soit dénoncé en même temps le totalitarisme, le fascisme qui existe au Portugal, comme d'ailleurs en Espagne, et que les travailleurs qui fuient ce fascisme et cette dictature puissent retrouver dans les pays dits de démocratie, la liberté qu'ils ne peuvent trouver là-bas. On comprendrait très mal que des pays qui se réclament de la démocratie reprennent ces travailleurs et les renvoient dans les pays d'où ils s'étaient échappés.

M. Neville VINCENT

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Je viens ici en tant qu'observateur représentant d'« Amnistie Internationale » de Londres. Au nom de cette organisation, je voudrais exprimer mes remerciements à l'organisation qui a entrepris cette Conférence et nous a donné à tous la possibilité d'exprimer nos opinions.

Lorsqu'on a entendu tout ce qu'ont dit tous les orateurs d'hier et d'aujourd'hui, qui ne se sentiraient très ému par des récits qui nous viennent chaque jour du Portugal et que rapportent les observateurs qui y sont allés. Il n'y a que trois ou quatre jours, Audrey Sanders, avocat de Londres, qui assistait au jugement de Natalia David, m'a dit que son mari, qui est aussi jugé, a été condamné à 8 ans de prison. Et tous les deux ont été portés parce qu'ils avaient été torturés, et ils se tenaient la main, ils étaient si heureux de se revoir qu'ils ne se rendaient pas compte que le procès se déroulait, parce que c'était la première fois qu'ils se revoyaient depuis très longtemps. Et lorsque je suis allé au Portugal moi-même, j'ai vu la famille de certains de ces prisonniers et je voudrais vous dire quelque chose de ces familles, parce que cela n'a pas été tellement dit dans cette réunion et ce sont les familles qui souffrent actuellement. J'ai eu la possibilité de voir entre autres gens la femme d'Agostinho Neto, qui vit dans la misère la plus noire, dans une seule pièce, avec deux enfants et sa mère. Et, en effet, on est absolument terrifié par la misère effroyable qui menace ces gens et qui n'est dépassée que par leur courage extraordinaire.

Je n'ai pas du tout l'intention de répéter ce qui a déjà été dit et je ne veux pas citer un cas isolé, mais il faut montrer que lorsque j'étais au Portugal, j'ai vu un avocat extrêmement connu qui, peu de temps avant avait été désigné pour défendre un des prisonniers, en Angola, et lorsqu'il descendit de l'avion, la P.I.D.E. le chassa et ne le laissa pas descendre et les prisonniers ne furent pas défendus. Lorsqu'il se plaignit, on le mit en résidence surveillée, c'est-à-dire que sa clientèle ne pouvait pas le joindre et pendant deux ans ça se passa comme ça.

Ce qui peut être fait maintenant, pour transformer notre émotion en une sorte d'action, voilà ce qui importe essentiellement. Voici deux ou trois choses que je propose. Tout d'abord, notre organisation « Amnistie » travaille d'une façon que je ne pousse pas en avant particulièrement, mais elle a adopté des prisonniers. Bien sûr, je ne vous suggère pas de faire la même chose, mais c'est une solution. Et lorsqu'on adopte ces prisonniers, on peut faire toute la publicité sur le cas qui nous intéresse. On peut par exemple ramasser de l'ar-

gent pour les familles qui sont tellement misérables, au cours de cette conférence. Nous savons combien ce qui est peu pour nous peut aider cette affreuse misère qui existe au Portugal actuellement. En se souvenant que les maris ou les familles sont en prison, il n'y a absolument aucune espèce d'aide financière, pour les familles de la part de l'Etat actuellement. Ils vivent seulement de la charité de ceux qui peuvent faire quelque chose pour eux.

En ce qui concerne les avocats, l'Amnistie Internationale peut envoyer des avocats, je suggère que, d'une façon ou d'une autre, nous nous mettions d'accord pour envoyer un observateur à chaque procès plutôt que d'en envoyer deux ou trois à un procès particulier. Chaque fois qu'il y a eu un observateur étranger, je suis sûr, d'après ce qu'il m'a été dit, que cela a fait une différence plus ou moins grande, mais cela a fait une différence.

Et il y a encore deux autres questions dont je voudrais vous parler avant de partir. La première, peut vous paraître assez étrange et c'est ceci : nous sommes tous désireux de donner une certaine publicité à l'effroyable situation du Portugal. En supposant qu'un certain nombre d'entre nous y aillent par exemple 50 ou davantage, dans un moment quelconque, et qu'ensemble, nous tous agissions, c'est-à-dire, nous fassions une sorte de manifestation devant le ministère. Imaginez l'effet que cela pourrait avoir, tout ce grand nombre d'étrangers manifestant de cette sorte. Je vous demande d'examiner un peu cette question, parce que quelles que soient les difficultés, il y a peut-être quelque chose à faire dans ce sens. Tout ce qu'on pourrait faire ne provoquerait que du tort à Salazar car s'il nous mettait en prison pour avoir causé du trouble, cela ne pourrait que se savoir et lui faire un plus grand tort. Et cette idée pourrait être développée si elle vous intéresse.

En dernier lieu, je voudrais dire que notre groupe a fait un projet de code à propos des objecteurs de conscience et à propos des camps de concentration. Les bases en ont été extraites de la Convention de Genève, de la Charte des Droits de l'Homme et j'ai ici un exemplaire de ce code que nous proposons. C'est un code minimum et forcément nous n'admettons pas qu'il y ait des prisonniers politiques, mais au moins si tous les gouvernements intéressés approuvaient ce texte, il y aurait une garantie pour tout homme détenu dans les conditions où l'on arrête actuellement au Portugal.

Le dimanche midi, une réception fut offerte aux délégués à la conférence par M. Raymond Barbel, député-maire de Nanterre.

SEANCE DU DIMANCHE SOIR

Elle fut tour à tour présidée par Maître Slusny, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, le poète espagnol Marcos Ana, récemment sorti des prisons espagnoles et par le député grec Mme Helena Bena. Un certain nombre d'interventions précédèrent la lecture et le rapport des résolutions. Ces dernières furent adoptées unanimement par l'assistance.

M. SLUSNY

Avocat à la Cour d'appel de Bruxelles

Comme charité bien ordonnée commence par soi-même, permettez-moi de prendre la parole pendant quelques instants pour vous apporter un témoignage vécu sur la répression au Portugal.

J'ai eu l'honneur d'être délégué à la fois par la Ligue belge pour la Défense des Droits de l'Homme et par notre association, du moins par sa branche belge, je crois bien également par sa branche française pour être présent avec M^e Henri Leclerc, du barreau de Paris, lors du procès du Dr Arlindo Vicente qui s'est déroulé, vous le savez, au mois de juillet de cette année, devant le tribunal plenario de Lisbonne.

Vous connaissez tous le Dr Arlindo Vicente, avocat au barreau de Lisbonne, représentant généreux et éloquent de la gauche classique au Portugal et candidat de l'opposition à la présidence de la République en même temps que Humberto Delgado et puis ensuite s'étant désisté en sa faveur. Arlindo Vicente a été arrêté au mois d'octobre 1961, sous l'inculpation d'avoir participé à la mise sur pied d'une Junta d'action démocratique. Il a été immédiatement soumis non pas aux tortures habituelles, mais à un régime qui y ressemble fort car il fut enfermé pendant plusieurs jours, voire pendant plusieurs semaines dans une espèce de caisse, car c'est beaucoup plus une caisse qu'une cellule qui avait 1,90 mètre de long sur 80 ou 90 cm de large. Il resta dans cette situation pendant plusieurs semaines et il m'a indiqué que c'est le sort qui est fait à d'autres prisonniers politiques pendant une durée également fort longue. Par la suite, il fut placé en cellule avec un certain nombre d'autres prisonniers et en ce qui le concerne, il n'a pas eu à se plaindre de mauvais traitements. A cet égard aussi l'explication qu'il donne d'ailleurs lui-même et qui est intéressante, c'est qu'au Portugal, même dans le do-

maine de la répression, une différence est établie entre les hommes selon leur niveau social et intellectuel. Ce régime qui est le régime de l'hypocrisie et de la réaction la plus noire en Europe a une espèce de crainte révérencieuse devant les différences sociales et alors que les pauvres gens, ceux dont le nom n'est pas connu et qui n'ont ni parents, ni amis, ni soutien, sont particulièrement maltraités, au contraire et tant mieux pour eux, les gens qui appartiennent aux classes supérieures, les intellectuels sont malgré tout dans une certaine mesure traités d'une façon, je ne dirai pas convenable, mais enfin, toute de même différente.

Le Dr Arlindo Vicente, ainsi, a pu pendant toute la durée de sa détention, qui a duré jusqu'au mois de juillet, recevoir quotidiennement et pendant plusieurs heures, la visite de sa fille, qui est avocate au barreau de Lisbonne. Je disais donc qu'il avait été arrêté sous l'inculpation d'avoir participé à la mise sur pied d'une Junta d'action démocratique. Il n'a pas contesté cette inculpation, il n'aurait pas pu le faire, on a découvert chez lui une série de convocations pour des réunions de cette Junta et finalement le procès est venu au mois de juillet.

Nous sommes arrivés à Lisbonne, M^e Leclerc et moi, en compagnie de Miss Hart, qui est député au Parlement britannique et que vous avez vue ce matin. Je vous indiquerai d'ailleurs assez rapidement quelles ont été les réactions des amis et partisans du Dr Arlindo Vicente que nous avons vus avant le procès. Les uns estimaient que nous devions manifester notre présence qui, de toute façon ne pouvait être que bénéfique pour la cause de l'accusé, d'autres, au contraire, craignaient chez le président du tribunal, l'illustrissime senhor Caldeira dont M^e Weil vous a déjà entretenu, une réaction de crispation patriotique et chauvine avec des effets qui pourraient être maléfiques pour le prévenu. Toujours est-il qu'en tant que Belge, en ce qui me concerne, tout au moins et par conséquent adonné aux solutions moyennes, nous avons trouvé la solution : il devait y avoir une réunion internationale des avocats, nous avons déclaré que nous passions en voisins et en amis et nous voulions nous documenter sur les tribunaux portugais. Nous avons ainsi été introduits avec quelques difficultés d'ailleurs car lorsque la défense a signalé à M. Caldeira qu'il y avait des avocats étrangers, il leur a répondu : « Mais ce sont des auditeurs comme les autres, le procès est public, qu'ils viennent, ils sont accueillis à bras ouverts ». « Les bras ouverts » était une formule car il ne suffit pas qu'on ouvre les bras pour qu'on assiste à un procès, il faut encore qu'on vous donne un siège. En fait, vous le savez, lorsque les procès s'ouvrent au Portugal, on vous l'a déjà suffisamment dit, la salle est miraculeusement déjà à l'avance composée de prétendus curieux, ces curieux étant des membres connus de la police politique et de défense de l'Etat. Et c'est ce qui fait que, je m'excuse de rappeler ce détail, Miss Hart, M^e Leclerc, moi-même et quelques amis et connaissances du Dr Arlindo Vicente, nous avons dû nous partager véritablement un espace extrêmement restreint sur un seul banc pendant plusieurs heures. Et puis, l'instruction du procès s'est faite et je dois dire du point de vue formel qu'il n'y avait apparemment rien à dire. Il y a eu comme témoins à charge quelques membres de la police politique, il y a eu alors une série impressionnante de témoins à décharge qui ont dit et qui ont pu dire ce qu'ils avaient sur le cœur et qui ne se sont pas fait faute de le dire et même en quittant l'assemblée de serrer la poitrine du Dr Arlindo Vicente, il y eut une défense qui était une défense qui, pour autant que j'ai pu le comprendre, était une défense normale mais extrêmement habile, le défenseur du Dr Arlindo Vicente plaidant qu'il y a diverses

espèces de démocratie et qu'à côté de la « démocratie » corporative et organique qui est celle du Portugal, on peut également imaginer des démocraties parlementaires, comme un certain nombre de pays et notamment de l'Angleterre pour laquelle le Portugal a, paraît-il, une admiration particulière.

Le Dr Arlindo Vicente n'a rien fait d'autre que défendre la thèse de la démocratie parlementaire. Que je vous dise aussi que le président du tribunal, après l'instruction, nous a demandé à M^e Leclerc et à moi-même, de prendre place à la barre du tribunal, c'est-à-dire de venir nous asseoir à côté du défenseur, ce qui est une chose assez extraordinaire, car ainsi qu'on vous l'a dit, les avocats portugais n'ont pas accès à la barre, ne peuvent pas venir s'asseoir à côté de leurs confrères, ce qui, pour nous, avocats français et belges et anglais nous paraît une restriction véritablement inadmissible, parce que nous avons l'habitude de venir nous asseoir à côté de nos confrères, ce qui nous donne la possibilité de voir le procès de plus près, et ce qui, d'autre part, nous donne également la possibilité de manifester éventuellement notre solidarité avec ceux qui plaident éventuellement dans des affaires difficiles ou délicates.

Toujours est-il que le président du tribunal nous a demandé de nous asseoir à côté du défenseur et qu'il a même ajouté, en français, car il se pique d'être un homme cultivé et effectivement il semble qu'il le soit, il a ajouté en français que c'était un grand honneur pour un tribunal portugais d'avoir ainsi des avocats étrangers qui venaient assister à une audience.

Et puis le procès a continué à se dérouler et finalement le Dr Arlindo Vicente, comme vous savez peut-être a été condamné à 20 mois d'emprisonnement avec sursis, ce qu'il faut bien le dire, dans le contexte portugais est une peine relativement peu importante.

J'ajoute d'ailleurs, et cela illustre le caractère extraordinairement hypocrite de ce régime et de cette répression, que le Dr Caldeira, avant la condamnation, a prononcé en regardant le ciel, les yeux au ciel, ce qu'on appelle je crois en portugais, je m'excuse à l'avance si je le prononce mal, une « preleção », c'est-à-dire une espèce de leçon morale prenant un texte d'Aristote, de Platon et même de Jean-Paul Sartre. Il a recommandé au Dr Arlindo Vicente de se consacrer exclusivement à sa famille et à la peinture car c'est un peintre amateur et de laisser la politique à ceux qui savent ou bien éventuellement aux mauvais esprits. Eh bien voilà !

La condamnation fut alors prononcée et j'ai eu le bonheur, avec quelques autres, d'aller assister à la sortie du Dr Arlindo Vicente de la prison de Caxias et c'est ainsi que j'ai pu m'entretenir longuement avec lui et il m'a dit, il m'a répété qu'en ce qui le concerne, il n'avait pas, à part son placement dans cette petite cellule dont je vous avais parlé, subi un sort trop dur, mais qu'il avait dû à plusieurs reprises, et on le lui avait reproché d'ailleurs, soutenir des compagnons de cellule qui ne bénéficiaient pas de ce traitement de faveur et avaient été soumis à des tortures physiques et morales particulièrement graves. Le Dr Arlindo Vicente, heureusement pour lui, n'a pas été l'objet de mesures de sécurité après sa libération, il est actuellement en liberté. Le connaissant, nous avons pu le constater ; lors même de l'audience au tribunal, immédiatement après sa mise en liberté, les agents de la P.I.D.E. se sont rapprochés de lui pour lui repasser les menottes pour le ramener à la prison pour y prendre ses affaires et il s'est mis à crier : « Estou livre, estou livre, laissez-moi tranquille » et a tenu

devant la foule quelque peu étonnée une espèce de meeting avant la lettre.

Je suis, quant à moi, persuadé qu'il continuera à défendre avec vigueur et avec la générosité que nous lui connaissons, ses convictions.

Cela étant dit, la conclusion que je tire de tout cela, c'est que primo : la présence des observateurs judiciaires est extrêmement utile. A partir du moment où il y a des observateurs étrangers, qu'il s'agisse d'avocats ou même de membres de la presse, il est bien certain que les tribunaux, même si des menaces ouvertes ou voilées sont formulées à l'égard des avocats, comme c'était le cas pour le procès dont vous a parlé M^e Weil, doivent malgré tout respecter certaines formes et ils semblent bien décidés à le faire. Mais ce qui est grave au Portugal, c'est que pour un procès comme celui d'Arlando Vicente, qui avait attiré l'attention internationale et pour lequel il y avait des observateurs, il y a des dizaines et certaines de procès où il n'y a personne. Il s'agit de petites gens dont les noms ne sont pas connus, ceux qui appartiennent précisément à cette catégorie de la population qui n'intéresse malheureusement pas un certain nombre de gens et qui eux sont condamnés sans cérémonial, sans decorum et sans observateurs. Il y a aussi des gens qui ne bénéficient pas d'un procès public et cela est particulièrement grave.

Et par conséquent, je crois que le principal de notre effort devrait, je pense, porter sur la suppression des mesures de sécurité. Ces mesures de sécurité sont un scandale permanent, elles sont contraires à l'esprit du droit et elles aboutissent à des conséquences lamentables sur le plan individuel mais aussi sur le plan moral car ceux d'entre vous qui ont connu la déportation ou la prison pendant la guerre sont d'accord avec moi pour dire que ce n'est peut-être pas tellement la prison en elle-même qui est une chose abominable, mais l'incertitude du lendemain, l'impression qu'on n'en finira jamais. Or, j'ai vraiment le sentiment que si on est condamné à 2 ou 3 ans, on se fait une raison, on marque un calendrier sur le mur, on finit par biffer jour après jour ; mais la perspective après avoir purgé sa peine, de continuer en prison ou d'être éventuellement réarrêté par une mesure de sécurité pendant des années encore et sans qu'on puisse voir un terme à ce supplice, c'est véritablement de nature à décourager d'une façon irrémédiable et c'est la raison pour laquelle je crois que le principal de notre effort devrait porter sur ce point.

Nous sommes ici pour chercher les voies et les moyens concrets pour essayer tout d'abord d'aider nos amis.

Ce doit être là, je crois, à l'heure actuelle notre seule ambition. Persuadé d'ailleurs que (si c'était possible), si on pouvait transformer le Portugal en un Etat de droit, les conséquences politiques suivraient d'elles-mêmes. Par conséquent, je crois que ce que nous devons faire c'est, tout en maintenant un certain contact, faire comprendre à ce gouvernement qui se veut un gouvernement ou qui se prétend un gouvernement « démocratique », que, s'il veut faire partie de l'O.T.A.N. à part entière et s'il veut être maintenu aux Nations Unies et surtout, s'il veut être considéré comme un gouvernement européen valable et éventuellement avoir demain la dignité de membre du Marché Commun, dignité particulièrement recherchée, semble-t-il à l'heure actuelle, il faudra bien qu'il cesse un certain nombre de pratiques. Je crois véritablement que c'est sur ce point-là que nous devons faire porter nos efforts. Je sais que cela, à première vue, ne paraît pas extrêmement exaltant, c'est vrai, mais je puis vous as-

surer qu'en réalité, même si nous limitons à l'heure actuelle notre ambition à ce seul domaine consistant à montrer au gouvernement portugais par des délégations, par l'envoi d'observateurs, par la propagande, qu'il doit se plier à un certain nombre de règles démocratiques et de procédures, s'il veut être considéré comme un gouvernement démocratique, nous avons déjà accompli énormément. Nous n'avons pas seulement aidé nos amis sur le plan matériel en obtenant peut-être par notre présence leur mise en liberté, mais j'ai l'impression que nous leur avons apporté un grand appui moral. Et, quant à moi, ce qui m'a le plus impressionné, le plus réconforté, c'est que lorsque je me suis trouvé à Lisbonne avec M^e Leclerc et que j'ai rencontré là-bas bon nombre d'avocats et aussi des parents et amis du Dr Arlindo Vicente, et finalement le Dr Arlindo Vicente, ils ont eu l'impression de sortir d'une espèce d'isolement. Dans nos pays, en Belgique et en France, une Conférence comme la nôtre va certainement jouer un rôle considérable pour faire cesser cet état de choses car pour eux, le Portugal c'est parfois un peu comme Vénus ou la planète Mars, c'est quelque chose de lointain, de folklorique et de pittoresque. Pour les Portugais, notre présence est un réconfort, et puisque notre présence peut être un réconfort, je vous demande d'agir avec à la fois assez de fermeté, mais aussi avec assez de prudence pour que nous puissions continuer à assurer à nos amis ce réconfort de notre présence en leur laissant à eux essentiellement, car c'est d'eux que cela dépend, la responsabilité de changer leur régime.

M. J.-M. DOMENACH

Directeur de la revue « Esprit »

Mesdames, Messieurs, chers camarades,

Je crois que le moment est venu de parler concrètement, plutôt que théoriquement. Je serai extrêmement bref et mon propos aura pour but peut-être d'éveiller certaines initiatives dans le milieu particulièrement catholique.

Si je parle ici du milieu catholique, ce n'est pas pour faire des distinctions parmi les emprisonnés, parmi les exilés, et si nous sommes ici c'en est bien la preuve, nous ne faisons pas de catégories, ce ne sont pas des communistes qui réclament la liberté pour les détenus communistes, ce ne sont pas des catholiques qui réclament l'amnistic pour les détenus catholiques, non, nous sommes des hommes tous ensemble pour réclamer la liberté qui est due à d'autres hommes qui souffrent. Donc, il ne s'agit aucunement pour moi ici d'attirer l'attention particulière sur une catégorie de détenus, bien qu'au cours d'un récent séjour au Portugal, j'ai eu l'occasion de voir que des intellectuels catholiques, des jeunes étudiants chrétiens et parfois des prêtres aussi prenaient leur part des souffrances communes.

La raison pour laquelle je croyais nécessaire de dire quelques mots sur ce terrain de l'église c'est parce que, on l'a dit déjà, le régime de Salazar lui-même se réclame de l'appui de l'église : bien qu'il ait contraint à l'exil l'évêque de Porto, il prétend s'appuyer sur la doctrine catholique, il prétend défendre l'ordre chrétien. Il est donc nécessaire et je crois qu'il peut être efficace que des chrétiens, des catholiques parlant en tant que tels, fassent défense aux persécuteurs d'exploiter la religion qui a été fondée par un persécuté, fassent défense à Salazar et à ses complices d'emprisonner des hommes, de frapper, de maltraiter et de torturer des hommes que, s'il était vraiment chrétien, il devrait considérer comme ses frères.

On n'a pas séparé ici la persécution au Portugal de la persécution en Angola. Vous savez sans doute que quinze prêtres noirs ou métis ont été arrêtés dans le diocèse de Luanda, onze ont été déportés, emprisonnés, exilés, que l'un est mort dans des conditions mystérieuses, que trois autres sont sous surveillance, qu'un chanoine de ce diocèse a été mis en prison, que le nouveau gouverneur de l'Angola, l'année dernière, a exigé de l'église une subordination complète, subordination qui ne lui a pas été accordée puisque la protestation des évêques d'Angola a été rejetée par le ministère d'Outre-mer de Lisbonne.

Tous ces faits, bien d'autres encore, vous les connaissez et nous vous les ferons connaître. Ce que je tenais à dire c'est qu'à l'époque du concile, à l'époque où l'église catholique cherche le chemin de

son renouveau et voudrait affirmer aux yeux du monde la fraternité qui devrait être sa règle, cette tyrannie vieillotte et féroce qui subsiste au Portugal est encore plus scandaleuse qu'elle pouvait l'apparaître, il y a 10 ou 20 ans. Cette tyrannie s'inspire de toutes les haines, de toutes les aigreurs qui ont empoisonné le catholicisme depuis deux siècles, dont l'église est en train de se dégager. Je crois que nous pourrions, quant à moi je l'ai déjà commencé, nous pourrions profiter de cette époque où l'église s'interroge devant ces problèmes et tient, selon la parole du Pape à présenter devant le monde un visage nouveau, plus pur et à la fois plus conforme à l'évangile. Nous pourrions aller trouver les évêques, en France et dans tous les pays, les militants chrétiens, les intellectuels et les prêtres aussi, et leur dire à quel point la situation qui règne au Portugal et en Espagne, nous ne les séparons pas, si elle est un scandale pour toute conscience humaine, l'est aussi et plus particulièrement encore pour une conscience catholique. Nous pouvons aller leur demander, et je sais que ces démarches ont déjà commencé, de prendre conscience de cette situation, de prendre conscience du mal qu'elle fait à l'église devant le monde. Nous pouvons les prier lorsqu'ils se trouveront à Rome, au mois de septembre, pour la deuxième phase du Concile, de présenter cette question dans toutes les occasions privées et publiques qui seront données. Nous pouvons leur expliquer et nous avons déjà des preuves que beaucoup d'entre ces évêques, d'entre ces prélats le comprennent, que l'on ne restaurera pas l'esprit de fraternité évangélique si des catholiques au nom de l'ordre chrétien continuent à mettre en prison, à torturer d'autres catholiques et parfois des prêtres. Nous pouvons leur expliquer qu'il n'y aura pas de véritable renouveau de l'église tant que nous porterons dans notre conscience la douleur de ce scandale et nous pouvons ajouter aussi cet argument qui a son poids qu'il n'y aura pas non plus d'œcuménisme, c'est-à-dire de réunion des confessions chrétiennes. Cette réunion que le Pape a assignée comme but final à l'effort entrepris maintenant par le Concile ; il n'y aura pas d'œcuménisme si dans certaines portions du monde l'église catholique laisse croire qu'elle accepte de se lier à des régimes de persécution et de tyrannie.

M. BOSGRA

Délégué hollandais

Monsieur le Président, mesdames et messieurs,

Je suis un délégué de l'Union des jeunes humanistes de Hollande. Cette organisation s'efforce de tout faire pour l'amnistie des emprisonnés au Portugal. C'est parce que notre gouvernement a choisi une position neutre que nous croyons de notre devoir moral de protester et d'influencer l'opinion publique en Hollande. Nous avons organisé un Congrès national pour étudier ce problème et c'est notre opinion unanime que les cris des emprisonnés torturés demandaient notre secours. Notre pitié est mêlée d'indignation et le sentiment d'impuissance est presque insupportable. Nous avons fait une résolution et nous avons délégué quelques membres pour remettre cette résolution à l'ambassade portugaise à La Haye.

Je voudrais finir en lisant cette résolution : « A l'ambassadeur du gouvernement portugais : Les membres de l'Union des jeunes humanistes des Pays-Bas que nous avons l'honneur de représenter ont appris avec horreur qu'au Portugal et dans ses territoires d'outre-mer beaucoup de sujets portugais sont emprisonnés à cause de leurs convictions spirituelles, religieuses ou politiques. Nous compatissons notamment au sort d'innombrables jeunes étudiants, ouvriers et agriculteurs. Pendant nombre d'années ils ont été traités dans vos prisons d'une façon qui est absolument incompatible avec la dignité humaine, ils sont exposés aux tortures et les services médicaux sont fort défectueux. De sorte que nous craignons que la jeunesse portugaise ne perde sa confiance dans l'avenir d'une Europe démocratique. Nous demandons à votre gouvernement l'amnistie pour ces emprisonnés. Nous faisons appel à votre responsabilité vis-à-vis de la jeunesse du Portugal qui comme tous les jeunes essaie de réaliser un développement libre d'une personnalité authentique et d'une société moderne basée sur des principes humanitaires. Ne faites pas périr cette jeunesse dans vos prisons, ne lui otez pas sa santé, n'essayez pas de soumettre son esprit par de cruels tourments. Donnez-lui votre confiance, donnez-lui secours, donnez-lui la liberté ».

Mme Hélène BENA

Membre du Parlement grec

Mesdames, messieurs, chers amis. C'est avec émotion que nous avons reçu votre invitation pour participer à la Conférence pour l'Amnistie aux emprisonnés et exilés politiques portugais. Nous transmettons à la Conférence les salutations chaleureuses du peuple grec et nous nous inclinons devant les victimes de la tyrannie fasciste au Portugal.

Je viens d'un pays où le peuple depuis de longues années mène une lutte dure contre le péril fasciste, pour le rétablissement des libertés démocratiques et pour l'amnistie aux 1.200 emprisonnés politiques combattants de la résistance et de la République qui, depuis 18 ans, périssent dans les prisons grecques.

Très émue, chers amis, je profite de cette rencontre pour exprimer par l'intermédiaire de cette tribune solennelle notre reconnaissance profonde à tous les amis de la Grèce démocratique qui ont contribué par leur lutte à cette grande victoire : la libération de notre héros national Manolis Glezos.

Chers amis, le mot d'ordre justice, liberté, démocratie pour le peuple portugais a un retentissement profond dans le peuple grec. Justice, liberté, démocratie pour le peuple grec et pour le peuple espagnol, pour les peuples qui souffrent sous la botte fasciste. Notre peuple a une expérience très douloureuse du fascisme.

Les conquérants nazis de la Grèce ont durant l'occupation continué à perfectionner le régime fasciste de Metaxas. Leurs actes brutaux vous sont connus. La Grèce souffrit comme tous les autres pays et nous savons que les morts de cette guerre s'élèvent à 35 millions de morts. Ça c'est l'œuvre du fascisme ; violences, des chaînes, des larmes, du sang, la guerre. Malheureusement la victoire des alliés pendant la grande guerre antifasciste ne fut pas complétée après la guerre. Des régimes fascistes ont survécu contre la volonté de leurs peuples, contre la déclaration des droits de l'homme, solennellement proclamée par l'assemblée générale de l'O.N.U., particulièrement au Portugal et en Espagne, l'action criminelle des régimes de Salazar et Franco constituent une provocation contre la civilisation de notre siècle, mais en même temps c'est un péril pour la paix mondiale. Les crimes contre l'humanité continuent : Salazar et Franco, la renaissance du nazisme en Allemagne occidentale, le fascisme sous un masque nouveau fait son apparition dans quelques pays dont la Grèce ; c'est un danger sérieux.

Les vainqueurs de la grande guerre antifasciste, les défenseurs de la dignité humaine, les amis de la paix, ont le grand devoir non seulement de rester vigilants, mais aussi de lutter sans répit pour

écarter le danger. Le fascisme engendre la guerre. Il faut intervenir avant qu'il ne soit trop tard. La démocratie est indivisible. Tous les peuples ont intérêt à ce que le principe de la liberté et de la démocratie soit appliqué. L'existence du régime fasciste du Portugal est une honte pour l'humanité civilisée. Le simple fait que depuis 36 ans le peuple portugais vive sous le joug de Salazar doit provoquer l'indignation de tout homme civilisé. C'est un crime qui se perpétue au Portugal tous les jours et que nous ne pouvons pas tolérer. C'est la raison pour laquelle nous nous félicitons de la conférence qui se tient ici depuis hier.

Comme ancienne prisonnière politique, ayant eu aussi mon frère pendant deux ans en prison, je sens profondément le drame des familles et des prisonniers et exilés portugais. Nous exprimons l'espoir que les décisions qui seront prises correspondront aux vœux profonds du peuple portugais qui n'aspire qu'à la liberté et à la justice. Nous sommes sûrs que les peuples de l'Europe sauront s'élever pour aider efficacement à mettre fin au martyre du peuple portugais pour que celui-ci puisse voir les emprisonnés sortir des prisons, les exilés retrouver leur patrie, les libertés démocratiques s'instaurer dans leur pays.

Nous nous engageons, quant à nous, à participer efficacement à cette lutte ; le peuple grec dans la lutte qu'il mène pour le rétablissement des libertés démocratiques dans son propre pays, trouvera la possibilité d'exprimer sa solidarité fraternelle envers le peuple portugais, son frère dans la souffrance.

M. Giulio CENTEMERO

du Conseil de l'Union Nationale des Etudiants Italiens (UNURI)

M. le Président, Mesdames, Messieurs, chers amis,

Etudiant, je dois apporter à cette Conférence l'adhésion de l'Union Nationale des Etudiants Italiens, l'Union Nationale qui groupe 300.000 étudiants des Universités d'Italie. Mais surtout je dois apporter ici la solidarité la plus fraternelle et la plus active aux amis portugais en lutte et à l'opposition à la dictature fasciste de Salazar à l'intérieur de leur pays et à l'étranger par les exilés. C'est une solidarité d'étudiants à d'autres étudiants. Mais c'est une solidarité qui signifie surtout la solidarité de la nouvelle génération italienne à la nouvelle génération et à tout le peuple portugais. Aujourd'hui nous demandons l'Amnistie pour les emprisonnés politiques au Portugal et je sais que sûrement cette AMNISTIE touchera aussi les étudiants qui se trouvent dans les prisons portugaises et aussi les étudiants qui, le 11 et le 18 mai de cette année, à Lisbonne, à Coimbra et à Porto manifestaient pour leur droit fondamental à la liberté. Mais je pense que notre solidarité va au-delà de ce fait de l'amnistie et c'est la solidarité du mouvement étudiant italien au mouvement étudiant des jeunes portugais, parce qu'ils doivent avoir eux aussi la liberté de s'associer dans chaque Université, avoir la liberté d'être présents dans l'organisation internationale du mouvement étudiant, car aujourd'hui le gouvernement portugais empêche les jeunes Portugais d'être présents dans les organisations internationales des étudiants.

C'est une solidarité qui va aux étudiants portugais au moment où ils demandent au gouvernement et cherchent à avoir dans leur pays une université libre et démocratique dans laquelle tout le monde puisse étudier, à laquelle tout le monde puisse arriver, dans laquelle tout le monde puisse faire son choix culturel et idéologique en pleine liberté. C'est pour cela que nous, étudiants italiens, nous adhérons à cette Conférence, nous sommes d'accord pour demander immédiatement au gouvernement portugais l'amnistie, mais nous sommes aussi sûrs qu'au fond le problème des étudiants portugais va se résoudre dans la même mesure où va se résoudre et bouleverser la situation politique au Portugal. Nous le disons par expérience parce que, aujourd'hui, dans l'Italie démocratique, nous luttons contre ce qui reste du fascisme au fond de certaines universités italiennes.

Lorsque les amis portugais nous parlent de la dictature qui est contre la culture, nous sommes tout près d'eux, parce que nous pensons aux antifascistes italiens qui, pendant le fascisme, eux aussi, étaient à l'étranger, et eux aussi demandaient pour les universités italiennes, pour tout le peuple italien, la liberté et la démocratie.

Parlant maintenant de façon concrète, nous affirmons ici que nous nous engageons à appeler dans tous les domaines et sous toutes les formes possibles, l'attention de l'opinion publique estudiantine italienne et internationale sur les problèmes des étudiants portugais et sur le problème de la liberté du peuple portugais et du peuple espagnol. C'est pour cela que l'Union Nationale des Etudiants Italiens, avec d'autres Unions Nationales d'Etudiants d'Europe occidentale, va convoquer une Conférence des Unions Nationales et des Mouvements d'Etudiants sur le problème de la solidarité et de la liberté des étudiants au Portugal et en Espagne et donner des possibilités aux étudiants portugais qui veulent venir étudier en Italie.

Mme Maria LAMAS

Femme de lettres

au nom des observateurs portugais

Très chers amis,

Je vous apporte les salutations émues et reconnaissantes de la délégation d'observateurs portugais à cette Conférence. Ces salutations sont aussi celles de tous les Portugais qui subissent dans leur corps et dans leur esprit les terribles effets de la répression fasciste. De fait, sans distinction de croyance religieuse ni d'opinion politique tous les Portugais épris de liberté suivent attentivement les travaux de cette Conférence et — soyez-en sûrs, Messieurs les Délégués — *ils comptent tous sur votre solidarité.*

Qu'ils soient catholiques, protestants ou athées ; qu'ils soient libéraux ou communistes ; monarchistes ou socialistes, tous, ils n'ont qu'un seul désir : *restaurer la liberté et les droits de l'homme dans leur pays, le Portugal.*

Je me fais également l'écho de plusieurs messages adressés à cette Conférence. Hier, a été lu à cette tribune celui du général Humberto Delgado en exil au Brésil, lequel nous faisait état de son profond regret de ne pas pouvoir être des nôtres ; celui du secrétaire du Parti Communiste Portugais, Monsieur Alvaro Cunhal, qui a passé 12 ans de sa vie dans les geôles salazariennes, et une lettre qui, nous étant parvenue de derrière les barreaux, nous apportait les salutations fraternelles de ceux pour lesquels nous nous trouvons ici. Je vous apporte aujourd'hui un message chaleureux de la *Junta Centrale d'Action Patriotique* (organisation politique qui groupe les représentants de toutes les forces antifascistes portugaises) qui dit en substance : « La solidarité internationale des nations démocratiques avec le peuple portugais est un élément essentiel dans notre lutte de libération ».

C'est vrai ! Votre choix, chers amis, nous est indispensable. Car, au contraire de ce qui se passe chez vous, nous n'avons pas dans notre pays, ni de journaux, ni de Parlement, ni des syndicats, ni des associations permettant de combattre les violences et l'arbitraire — ces violences et cet arbitraire qui font de chaque parcelle du territoire portugais un cachot virtuel. Une muraille de silence nous entoure, rendant possibles les exactions et les crimes dont vous avez connaissance.

Oui, très chers amis, nous comptons sur vous pour aider à rompre, à défaire ce silence soigneusement organisé et entretenu au cours de 36 ans ! Que votre magnifique élan de solidarité, que votre admirable mouvement pour arracher tant de patriotes, tant de démocrates, des geôles fascistes portugaises soient poursuivis jusqu'au jour où

enfin, le peuple de mon pays retrouvera sa liberté usurpée, sa dignité humaine !

De très compétents juristes ont analysé ici même la législation sournoise et hypocrite en vigueur chez nous. Il s'agit en effet d'une législation scélérate qui enlève au peuple portugais les plus élémentaires droits de l'homme et les libertés fondamentales. Au Portugal, la liberté d'association est un crime ; la liberté de réunion est un crime ; la liberté d'expression est un crime !

Crime aussi, la grève ou le simple débrayage, frappé d'une peine de 8 ans de prison !

Nos amis juristes nous ont décrit également ce qu'est la vie — la mort lente, dirais-je — dans les prisons de Salazar : la brutalité des tortionnaires, les sévices, les tortures, les assassinats... La liste, hélas, serait fort longue, du martyrologue du peuple portugais livré à la bête fasciste ! Le temps qui m'est imparti ne me permet pas non plus de citer tous les noms ni de lire les lettres que, au prix du plus grand danger, les emprisonnés politiques nous ont fait parvenir. Mais que je nomme au moins ce jeune étudiant, José Bernardino, qui, arrêté récemment, a été soumis à d'interminables interrogatoires, sans pouvoir fermer l'œil pendant neuf jours et neuf nuits ; puis, après quelques jours de répit, de nouveau soumis à une autre série de sept jours et de sept nuits de la même torture.

Que j'évoque aussi cette autre lettre, par laquelle les détenus de Caxias nous racontent comment la ténébreuse police politique de Salazar P.I.D.E. viole les domiciles à l'aube, « à l'heure du laitier », à « l'heure de la première messe », comme l'on dit dans le pays dont les gouvernants s'arrogent le rôle de défenseurs de la civilisation chrétienne et occidentale...

« Cette lettre que nous vous adressons — dit une autre lettre des emprisonnés politiques — c'est un cri de désespoir, un S.O.S. lancé à vous tous, et, par vous, à tous les hommes libres du monde entier ».

Ce cri est poussé par tous les détenus politiques portugais, ceux qui croupissent dans les cachots en attendant la fin de leurs peines, ceux qui, les ayant déjà accomplies, comptent les jours, les heures, sans savoir quand ils seront remis à leurs familles et à leurs amis. Mais ce cri est aussi un écho — l'écho des voix étouffées de tous ceux qui, du Nord au Sud du Portugal, sont victimes des formes invisibles mais efficaces de répression, telle la menace de la faim par le chômage. Il y a les voix de ceux qui, échappant à la persécution, sont venus chercher refuge à l'étranger. Des hommes d'Etat, des ministres, des écrivains, des scientifiques, des leaders syndicaux sont morts en exil. En ce moment, il est rare le jour où un jeune ne quitte le pays pour se soustraire à la politique coloniale de Salazar qui tend à faire de lui un assassin. Oui, mes amis, l'émigration portugaise s'accroît chaque jour de ces jeunes qui préfèrent manger « le pain amer de l'étranger » à perdre l'âme dans la guerre absurde, criminelle et sans issue faite par les colonialistes portugais au peuple angolais et qui, du même coup, est en train d'ensevelir notre peuple !

Les prisons sont archicomblées — comme jamais. Jamais non plus la répression n'a atteint une telle férocité. Cela prouve que la résistance populaire au régime est de plus en plus puissante, qu'elle gagne chaque jour des secteurs plus vastes de la population portugaise : grève des étudiants à Lisbonne, Coïmbra et à Porto ; manifestations des ouvriers et des classes moyennes à Lisbonne ; manifestations des paysans en Alemtejo. A cette lutte sur le sol métropolitain s'ajoute la lutte des populations des colonies portugaises d'Afrique

(Angola, Guinée, Archipel du Cap Vert, Mozambique) pour l'auto-détermination et l'indépendance. Pour les démocrates portugais et les nationalistes africains, l'ennemi est le même : le fascisme salazarrien.

Les prisons portugaises sont pleines à craquer... Pour ces centaines d'ouvriers ; pour ces centaines de paysans ; pour ces centaines d'étudiants — pour ces milliers d'hommes et femmes, fils héroïques de notre peuple, il faut que sonne l'heure de l'amnistie !

Nous voulons, nous réclamons une amnistie pour tous ces milliers de patriotes afin qu'ils rejoignent leurs familles et se réintègrent dans la vie de la nation ! Nous réclamons une amnistie permettant le retour dans leur patrie de tous les exilés ! Mais nous voulons une amnistie qui en soit une — véritable, réelle, sans exclusive !

Chers amis,

Au nom de la délégation d'observateurs portugais, je vous prie de poursuivre vos efforts pour arracher ces innocentes victimes des griffes de Salazar. Votre mouvement pèse lourdement dans la balance — et déjà nous pouvons penser qu'il est pour quelque chose dans le verdict prononcé dans le tout-dernier grand jugement politique à Porto dont les accusés ont été les uns acquittés, les autres remis en liberté contre paiement d'amendes. Que votre mouvement poursuive donc son œuvre humanitaire ! Que cette Conférence attire l'attention du monde entier, de l'opinion et des responsables des nations, sur l'inadmissible situation où vit le peuple portugais — avili, foulé aux pieds, baillonné par la clique fasciste de Salazar !

Pour conclure, qu'il me soit permis de m'adresser à tous les hommes libres pour leur dire que la lutte que nous livrons est également la leur. Tous les hommes libres sont solidaires dans le combat contre la dégradation de l'homme ! Comment peut-on parler de « liberté », de « démocratie », « d'Europe démocratique et libre » si dans une parcelle de ce même continent, il y a des hommes et des femmes qui sont persécutés, torturés, assassinés — devant l'indifférence des responsables européens — pour le seul crime de vouloir cette même liberté et cette même démocratie ? La liberté est indivisible et quiconque permet que l'on attente à la liberté d'autrui prépare la perte de sa propre liberté !

Chers amis,

Nous comptons sur votre solidarité et vous pouvez compter sur la nôtre dans cette marche commune vers l'élimination de la honte fasciste !

En avant, dans notre lutte ! En avant dans cette bataille pour l'Amnistie au Portugal ! Car pour nous, Portugais, le mot AMNISTIE équivalait à celui chanté par Eluard et que Maître Nordmann a si bien évoqué hier : LIBERTE !

M. Rodolfo MECHINI

Publiciste du Parti Communiste Italien

Messieurs et mesdames, camarades de lutte de la Résistance portugaise,

Notre campagne n'est pas née d'un seul souci et n'a pas été commandée par un organisme. Nous nous rappelons ici que notre bilan commun est le bilan réconfortant d'une solide action de solidarité humaine et politique qui a eu pour protagonistes les démocrates et les hommes de bonne volonté de beaucoup de pays. Et c'est pour cela, chers amis, que nous autres, délégués italiens, avons profondément apprécié la requête d'une libération immédiate des prisonniers politiques portugais, comme nous l'ont dit nos amis de Belgique, d'Angleterre, de France et d'autres pays qui ont parlé ici.

D'Italie, nous apportons à cette Conférence Internationale l'accord d'un travail passionné, d'une demande également ferme et permettez-moi de vous dire pourtant qu'avant tout autre chose, nous apportons ici l'hommage de tout notre peuple à ceux, qu'ils soient prisonniers dans les prisons de Lisbonne ou étudiants exilés de l'Université de Coimbra, ou bien dirigeants exilés dans les pays lointains d'Amérique latine, ou encore paysans ou illustres écrivains qui écrivent jour par jour le récit de la lutte portugaise.

Ce ne sont pas seulement des paroles que nous apportons à Paris. Nous apportons aussi 80.000 signatures recueillies dans de nombreuses villes et villages de notre pays pour l'amnistie aux emprisonnés et exilés politiques portugais. Le Comité qui a été la preuve fondamentale mais pas unique de ce mouvement, le Comité qui a promu ce mouvement dans notre pays s'appelle le Comité pour les libertés et l'amnistie au Portugal. Mais à notre action spécifique dans la lutte nous devons lier les diverses formes d'un mouvement solide.

Dans notre pays, depuis l'Université jusqu'au dock de Livourne, dans les maisons, au siège des syndicats, dans les mairies, dans les sièges des partis, parmi les bancs des députés, nous pouvons apporter ici l'adhésion d'hommes qui honorent la culture moderne italienne, d'hommes qui s'appellent Vittorio de Sicca, Alberto Moravia et autres illustres représentants des arts de notre pays. Des hommes différents, des hommes d'inspirations diverses, des radicaux, des catholiques, des socialistes, des communistes, souvent très divisés dans les luttes dans notre pays, mais unis et d'accord pour le respect des droits de l'homme portugais et pour prononcer une condamnation très nette du régime fasciste de Salazar, qui se trouvent fidèles aux grandes valeurs nationales italiennes, qui maintenant et toujours se sont appelées la Résistance.

Chers amis, je voudrais maintenant vous rappeler qu'à Milan,

en 1962, au cours d'une grande manifestation d'intellectuels italiens, le Président de la Communauté Européenne des Ecrivains a pu dire et proposer à son auditoire le slogan sur lequel les intellectuels italiens se sont engagés afin que 1962 soit l'année de la liberté pour l'Espagne et de la liberté pour le Portugal. Eh bien, cela n'est pas encore arrivé. Comme bien d'autres, nous avons fait quelque chose. Dans notre pays, il ne nous échappe pas qu'il a été possible de faire des choses nouvelles. Nous pensons avoir modestement contribué à informer une jeune génération de la République italienne aussi bien les anciens que les jeunes combattants de la démocratie. L'Espagne est un vieil amour de la démocratie italienne et nous pouvons dire aussi que le Portugal est aussi notre nouvel amour. Un amour qui guide notre but actuel pour agir et faire davantage. Nous ne compterons pas sur le calendrier des jours et de l'espérance. Nous compterons sur les épisodes d'une lutte que, dans notre pays, nous menons pour nos amis portugais, mais que nous menons aussi pour nous aussi, que nous menons en considérant une Europe libre de toute menace fasciste, regardant une Europe de la Résistance, en regardant l'unité européenne par-dessus les divers systèmes sociaux. Nous regardons vers la coexistence pacifique des hommes et pour cela nous nous engageons avec passion. Liberté au Portugal !

M. BLAS I ROCA

Catalan en exil

Je suis ici pour montrer la solidarité des Catalans et des démocrates portugais.

On a répété ce soir que la liberté c'est une cause commune à tous les peuples, et il faut dire aussi que la lutte contre la dictature est une cause commune à tous les peuples libres.

Aujourd'hui, dans tout l'Occident de l'Europe, il y a des peuples qui sont en danger : ceux de la péninsule. Ce sont les seuls pays d'Europe occidentale où survit le régime fasciste, le régime des dictatures. Un écrivain anglais, Georges Orwell a remarqué que tous les animaux se ressemblent, mais il y a des animaux qui se ressemblent plus que les autres ; lors on peut dire la même chose des dictateurs qui se ressemblent plus que les autres et parmi eux le couple de Franco et Salazar sont les noms des dictateurs qui se ressemblent le plus dans le monde.

Il y a d'abord la persécution de la personne humaine, la négation de la liberté individuelle. Il y a la négation de tous les principes juridiques dans les pensées, comme vous avez entendu à plusieurs reprises aujourd'hui et hier sur les procès qu'on a fait au Portugal contre les démocrates. C'est la même histoire en Espagne, en Catalogne, dans tous les pays ibériques. Il y a encore une question générale humaine qui fait que le régime de Franco et le régime de Salazar vont ensemble. C'est la négation de la dignité humaine. Il y a des questions qui affectent de façon directe les démocrates portugais et les démocrates des autres pays de la péninsule : les Basques, les Catalans, les Castillans. Mais il y a encore d'autres caractéristiques qui assimilent la dictature portugaise à la dictature espagnole. Il y a une oppression des peuples. Pour le Portugal, c'est l'oppression des anciens peuples coloniaux et il y a le mouvement de l'Angola, il y a le mouvement des colonies du Portugal qui demandent leur liberté.

M. Antonio LETTIERI

Représentant de la Confédération Générale du Travail d'Italie

La C.G.I.L. attache une grande importance à l'objectif de cette conférence : l'amnistie pour les condamnés politiques portugais. Nous sommes convaincus que cette initiative, menée résolument, peut être une aide pour les combattants portugais qui souffrent l'exil, la prison, la torture. Les antifascistes italiens ont aussi connu durant leur longue résistance au fascisme mussolinien, les procès sommaires, les longues années d'exil et de prison et ont senti la valeur que peut assumer la protestation de l'opinion publique internationale dans l'affaiblissement des régimes fascistes, leur faisant mesurer le poids de leur propre isolement politique et moral.

Mais outre les objectifs de cette Conférence, soulignons le fait que cette rencontre des forces démocratiques inaugurera une nouvelle période dans les rapports entre l'Europe et le régime salazariste. En fait, l'exigence de l'amnistie que nous avançons unitairement, représente la première mise en accusation d'un régime qui jouissait jusqu'alors du silence de trop de démocrates et de l'appui de tous les réactionnaires d'Europe. Nous ne devons pas nous faire d'illusion sur le sens éthique et la responsabilité morale d'un régime fasciste. L'effort pour libérer nos amis et compagnons portugais emprisonnés et torturés peut seulement s'appuyer sur notre solidarité active et permanente.

Faut-il se contenter d'une solidarité seulement humanitaire ou même politique, une solidarité morale ou même idéologique ? Chaque force se met en mouvement en partant de motifs différents selon sa propre expérience ou sensibilité politique. Ce qui importe, c'est l'unité de l'objectif, c'est faire avancer la solidarité avec le peuple portugais opprimé. Toute contribution à ce mouvement de solidarité pourra être utile. La C.G.I.L. pense que l'action unitaire pour obtenir l'amnistie doit être le prémisses d'une contribution toujours plus grande à la lutte antifasciste...

Les forces démocratiques doivent se battre pour isoler le régime salazariste. Toutes les forces démocratiques quelles que soient leurs coordonnées idéologiques, politiques et religieuses, peuvent et doivent contribuer à la lutte du peuple portugais contre l'oppression fasciste. Dans cette perspective, nous retenons que les mouvements politiques et syndicaux ici présents doivent se battre chacun dans son pays et selon ses possibilités pour que les gouvernements respectifs suspendent tout appui politique, diplomatique et militaire au régime de Salazar.

Nous avons hautement apprécié les discours fortement antifascistes ici prononcés par les représentants catholiques. Nous retenons que

tous les catholiques et démocrates doivent abattre définitivement le mur du silence qui existe encore autour du régime de Salazar, trop souvent considéré comme paternaliste.

Pour conclure, la C.G.I.L. espère que de cette conférence sortira renforcé le mouvement unitaire de solidarité de toutes les forces démocratiques européennes avec les combattants portugais, et que l'objectif de l'amnistie sera mis en avant dans le cadre général de la lutte contre le régime fasciste de Salazar.

Francesco PETRONE

de la Jeunesse Communiste Italienne

Chers amis,

J'apporte ici la solidarité de la Jeunesse Communiste Italienne à cette Conférence et à la lutte du glorieux peuple portugais. Nous sommes ici pour étudier ensemble les formes et les instruments aptes à obtenir une amnistie générale pour les prisonniers politiques portugais détenus par milliers dans les prisons de Salazar. Quelques amis avant moi ont déjà illustré les aspects juridiques et humanitaires qui justifient notre action. Il me paraît opportun que notre lutte pour une amnistie générale soit inscrite dans la bataille que mène l'antifascisme européen pour aider la lutte du peuple portugais. Battons-nous donc pour l'amnistie mais en même temps, développons notre action politique générale pour une aide plus concrète au peuple portugais.

C'est au nom du Portugal et contre la volonté de son peuple que Salazar poursuit ses crimes. Et c'est contre l'état de choses fasciste et colonialiste que luttent les peuples portugais, angolais et du Mozambique. C'est pourquoi semble opportun l'objectif d'un rassemblement de toutes les forces démocratiques et populaires dans chacun de ces pays car il créera les prémisses d'un grand mouvement populaire qui, rendant victorieux le processus de libération dans un pays, sera une aide déterminante pour le processus de libération dans les autres pays.

Je conclus en réaffirmant la volonté de la jeunesse communiste italienne d'appuyer concrètement le peuple portugais.

M. BLACKBOROUGH

Secrétaire du Conseil Britannique pour la Liberté au Portugal
et dans les Colonies

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Je vous suis reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée de saluer la Conférence, au nom du Conseil pour la liberté au Portugal et dans les colonies dont je suis secrétaire général en Grande-Bretagne. Ce Conseil s'occupe de travailler pour la liberté de nos amis au Portugal et dans ses colonies. Je suis aussi heureux d'avoir la possibilité de parler en mon nom personnel sur le même sujet parce que cette Conférence réunit ici des personnes d'opinions politiques et religieuses différentes qui ont une préoccupation commune pour ceux qui ont été soumis au terrible régime de Salazar.

Et il est certainement très indiqué qu'un pasteur baptiste puisse intervenir, car en Angola ce sont les baptistes et méthodistes qui ont particulièrement supporté les brutalités de la répression sanglante. J'ai visité le Congo et l'Angola avec des membres du Parlement britannique et tandis que j'étais là-bas, j'ai parlé à certaines victimes des massacres qui ont eu lieu.

J'ai fait une liste de 107 noms, membres de nos églises, qui ont été fusillés à un endroit près d'une gare, 67 de nos enseignants, pasteurs évangélistes, etc. ont été exécutés, on leur a coupé la gorge parce qu'ils étaient en train de prier pour la liberté et d'autres ont été brûlés vifs dans le pétrole. Nous avons publié leurs noms ce n'est pas une invention et les Portugais ont été incapables de présenter aucune des personnes dont nous disions qu'elles avaient été massacrées dans le pays. Les horreurs qui ont eu lieu au Portugal sont terribles. Ceux qui ont été en Angola disent qu'on enlevait de leurs poches même un crayon parce que cela aurait pu indiquer un signe d'intellectualisme et cela aurait été suffisant pour les faire considérer coupables et les faire tuer. Des milliers d'innocents ont été tués simplement parce qu'ils étaient soupçonnés d'être capables de lire et d'écrire et par conséquent de faire de la propagande dans leur peuple. Et c'est ce qui nous a unis dans une détermination commune de nous opposer au régime fasciste du Dr Salazar.

Je voudrais profiter de cette occasion pour attirer l'attention de l'opinion internationale sur le sort de trois de nos amis qui ont été récemment arrêtés. Comme je l'ai expliqué, la plupart ont été exécutés sans le moindre jugement, mais ces trois, parce qu'ils étaient des gens assez exceptionnels, ont eu le privilège d'être mis en prison. Et s'ils n'ont pas encore été exécutés et si une action internationale suffisante est faite, nous pourrions peut-être éviter leur mort comme

cela a été le cas récemment pour les pasteurs méthodistes. Les gens dont je parle sont Nogueira, Pereira et Dias. C'est le directeur de l'éducation baptiste en Angola, un autre est le rédacteur du journal méthodiste et le troisième est un prêtre. Le seul crime de ces gens est d'avoir essayé de vivre suivant les règles de la loi chrétienne.

Et à cette époque de Noël, c'est un encouragement pour beaucoup de mes sœurs et frères de savoir que vous autres qui avez des opinions politiques et religieuses si différentes vous unissez avec nous dans le souci de faire libérer de leurs tourments nos frères et sœurs. Cela est sûrement important et il est certain que Jésus-Christ était un réfugié et a été jugé pour subversion politique. Et les gens de bonne volonté dans le monde entier sont prêts à être solidaires pour des raisons de conscience.

M. Xavier FLORES

délégué espagnol

Mes chers amis,

On défenestre à Madrid, on torture à Porto, on emprisonne dans toute la péninsule ibérique et en même temps on apprend dans la presse qu'au mois de février on examinera la demande de négociations que le Portugal a adressée au Marché Commun. On apprend aussi qu'au mois de janvier, on examinera la demande de l'Espagne.

Réellement, si les Espagnols et les Portugais ne sont pas déjà devenus tous complètement fous, c'est peut-être parce qu'ils ont une longue expérience de la souffrance et paradoxalement, parfois, la souffrance est un antidote de la folie.

Je voudrais vous proposer tout simplement que cette assemblée adresse un message au conseil des ministres de la Communauté Européenne qui doit, en février, examiner la demande du Portugal, lui adresse un message et un dossier en lui disant : voilà ce qui se passe au Portugal, prenez donc votre décision comme vous le voudrez, mais sachez que vous ne pourrez pas dire que vous ignorez les faits. Je propose ici, car s'il est vrai, comme disait mon camarade anglais, qu'il y a des gens qui pensent que Lisbonne est en Espagne comme il y en a qui croient que l'Equateur d'Amérique fait le tour du monde, il est vrai aussi, je crois, que les ministres doivent savoir où est Lisbonne et où est Madrid. Je pense qu'ils sont déjà renseignés et s'ils ne le sont pas, il serait bon de les renseigner.

Ma deuxième proposition est tout simplement que chaque délégation nationale de tout pays représenté à l'assemblée parlementaire européenne et au conseil des ministres de la Communauté Européenne adresse au ministre, soit au ministre des Affaires étrangères, ou à celui qui est désigné pour négocier l'entrée du Portugal à ce prochain conseil des ministres, qu'elle envoie à son ministre respectif un dossier et une demande pour qu'en son âme et conscience il juge ce qu'il doit faire non seulement en tant que ministre mais en tant qu'homme, en tant que démocrate, en tant qu'europpéen et qu'il se dise bien que tant qu'il y aura un morceau de l'Europe condamné à vivre sans liberté, l'Europe ne peut pas dire qu'elle est réellement libre et que sa liberté n'est pas menacée. Nous avons tous vu comment l'O.A.S. à Madrid, comment tous les mouvements néo-fascistes européens actuels se donnent comme points de ralliement Madrid et Lisbonne pour recommencer à nouveau leur aventure. N'oubliez pas que le fascisme n'oublie pas.

En tant que républicain espagnol, et ce seront mes dernières paroles, je veux dire à mes camarades portugais : j'ignore si l'Espagne sera libérée avant le Portugal ou si le Portugal connaîtra la liberté avant l'Espagne. En tout cas, si en Espagne nous connaissons la liberté avant nos camarades portugais, si la République s'instaure avant le Portugal, croyez que de la République espagnole vous aurez une aide directe, énergique, décisive.

M. VIGNERON

représentant de la Fédération de l'Education nationale
Secteur de l'Enseignement supérieur

Le Syndicat National de l'Enseignement Supérieur, Seine, apporte son soutien total à l'action de la Conférence des pays de l'Europe occidentale pour l'Amnistie aux prisonniers et exilés politiques portugais. Le S.N.E. Sup. dénonce et condamne la répression odieuse et sanguinaire qui frappe le peuple portugais, dénonce et condamne le simulacre de justice, les tortures et mesures de sécurité, les assassinats et massacres qui s'abattent sur tous les hommes et toutes les femmes du Portugal épris de liberté et de démocratie. Le S.N.E. Sup. estime que l'exercice quotidien de la démocratie pour laquelle luttent et souffrent actuellement tant d'hommes et tant de femmes au Portugal est une des conditions fondamentales du développement de la culture. Il est particulièrement significatif que le régime qui sévit actuellement au Portugal ne fasse rien contre l'analphabétisme et s'oppose au travail des universitaires et des étudiants contraignant nombre d'entre eux à l'exil.

Fascisme et culture sont incompatibles. Au Portugal comme dans d'autres pays, c'est dans la lutte de tout un peuple contre le fascisme que se forge la culture qui fournira demain les poètes, les chercheurs et les savants que le régime de Salazar n'a pu former. L'écho de cette lutte du peuple portugais pour tirer les meilleurs des siens des prisons et des camps de concentration, pour la liberté et contre l'oppression coloniale en Angola, suscite la solidarité de plus en plus unanime de l'opinion mondiale dans cette lutte, l'assemblée générale des Nations Unies vient d'adopter une résolution demandant au Portugal de reconnaître immédiatement le droit des peuples à l'autodétermination et de retirer ses forces répressives d'Angola et demandant à tous les Etats de cesser toute assistance militaire au Portugal dans son action répressive. Cette solidarité ne saurait restreindre l'action de la Conférence à des limites d'union douanière ou militaire, le S.N.E. Sup. approuve la proposition semblable aux initiatives prises par l'U.N.E.F. sur le plan étudiant d'étendre l'action de la Conférence à tous ceux qui sont décidés à en finir avec l'odieux régime de Salazar. Imposer à Salazar sous la pression de l'opinion des peuples l'amnistie des emprisonnés et exilés politiques portugais n'est nullement la reconnaissance de la légitimité d'un tel régime. C'est au contraire commencer à réduire ce régime intolérable. Tant qu'il subsistera un néo-fasciste dans le monde aucun homme ne pourra être sûr de sa liberté, de son droit à la culture. C'est ce qui justifie la participation du S.N.E. Sup. à cette action et sa solidarité à la lutte héroïque du peuple portugais.

APPEL A L'OPINION PUBLIQUE

lu par M^e KOTZKY

« Hommes et femmes d'opinions diverses et représentants des mouvements et de nationalités différentes des pays d'Europe occidentale, mais animés d'un commun souci humanitaire, nous nous sommes réunis les 15 et 16 décembre 1962, à Paris, au Palais de la Défense de Puteaux pour lancer un cri d'alarme sur l'aggravation de la répression au Portugal et contribuer à obtenir l'amnistie, la libération des prisonniers et le retour des exilés politiques portugais.

Depuis 36 ans, des milliers de Portugaises et Portugais de toutes croyances ont connu et connaissent la prison, la torture et parfois la mort pour le seul fait d'être des opposants au régime fasciste portugais, ou d'exercer tout simplement leurs droits d'homme et de citoyen.

D'une façon continue, depuis tant d'années, des hommes et des femmes sont arrêtés, incarcérés chaque jour. Des tribunaux d'exception (plenario) qui sanctionnent même les intentions présumées sur simple avis de la police, condamnent en série des ouvriers, des paysans, des étudiants, des intellectuels. Des mesures dites de « sécurité » permettent de les maintenir en prison indéfiniment après expiration de la peine, les livrant à l'arbitraire de la police politique (PIDE) qui transforme ainsi à son gré une peine de prison limitée en condamnation perpétuelle.

Les conditions de détention sont particulièrement dures. A l'isolement des prisonniers s'ajoutent les brimades, les punitions constantes. Le camp de concentration de Tarrafal (Iles du Cap Vert) qui avait été fermé sous la pression de l'opinion publique internationale a été ouvert à nouveau.

Une répression sanglante s'abat sur les colonies portugaises et notamment l'Angola, le Mozambique et la Guinée. On doit noter à ce propos que la commission de tutelle de l'O.N.U. a adopté le 11 décembre 1962 une résolution invitant les Etats adhérents à suspendre et empêcher les livraisons au Portugal d'armes employées dans une guerre d'oppression nationale. Plus encore, l'assemblée générale de l'ONU elle-même, dans sa séance du 15 décembre 1962, vient d'inviter le gouvernement portugais à permettre aux populations des colonies de s'autodéterminer. Nous appelons les gouvernements des pays d'Europe occidentale à se conformer à cette décision de l'O.N.U. en intervenant immédiatement auprès du gouvernement portugais.

Les autorités responsables de ces faits se mettent en contradiction avec l'éthique chrétienne dont elles se réclament, la Charte de l'O.N.U. et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme signée par le Portugal. Nous demandons aux gouvernements de nos pays de

dénoncer devant l'O.N.U. les violations de la Charte au Portugal et de faire en sorte que la haute assemblée obtienne du gouvernement portugais qu'il respecte à l'avenir les principes de la Charte.

La tenue d'une Conférence d'Europe occidentale pour l'Amnistie aux exilés et emprisonnés politiques portugais et la campagne d'opinion qui la précède et préparée, contribueront à dénoncer cet état de fait afin d'y mettre un terme.

En cette veille de Noël, alors que dans les familles on s'apprête à célébrer la joie du foyer et de la fraternité humaine, nous nous adressons aux femmes et aux hommes de bonne volonté, aux organisations et institutions humanitaires, religieuses, politiques, syndicales, culturelles, aux Parlements, afin que ce sentiment de réprobation prenne la forme d'un irrésistible mouvement et impose aux autorités portugaises une amnistie générale.

La Conférence d'Europe occidentale pour l'Amnistie aux emprisonnés et exilés politiques portugais appelle l'opinion publique à renforcer l'action entreprise par des pétitions, des délégations, des articles de presse, pour rendre à leurs familles les emprisonnés et exilés politiques et faire triompher les principes des droits de l'homme. »

Appel unanimement adopté.

MESSAGE DE LA CONFERENCE AUX DETENUS POLITIQUES PORTUGAIS

lu par M^e KOTZKY

« Très chers amis,

Notre Conférence, dont nous savons que vous l'attendiez avec un grand intérêt, a connu un grand succès.

Y ont participé des délégations de Grande-Bretagne, d'Italie, de Belgique, de Suisse, des Pays-Bas et de France, ainsi que de nombreuses personnalités d'autres pays et notamment d'Espagne et de Grèce, ont donné leur adhésion à la campagne et prêté leur concours à la Conférence de grands noms des Lettres, des Arts et des Sciences en Europe occidentale. Les grandes centrales syndicales ouvrières de France, d'Italie et de Grande-Bretagne ont envoyé des délégations ou des représentants à la Conférence, de même que les unions d'étudiants et les syndicats d'enseignants de France et d'Italie.

Des parlementaires en vue de divers pays et d'autres personnalités politiques se sont associés à nos travaux ainsi que des personnalités du monde religieux.

Pendant les deux jours de notre Conférence, nos pensées, plus que jamais, sont allées à vous tous, hommes et femmes épris de liberté et de justice qui subissez dans les geôles fascistes, souvent depuis de longues années, les tortures physiques ou morales, les privations et les humiliations.

Pendant deux jours ont été apportés les informations et les témoignages les plus bouleversants sur le sort inhumain que le fascisme de Salazar réserve à ses victimes.

Nous connaissons et dénonçons au monde civilisé les atrocités infligées chaque jour à des patriotes portugais dans les locaux de la P.J.D.E. et dans les salles de torture des sinistres prisons d'Aljube, Caxias et Peniche.

Nous savons quelle parodie de justice constituent les audiences des tribunaux plenarios au cours desquelles seuls vos bourreaux ont droit à la parole. Nous nous rendons compte de ce que signifient les mesures dites de sécurité, dont l'application renouvelée équivaut pour ceux qui ne consentent pas à se renier, à la détention perpétuelle.

C'est avec la plus grande émotion que nous avons pris connaissance des messages et des appels qu'au prix de mille dangers certains d'entre vous ont réussi à faire parvenir à notre Conférence.

Vos voix ne resteront pas incoutées, soyez-en sûrs.

Déjà la campagne qui, dans les pays d'Europe occidentale a précédé et préparé la tenue de notre Conférence nous a permis d'alerter et ébranler l'opinion publique.

Déjà, vous le savez, des premiers résultats sont venus encourager notre action.

Tenez pour certain, chers amis, qu'après s'être séparés et être rentrés dans leurs pays respectifs, les participants à la Conférence poursuivront et élargiront leur action de solidarité en faveur de vos familles et de vous-mêmes et renforceront leur vigilance pour préserver vos vies menacées à chaque instant. Ils organiseront et développeront dans leurs pays la pression de l'opinion publique sur le gouvernement portugais pour finalement lui imposer l'amnistie pleine et entière qui vous rendra à vos familles écartelées, à la liberté, à votre travail et à votre pays.

Aujourd'hui parvenue au terme de ses travaux, la Conférence tient, avant de se séparer, à vous lancer par-dessus les murs et les barbelés de vos prisons, ce message de solidarité et d'amitié agissantes. Tenez bon, chers amis portugais !

Par sa noblesse et son courage, votre peuple force l'admiration de tous les hommes libres dans le monde. Lui aussi saura se libérer des chaînes de la dictature fasciste.

Pour notre part, nous tiendrons notre engagement de tout mettre en œuvre pour atteindre le but que s'est assigné notre Conférence : votre libération rapide et, pour vos frères exilés, leur retour prochain dans leur patrie. »

Message unanimement adopté.

Paris, le 16 décembre 1962.

Lecture par

M^e KOTZKY

de la résolution destinée à être portée à la connaissance du gouvernement portugais et aux ambassades portugaises dans nos pays respectifs par les soins de nos Comités nationaux.

Voici le texte de cette résolution :

« Les 15 et 16 décembre 1962, s'est tenue à Puteaux une Conférence réunissant des participants de 12 pays d'Europe occidentale appartenant aux milieux politiques, confessionnels et philosophiques les plus variés pour examiner la situation résultant au Portugal de la persécution politique qui sévit dans ce pays.

« La Conférence a entendu de nombreux et irréfutables témoignages non seulement sur l'insécurité permanente qui pèse sur chaque citoyen mais également sur le système de torture auquel recourt la P.I.D.E., sur l'absence de véritables débats judiciaires et, d'une manière générale, la privation de toute protection, de tout recours, de toute défense pour les prisonniers politiques, sur les conditions inhumaines de leur détention, sur leur prolongation à vie que permet le système des mesures de sécurité.

« Elle considère qu'une amnistie générale entière et immédiate est la seule mesure qui permet de mettre un terme à une pareille méconnaissance des droits les plus élémentaires de l'homme, la seule qui permet de restituer ces droits à des emprisonnés et exilés qui n'ont commis d'autres crimes que d'être convaincus ou souvent seulement suspectés d'opposition.

« Adressant à l'opinion publique et aux grandes organisations mondiales un appel en ce sens, elle vous prie de trouver sous ce pli un exemplaire à titre de première expression de la volonté commune de ses mandants et de toutes les consciences justes dont elle est sûre d'être l'interprète. »

Cette résolution sera envoyée au gouvernement portugais d'une part et aux ambassades d'autre part, elle sera accompagnée du texte de l'appel à l'opinion publique et sera suivie ultérieurement, lorsqu'ils auront été imprimés, de l'envoi de l'ensemble des travaux de notre Conférence.

Résolution unanimement adoptée.

RESOLUTION DE LA COMMISSION DES ANIMATEURS DES COMITES NATIONAUX

lue par Mme ETIENNE, déléguée suisse

« Les participants à la Conférence des pays d'Europe occidentale pour l'Amnistie aux Emprisonnés et Exilés Politiques Portugais, constatent les premiers bienfaits de la campagne, le bien-fondé de sa raison d'être.

Un des buts de la Conférence qui était de briser le mur de silence qui pesait sur la situation politique au Portugal est en voie d'être atteint.

Les premiers résultats obtenus en appellent d'autres, aussi, les participants décident de poursuivre cette action. Elle se propose :

- 1) de porter à la connaissance de l'opinion publique internationale les résultats et décisions de la Conférence, par voie de presse, radio, assemblées publiques, éditions de brochures et bulletins ;
- 2) d'organiser après la Conférence des délégations représentatives et exercer des pressions auprès des ambassades portugaises des pays respectifs ;
- 3) de s'adresser aux diverses organisations internationales officielles en soutenant les positions prises par certaines d'entre elles et en sollicitant de nouvelles prises de position. De s'adresser aux Parlements des pays respectifs ;
- 4) de préparer prochainement une délégation composée de représentants des divers pays intéressés, afin de porter à la connaissance des autorités portugaises, l'exigence de la Conférence ;
- 5) ils estiment souhaitable que de chaque pays, partent des délégations de juristes, journalistes, de représentants d'organisations diverses, afin de mieux s'informer sur la situation et d'en informer l'opinion publique de leurs pays respectifs ;
- 6) la Conférence propose que se créent dans les pays où ils n'existent pas de nouveaux comités nationaux ;
- 7) chaque comité national prendra des initiatives qu'il jugera utiles, afin d'aller dans le sens des préoccupations exprimées dans cette Conférence, et suivant les décisions que chaque Comité National pourra être amené à prendre ;
- 8) un Comité de coordination international composé de représentants des comités nationaux se réunira à la demande d'un comité national quand la situation l'exigera afin de réaliser toutes les initiatives communes que chaque comité national envisagera nécessaire de prendre. »

Résolution unanimement adoptée.

PROPOSITION D'AMENDEMENT

de M. PAVITT, député britannique

Je dois féliciter ceux qui ont fait un excellent travail en essayant de condenser en une forme aussi brève une discussion aussi importante qui a eu lieu depuis deux jours.

Mais nous voudrions ajouter deux courtes phrases au projet qui est devant nous. Ce n'est pas que nous ayons d'une façon quelconque à nous opposer aux questions excellentes, qui vous sont posées, mais nous voudrions renforcer deux points de vue de la responsabilité qui, à notre avis, nous appartient en tant que délégués à cette importante Conférence.

Si je peux, Madame la Présidente, je voudrais vous dire deux brèves additions que nous voudrions faire :

La première est à peu près au milieu du texte et nous appelons les gouvernements de nos pays à réagir immédiatement à la demande de la Commission de l'O.N.U. qui a adopté une décision invitant tous les Etats à suspendre tout envoi d'armes. Nous pensons que nous devons renforcer l'opinion de la Commission en insistant là-dessus. Ensuite, après la déclaration sur le gouvernement portugais qui contredit la morale chrétienne, nous devrions appeler aussi les gouvernements de nos pays à porter devant l'O.N.U. ce refus des droits de l'homme au peuple du Portugal. Nous pensons que tous les peuples doivent prendre la responsabilité de donner leur avis sur cette conférence.

Je pense que ceci a été une Conférence très large, que nous avons rendu hommage aux prisonniers, aux exilés, etc. Nous devons remercier les juristes qui ont tant fait pour nous préciser d'une façon claire combien la situation est intolérable pour tout le monde. Nous avons été aussi extrêmement impressionnés aujourd'hui par la contribution des trois femmes qui étaient avec nous à la tribune du soir : celle de Grèce, celle du Portugal et aussi par ma collègue du Parlement, Miss Judith Hart ce matin. Mais nous pensons que cela n'est pas encore assez de saluer l'héroïsme et le courage des simples hommes et des simples femmes comme cela a été dit dans toutes les discussions de ce Congrès. Cet énorme courage fait face aux conditions effroyables qui nous bouleversent tous et se heurte à une bestialité qui nous a tellement écoeurés au cours des débats que nous avons eus ici. Nous avons étudié toute la question du Portugal et de ses rapports avec le monde extérieur et de la situation de son propre peuple et nous avons déploré la situation qui existe actuellement. Mais, Madame la Présidente, il n'est pas suffisant de nous rassembler ici, gens libres et de nous en aller, mais nous avons maintenant la tâche de faire connaître la pression de l'opinion publique à ceux qui, comme moi, sont membres du Parlement dans leur pays ; de continuer des efforts

pour mettre fin à cette terrible situation au Portugal le plus tôt possible.

Mais j'insiste, vous ne pouvez pas nous condamner pour ce qu'a fait M. Mac Millan, pas plus que nous ne pouvons condamner nos collègues français pour ce que fait leur président, car il y a également des gens au Portugal qui ne sont pas responsables des actions de leur gouvernement.

Nous ferons tout ce que nous pourrons pour que l'appel de cette Commission devienne une réalité. Et nous pensons que les deux brèves additions que nous proposons pourront être ajoutées à cet appel. et que d'ici un an, nous serons parvenus à ce que Salazar apparaisse aux yeux du monde comme le criminel qu'il est (1).

(1) Il a été tenu compte de ces propositions dans la rédaction définitive des textes.

DISCOURS DE CLOTURE DE M. VIDAL

Secrétaire du Comité international provisoire

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Nous voici arrivés, après deux jours de discussion, au terme de nos travaux. Travaux extrêmement riches, qui ont montré le retentissement international rencontré par notre campagne pour l'Amnistie au Portugal. Le seul fait qu'en dépit des difficultés rencontrées, cette Conférence ait pu se dérouler dans les conditions les meilleures, est déjà un signe réjouissant du succès de nos efforts, et prouve que rien n'est impossible quand les hommes de bonne volonté décident de s'exprimer. Et comment ne pas vouloir, ne pas devoir s'exprimer, lorsque l'objet de nos préoccupations est aussi tragiquement actuel que la situation réservée aux centaines, aux milliers de prisonniers politiques vivant dans les cachots, les forteresses ou les prisons du gouvernement portugais, attendant de la lutte de leurs frères et de la nôtre, une amnistie promulguée, qui leur permette de recouvrer une liberté pour laquelle il n'est pas de sacrifice qu'ils n'aient su si magnifiquement assumer.

Permettez-moi de souligner une nouvelle fois l'incontestable importance de la Conférence qui s'achève. Nous avons, au cours de notre campagne, jugé à quelles bastilles il nous fallait nous en prendre. Nous avons d'emblée compris la hardiesse de notre initiative. Cette initiative qui nous menait à récuser collectivement le droit au gouvernement portugais de maintenir en prison, et dans quelles conditions d'inhumanité et de souffrances physiques et morales, ces démocrates qui n'acceptèrent ni la tyrannie, ni l'indignité. Nous avons accompli un pas de géant dans l'accomplissement de cela même qui pouvait apparaître comme une gageure ou comme une illusion.

Gageure que de demander l'amnistie ? Certes, il n'est rien d'acquis qui n'apparaisse au départ comme un impossible pari. Mais les premiers résultats qui ont jalonné notre campagne dans les différents pays d'Europe occidentale prouvent que nous n'avons été ni des velléitaires, ni des utopistes. Les portes des prisons s'ouvrant avant l'heure devant des hommes et des femmes dont certains étaient en danger de mort, cela n'est pas une victoire mineure, cela est le signe d'une première secousse accusée par le système de répression politique au Portugal. Mais il n'y a pas que cela. Il y a aussi l'immense espoir que nos travaux ont fait naître au fil des mois dans le cœur des prisonniers politiques, et que nous n'avions pas le droit de décevoir. Tant de peines, tant de difficultés quotidiennes à vaincre, tant d'obstacles à surmonter et d'imprudences délibérément assumées, pour que du cœur même de Caxias, de Péniche, des forteresses de Porto ou de Lisbonne parviennent sur cette table à la Conférence des messages de

remerciements et d'espoir, cela n'eût été pensable ni réalisable, si notre Conférence n'avait rencontré la profonde adhésion du peuple portugais et n'avait répondu à l'un de ses plus chers espoirs.

Il est significatif que dans toutes les manifestations populaires au Portugal, la revendication de l'amnistie ait été présente. Parce qu'il n'est plus possible aujourd'hui, quelles que soient les opinions politiques, philosophiques ou religieuses, de demander la liberté sans exiger la première d'entre elles, la liberté pour les emprisonnés politiques portugais. Cette rencontre, cette convergence entre une aspiration populaire profondément vécue par les citoyens portugais, et une exigence exprimée par les plus hautes personnalités d'Europe occidentale et qu'a traduite pendant ces deux journées notre Conférence, cette convergence est bien le signe que nous avons su répondre à une nécessité humaine.

Enfin, le grand silence qui maintenait le Portugal dans un isolement anachronique a été en partie rompu, non seulement par le biais de la presse, mais aussi, au cours des derniers mois, par l'envoi d'observateurs judiciaires aux principaux procès politiques de Lisbonne et de Porto. A ce propos, je pense que la Conférence sera unanime pour remercier très respectueusement les avocats qui se sont rendus aux procès politiques au Portugal, remerciements adressés à Maître Supervielle, Maître Ducreux, Maître Roland Weyl, à Maître Lo Pane, Maître Henri Leclerc, Maître Slusny, Maître Wolfers, enfin, qui a pu entretenir, au cours de son dernier voyage, de très fructueuses relations avec ses collègues portugais. Il est remarquable que ces procès aient pu se dérouler sous un contrôle international, et que le gouvernement de Salazar n'ait pu interdire l'accès des tribunaux à des avocats français, belges ou italiens, venus en observateurs. C'est là un succès qu'on ne peut sous-estimer, c'est là qu'est la voie assurée de plus grands succès encore.

Notre Conférence a traduit l'émotion, l'indignation, la colère qui s'emparent de tout homme lorsque sont mises en lumière les données de la répression politique au Portugal. Ce douloureux problème qu'il nous tient à cœur de voir rapidement résolu ne se pose pas seulement en termes juridiques, il se pose aussi en termes humains. Les interventions denses et émouvantes au travers desquelles la condition des prisonniers politiques est apparue dans toutes ses dimensions, les débats qui ont permis de mieux cerner le problème, ont largement fait progresser les perspectives de notre action.

Nous ne nous quitterons pas ce soir comme nous nous sommes rencontrés ou retrouvés hier. Nous avons en effet dressé en ces deux journées un acte d'accusation contre les méthodes de répression politique qui, depuis 36 ans, accablent tout un peuple, le peuple portugais martyr. Nous avons de ce fait éclairci nos perspectives, et dégagé les lignes de force de notre action à venir.

La Conférence s'est également préoccupée du destin des exilés politiques portugais. A notre demande d'amnistie totale et rapide pour les emprisonnés, nous joignons la demande que soit pris et respecté par le gouvernement portugais un engagement ayant pour effet de garantir aux milliers d'exilés politiques un retour sans crainte dans leur pays. Le déracinement forcé et cruel imposé à ces hommes et à ces femmes qui ont abandonné tout ce qui faisait leur raison d'être et de vivre au Portugal, ce déracinement doit cesser. Des garanties sérieuses, effectives, efficaces, doivent leur être accordées, pour que les exilés politiques puissent retourner dans leur patrie, puissent renouer ce contact vital avec leur peuple, en dehors duquel il ne saurait y avoir ni liberté, ni humanité possible.

Mesdames, Messieurs, à vrai dire, ce n'est pas une Conférence qui s'achève comme s'achèverait la lecture d'un livre. Il est vrai qu'une étape aujourd'hui prend fin dans notre campagne de solidarité avec les emprisonnés politiques portugais, leurs familles, et les exilés politiques. Aussi riche qu'ait été notre travail, aussi tenaces nos efforts et aussi ample notre débat et grand le retentissement qui ne manquera pas de leur être accordé, soyons convaincus que la dette morale et humaine hier contractée, n'est pas tarie aujourd'hui. Il ne s'est agi, en ces deux journées, que d'un premier rassemblement, que d'une première Conférence, que d'une première rencontre, qui marquait en quelque sorte la fin d'un premier acte. Ne nous considérons pas pour autant dégagés de notre devoir d'hommes libres en ce soir du 16 décembre. Tant qu'il y aura, dans ce pays voisin qui est devenu si proche en ces mois et ces jours, des hommes et des femmes emprisonnés pour délit d'opinion, tant qu'il y aura dans les ambassades à Lisbonne, des citoyens réfugiés, tant que des intellectuels, des hommes politiques, des ouvriers, des démocrates, prendront la peine au cœur le chemin de l'exil, prenons l'engagement de rester fidèles à nous-mêmes, de leur rester enfin fidèles.

Permettez-moi, en cette veille de Noël, traditionnellement fête de liberté et de paix, d'adresser à tous ceux qui au Portugal payent de leur liberté et aussi, hélas ! de leur vie le lourd tribut de la dignité, permettez-moi en votre nom à tous, d'adresser à ceux qui sont la raison d'être de notre Conférence et sa raison d'espérer, le témoignage de notre solidarité humaine et de notre soutien sans faille. Puisse ce message leur parvenir par-dessus les enceintes des prisons ou les murs des salles de torture, et leur donner la certitude de leur prochaine libération.

Au nom du Secrétariat International, je voudrais remercier les nombreuses personnalités qui ont bien voulu honorer cette Conférence de leur participation, et contribuer ainsi à sa haute tenue et à son plein succès.

Permettez-moi également de remercier en votre nom les dizaines de milliers de signataires à notre appel lancé voici à peine quelques mois, parmi lesquelles les plus hautes personnalités politiques ou philosophiques, Earl Bertrand Russel, Monsieur le Président Vincent Auriol, Monsieur La Pira, maire de Florence, les organisations syndicales de toutes tendances, les universitaires, les écrivains, les journalistes et nombreuses associations internationales enfin, de juristes, syndicales ou autres, qui ont donné à notre campagne et à notre Conférence pour l'Amnistie un élan, une ampleur et une force faites de collaboration amicale, de discussion extrêmement large, et de perspectives d'action justes.

Je voudrais également remercier Monsieur Georges Dardel, Président du Conseil général de la Seine, maire de Puteaux et Monsieur Barbet, député-maire de Nanterre, pour leur très aimable invitation de ces deux dernières journées.

Je remercie également toutes les personnalités qui ont bien voulu soutenir financièrement notre campagne, ainsi que les Comités d'appui qui se sont créés dans de nombreux Etats d'Amérique latine, et qui ont assuré la plus lourde charge dans le soutien financier de cette Conférence.

Nos sentiments de gratitude vont aussi à Monsieur Pignon, qui a généreusement fait don à la Conférence de deux magnifiques gouaches dont les agrandissements ornent cette tribune.

Mesdames et Messieurs, je déclare close cette première Conférence d'Europe occidentale pour l'Amnistie au Portugal.

MESSAGES REÇUS PAR LA CONFERENCE

Etant donné le nombre considérable des messages reçus par la Conférence, nous nous voyons contraints de n'en publier que quelques extraits. On pourra trouver ci-après la liste complète des messages reçus.

MESSAGE DE M. VINCENT AURIOL ANCIEN PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

Je suis de tout cœur et de pensée avec vous. Votre action pour l'amnistie aux emprisonnés et exilés politiques portugais devrait rassembler autour de votre Conférence toutes les femmes et tous les hommes épris de liberté et de justice. Ce devrait être aussi un rassemblement contre les dictatures et pour la vraie démocratie dans tous les Etats et la mobilisation pour le respect de la personne humaine. C'est pour la justice et la liberté que confiant dans les paroles des dirigeants du monde tant d'hommes jeunes sont morts au cours des deux guerres mondiales. C'est aussi pour éviter à leurs enfants l'horreur des prisons, des tortures, des déportations. Manquer à la promesse solennelle qui leur fut faite pour obtenir le sacrifice de leur vie serait un odieux parjure. Tenir les engagements pris est pour nous tous un devoir de conscience. Il faut que dans chaque pays, chaque citoyen obtienne de son gouvernement le respect de la parole donnée, mais c'est également à l'Organisation des Nations Unies qu'il appartient d'obtenir que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ne soit pas un chiffon de papier.

Pour cette grande tâche, je le répète, je suis de grand cœur avec vous.

MESSAGE DE EARL BERTRAND RUSSELL

Il y a six semaines, le journal « Peace News » a publié une photo où l'on voit des Africains enterrés vivants et dont seule la tête sort du sol. Des bulldozers sont mis en rang pour défoncer le crâne de ces hommes épouvantés. Debout, en groupe, des soldats portugais fument, souriants. Maintenant, au Portugal même, sont pratiqués couramment les tortures que les Français infligeaient aux Algériens. Les conditions dans les prisons portugaises sont les mêmes

qui existaient dans la Bastille avant la Révolution française de 1789. Les tortures employées aujourd'hui étaient fréquentes au temps de l'Inquisition médiévale et constituent la base de l'horreur des « chambres d'horreur » que notre public admire dans le musée des figures de cire de Madame Tussaud.

Ce régime nuisible, qui humilie l'homme est un très cher allié de notre gouvernement, un associé recherché du « monde libre », de l'O.T.A.N., c'est un Etat qui abrite des rampes de lancement de fusées nucléaires. Cet abominable régime ibérique, tout comme celui de Franco, ne parvient à survivre que grâce à l'appui actif, politique, économique et militaire que lui prêtent la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la France et l'Allemagne. Aujourd'hui nous ne protestons pas seulement contre le régime décrépit de Salazar. Nous sommes personnellement responsables de tout cela parce que nos gouvernements sont partie essentielle de ce mécanisme d'assassinats et de souffrances. Où Salazar est-il allé chercher ses armes ? D'où lui viennent les fournitures militaires qui se trouvent en Angola ? D'Angleterre et des Etats-Unis. Ce sont des armes envoyées par l'O.T.A.N. et des fournitures Alfred Krupp.

Cela fait déjà plusieurs semaines que je lance des appels pour que soit accordée une amnistie aux prisonniers politiques de ces deux dernières décades en Espagne et en Grèce. Cela fait plusieurs mois que je lance de semblables appels en faveur des emprisonnés de l'Europe orientale et de l'Afrique du Sud. Dans ce monde de cauchemar, rares sont les parties du monde habitées par l'homme où les fruits de l'intolérance ne mûrissent pas en travaux forcés, tortures, assassinats. Dès que nous en avons la force, nous devons crier bien haut notre protestation.

Amnistie pour le peuple du Portugal. Liberté pour ceux qui sont les otages politiques de gouvernants cruels.

MESSAGE DE M. JOSEPH KESSEL DE L'ACADEMIE FRANÇAISE

Je regrette profondément qu'une cure indispensable m'empêche de prendre part à la Conférence pour l'Amnistie aux emprisonnés et exilés politiques portugais. J'aurais beaucoup voulu joindre ma voix à toutes celles qui s'élèvent en leur faveur et protestent contre le régime d'Etat policier dont ils sont victimes.

MESSAGE DU PRESIDENT DU SENAT DE LA REPUBLIQUE DU VENEZUELA, M. PRIETO

Nous exprimons notre soutien au noble but que se propose la Conférence pour l'amnistie.

MESSAGE DU MAIRE DE FLORENCE, M. LA PIRA

J'exprime mon adhésion fraternelle à votre initiative tendant à la libération des prisonniers politiques portugais et je formule des vœux cordiaux pour le triomphe des droits de la personne humaine.

LISTE DES MESSAGES REÇUS PAR LA CONFERENCE

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Commission Internationale des Juristes, Genève.
Comité International pour la Coopération des Journalistes, Rome.
A. GRAEDEL, secrétaire général de la Fédération Internationale des Ouvriers de la Métallurgie, Genève, (F.I.O.M. - W.M.F. - O.M.B.).
Union Internationale des Etudiants, Prague.
Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique, Budapest.
Le Conseil de la Fédération Démocratique Internationale des Femmes (réuni à Berlin).
La Fédération Internationale des Résistants, réunie à Varsovie.
L'Organisation Internationale des Journalistes, Prague.
Association Internationale des Juristes Démocratiques.

FRANCE

Claude ROY, écrivain.
L'Association des Déportés, Internés de Seine-et-Oise.
Les ouvriers du bâtiment de la S.E.C.I. de Neuilly.
Mouvement de la Jeunesse Communiste de France.
Groupe de professeurs lycée Quinet, Marseille.
Comité des convalescents, Maison de repos Ambroise-Croizat, Vouzeron
F.S.M., section de l'hôpital Beaujon, C.G.T.
M. Robert LEVY (Richard dans la clandestinité), Châtellerault.
Syndicat national des Instituteurs des Alpes-Maritimes.
Mairie de Vitry-sur-Seine.
Union des Jeunes Filles de France de Seine-et-Oise.
Syndicat national des Journalistes C.G.T.
Personnel des Monnaies et Médailles.
Municipalité d'Ivry-sur-Seine.
Municipalité de Noisy-le-Sec.
Fédération nationale du Papier-Carton et diffuseurs de presse de Pont-Vaudemer.
40 Jeunes Filles de France de la banlieue Est de Paris.
Mme Yves FARGE.
D. VALLES, Villeneuve-Saint-Georges.
P. SPIESS, maire adjoint, Plessis-Robinson.
Pierre DUCROS, pasteur.
Louis ALVERGNAT.
Roland MENARD, secrétaire national du P.S.U.

Conseil municipal de Grasse (Alpes-Maritimes).
102 normaliens de Grenoble.
24 journalistes de la Radio Télévision Française.

ITALIE

Syndicat des dockers de Livourne.
E. VIGORELLI, écrivain.
A. MONDADORI, éditeur.
R. TRIVA, maire de Modène.
R. GUTTUSO, artiste peintre.
Assemblée étudiante de Rome.
A. REPETTO, publiciste.
« Politica » journal de la gauche démocratique chrétienne (Florence).
Ligue Nationale des Coopératives.
La PIRA, maire de Florence.
Vit. de SICA, cinéaste.
CASSINIS, maire démocrate-chrétien de Milan et ses adjoints.
Assistants et chercheurs de la Faculté des Sciences (mathématiques et physique), Rome.
Association des partisans, Comité provincial de la Spezia.
Des habitants de Cuneo, Naples, Rome, Bologne, Livourne, Viterbe, Modène, Udine, Aoste, etc.
Pietro NENNI, secrétaire général du Parti Socialiste Italien.
A. MORAVIA, écrivain.
Lélio BASSO, député, de la direction du P.S.I.
Section P.S.I. de Naples (Frattamaggiore).
Bourse du Travail de Frattamaggiore.
Section P.C.I. de Secondigliano (Naples).
Cercle culturel provincial, Rimini.
Association Nationale des Anciens déportés politiques des camps nazis.
Jeunesse Communiste de Naples.
Palmiro TOGLIATTI, secrétaire général du Parti Communiste Italien.
CESARE D'ANNA, magistrat, Rome.
Syndicat C.G.I.L. de la Chaussure (Naples).
Section P.C.I., Cervi.
Conseil provincial de la Résistance, Livourne.
ALDO DE JACO, journaliste, Naples.
LUIGI INCORONATO, écrivain, Naples.
Fédération des Jeunesses Communistes du Val d'Aoste.
Sections Socialistes d'Arcole, Chiappa, Romito, La Spezia.
Etudiants en médecine de Bologne.
Revue « Studi Storici ».
Des intellectuels de Bari, dont l'écrivain Tommaso FIORE.
Les secrétaires des sections socialistes de Ponzano, Grazie et de l'usine N.A.S. Ansaldo.
Fédération provinciale du P.S.I. de la Spezia.
Rédaction du journal « Il Nuovo Lavoro ».
EDDY OTOR, directeur du « Satiricon » d'Aoste.
Deux cents étudiants Romains.
Administration provinciale de Grosseto.
Et des centaines de cartes postales signées par des particuliers.

GRANDE-BRETAGNE

Earl BERTRAND RUSSELL.
Lord BOYD ORR.

Les députés travaillistes : DENNIS HEALEY, C. EDE, A. GREENWOOD, D. FOOT, J. LEE, B. CASTLE, T. DRIBERG, M. HERBISON, F. BROOKWAY, J. BUTLER, J. MENDELSON, J. STONEHOUSE, B. ORAM.
Les députés libéraux : J. GRIMOND, J. THORPE, E. LUSTOCK, L. KING.
Le sculpteur Henry MOORE.
104 églises baptistes du Pays de Galles.
Association des Etudiants de l'Université de Durham.
Comité des 100 pour le désarmement nucléaire.

IRLANDE

Section Irlandaise du Mouvement « Amnesty ».

REPUBLIQUE DU CONGO (Léopoldville)

Union Nationale des Syndicats du Congo.

REPUBLIQUE FEDERALE ALLEMANDE

Mme le professeur K.M. FASSBINDER.

SUEDE

SONIA BRANTING, avocat Cour d'appel de Stockholm.
HANNS G. FRANK, avocat Cour d'appel de Stockholm.

R.D.A. (République Démocratique Allemande)

Ouvriers de la VEBLK Bivmalz « Walter Schütz Teltow. »
Internationale Friedenskomitee am Herder Institut Karl Marx Universitat, Leipzig.
Conseil Central de la Jeunesse Libre Allemande.
Ouvriers de la VEB Thüringisches Kunstfaserwerk « Wilhelm Pieck ».

U.R.S.S.

Ilya EHRENBURG, écrivain.
Union des Journalistes de l'U.R.S.S.
Union des Ecrivains Soviétiques.
Comité des Femmes Soviétiques.
Une biologiste de Moscou.
Professeur GORCHEVINE, Moscou.
NIKOLA BAZHAN, Moscou.
Union des Compositeurs de l'U.R.S.S.
Constantin FEDINE, écrivain.
Comité des Organisations de la Jeunesse de l'U.R.S.S.
Section Juridique de l'Union des Associations Soviétiques pour l'Amitié et les Relations Culturelles avec les pays étrangers.

TCHECOSLOVAQUIE

Comité des Femmes Tchécoslovaques, Prague.
Fédération des Combattants Antifascistes Tchécoslovaques, Prague.
Union Tchécoslovaque de la Jeunesse, Prague.
Conseil Central des Syndicats de Tchécoslovaquie.
Union des Artistes Tchécoslovaques, Prague.

REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Fédération de la Jeunesse de Chine.
Fédération Nationale des Etudiants de Chine.

HONGRIE

Conseil des Femmes Hongroises, Budapest.

ALGERIE

Union Générale des Etudiants Musulmans Algériens.

GRECE

Association pour le rapatriement des réfugiés politiques.

ESPAGNE

Prisonniers politiques de Burgos.
Union Socialiste Espagnole en exil.
Un groupe d'émigrés de Puteaux et Suresnes.
Général E. HERRERA, du Gouvernement Républicain Espagnol en exil.
Cinquante espagnols de Stains.
Groupe d'émigrés de divers arrondissements de Paris.
A. DEL VALLE et 17 ouvriers espagnols.
E. ORTEGA Y GASSET, président de « Libertad para Espana », Caracas, Venezuela.

HOLLANDE

Parti Socialiste Pacifiste.
Parti du Travail.
Conseil de l'Action Néerlandaise pour la Paix.

FINLANDE

Mouvement de la Paix.
Préfet du District d'Helsinki.
F. IVERSEN, professeur honoraire de l'Université d'Helsinki.

NORVEGE

J.L. MOWINCKEL, journaliste.
C. BONNEVIE, ancien président de la Cour d'appel d'Eidsivating.

BRESIL

Commission Coordination pour l'Amnistie aux emprisonnés et exilés politiques de l'Espagne et du Portugal, signé S. MILLIET, écrivain.

ARGENTINE

Organisation pour l'Amnistie en Espagne et au Portugal.

VENEZUELA

Sénat de la République Vénézuélienne (Luis B. PRIETO).
Fédération des Centres Universitaires.
Chambre des Députés du Venezuela.
Confédération des Travailleurs du Venezuela (J.G. NAVARRO).
Conseil municipal de Caracas.
Union Nationale des Femmes.

CHILI

Direction du Syndicat du Bâtiment et du Bois.
Fédération de la Métallurgie.

U.S.A.

Elisabeth S. LANDOIS « American Comittee on Africa » représentante à Paris.

PORTUGAL

Un groupe d'employés de bureau de Lisbonne.
Junta Patriotique de Porto.
Ouvriers agricoles de Montemor o Novo.
Mineurs d'Aljustrel.
65 ouvriers agricoles.
Un groupe de prisonniers Angolais.
Ouvriers du liège de Cova da Piedade.
Un groupe de maçons d'Almada.
Métallurgistes de l'Arsenal d'Alfeite.
Métallurgistes de l'usine Parry and Son.
Travailleurs agricoles du village de Couço.
Emprisonnés accomplissant des « mesures de sécurité ».
Un groupe de jeunes de Lisbonne.
Personnel de l'Anglo-Portuguese Telephone Co. (100 signatures).
Des nationalistes de Goa emprisonnés au Portugal.
Une Portugaise qui voit son mari perdre sa vie dans les geôles fascistes, signé « Ouska ».
Une jeune Portugaise dont le père avait passé 16 ans au camp de concentration du Tarrafal.
Les familles des emprisonnés politiques de Peniche.
Un groupe d'habitants de Grandola.
José PEREIRA de OLIVEIRA, ancien mineur de S. Pedro da Cova, ancien emprisonné politique (il signe sa salutation car, étant victime de la silicose, il a peu de jours à vivre).
32 mineurs de San Pedro da Cova.
Un groupe de jeunes de Porto (22 signatures).
14 ouvriers de Porto.
Un groupe d'ingénieurs de Lisbonne.
12 jeunes de Porto.
Maria Margarida CARMO TENGARRINHA (veuve du sculpteur DIAS COELHO).
Junta Centrale d'Action Patriotique.
Paysans de Couço emprisonnés.
Des familles d'emprisonnés politiques.

Un ancien marin révolutionnaire et ancien déporté au camp de concentration de Tarrafal pendant 16 ans.
Des emprisonnés de la province de Ribatejo, à Caxias.
Une salle de la prison de Caxias.
Antonio GERVASIO, récemment évadé de prison.
Maria F. ALVES RODRIGUES, ex-emprisonnée.
Les détenus originaires de la ville d'Alpiarça.
L'étudiant de Lisbonne emprisonné JOSE BERNARDINO.
Un groupe d'antifascistes originaires du Sud, emprisonnés à Porto.
Un groupe d'ingénieurs portugais.
Un groupe de patriotes portugais.

PORTUGAL (émigration)

au BRESIL

« Unidade Democratica Portuguesa », S. Paulo.
Le journal « Portugal Democratico », S. Paulo.
Le Général HUMBERTO DELGADO, ancien candidat à la Présidence de la République Portugaise, S. Paulo.
Le professeur RUY LUIS GOMES, ancien candidat à la Présidence de la République Portugaise.
L'avocat Manuel SERTORIO, dirigeant d'« Action Socialiste », S. Paulo.
Le professeur José MORGADO, ancien membre de la Commission Centrale du Mouvement National Démocratique.
Le Révérend Père José NARINO de Campos, S. Paulo.
Le Commandant SARMENTO PIMENTEL, S. Paulo.
J. PEDROSO LIMA, S. Paulo.
André MENDES, S. Paulo.

au VENEZUELA

La Junta Patriotique Portugaise à Caracas :
(le Président Dr Rui de CARVALHO, le Secrétaire général Joaquim LISBOA).
José DA COSTA LOPES, ancien président de la Junta Patriotique Portugaise (Caracas).
JOAO LOPES, étudiant.

au MAROC

Les « Portugais Libres du Maroc ».

en ANGLETERRE

Le Groupe des Démocrates Portugais en Angleterre (Londres).

en REPUBLIQUE FEDERALE ALLEMANDE

Des ouvriers portugais en R.F.A.

en U.R.S.S.

Alvaro CUNHAL, secrétaire général du P.C.P.

en FRANCE

Les républicains et démocrates portugais de Paris, commémorant la Révolution républicaine portugaise du 5 octobre 1910.
Tomas FERREIRA RATO, ancien déporté au camp de concentration de Tarrafal.

en SUISSE

Le Groupe portugais de Genève.
Les démocrates portugais de Lausanne.

COLONIES SOUS DOMINATION PORTUGAISE

Des Mouvements de Libération Nationale.
Marcelino dos SANTOS, secrétaire général du C.O.N.C.P. (Conférence des Organisations nationalistes des colonies portugaises) à Rabat.
Comité exécutif de « l'Union Générale des Etudiants d'Afrique Noire sous domination coloniale portugaise » (U.G.E.A.N.) à Rabat.
Les étudiants de la Guinée et du Cap Vert à Moscou.
Le F.U.A. (Front d'Unité Angolais).
Le Mouvement Démocratique de Mozambique, Carlos LANÇA (secrétaire général).
JOAO MENDES, anticolonialiste de l'Angola en exil.

PERSONNALITES FRANÇAISES S'ETANT FAITES EXCUSER A LA CONFERENCE

- MM. Henri TORRES, avocat.
Georges MARRANE, maire d'Ivry-sur-Seine.
Georges GOMBAULT, journaliste.
Pierre ABRAHAM, directeur de la revue « Europe ».
- MM. Marc SAINT-SAENS, artiste.
BRUSTON, pasteur de l'Eglise évangélique lyonnaise.
Edouard DEPREUX, ancien ministre, secrétaire général du Parti Socialiste Unifié.
Roger MARIA, éditeur.
PERETTI, député-maire de Neuilly-sur-Seine.
Jacques NANTET, écrivain.
Auguste GILLOT, maire de Saint-Denis.
Léo HAMON, professeur à la Faculté de Droit de Dijon.
- Mme Nicole DREYFUS, avocate.
- MM. SAROTTE, avocat.
LABEYRIE, maître de conférences à l'Université de Poitiers.
- Mme Marcelle KRAEMER-BACH, avocate.
- MM. le docteur DUCUING.
le docteur LEVY.
VERGES, inspecteur général de l'Enseignement.
Félix GOUIN, ancien Président du Conseil.
Jean GEOFFROY, sénateur du Vaucluse.
VINCENT, maire de Livry-Gargan.
Albert DETRAZ, de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens.
Roger COLLEDEBŒUF, du Parti Radical.
Roland BIERGE, artiste peintre.
FERRUCCI, avocat.
- Mme Simone TERY, écrivain.
- Mme Madeleine BRAUN, éditeur.
- MM. Etienne RESTAT, sénateur du Lot-et-Garonne.
G. SOUSTELLE, conseiller général du Gard.
Charles TILLON, ancien ministre.
Daniel GALLAND, pasteur.
102 Normaliens de l'Ecole Normale de Grenoble.
Alexandre BAURENS, ancien député du Gers.
Mario VARGAS, écrivain.

ANNEXE I

Liste des participants et observateurs à la Conférence

Composition des délégations à la
Conférence

BELGIQUE :

M^e HERSCOVICI
M^e SLUSNY Marcel
M^e WOLTERS Adrien

ESPAGNE :

MARCOS Ana
BLAS I ROCA
FLORES Xavier

FRANCE :

ALBERRO Christian
ANGEL
ASTRE
BALLANGER Robert
BARBE Raymond
BARBET Raymond
BELLOT Léon
BENHAIEM
BEZAULT Paulette
BLANQUART Louise
BLONDEL Marc
BONNERIC
BONNEFON Jean
BONY Gérard
BORIN
BOUGAS Pierre
BOUVIER-AJAM Maurice
M^e BOUVIER-AJAM Solange
BRETON Denise
CAILLE Marcel
CAUWET Emilienne
CAUWET André
CAYROL André
CAZAUBON Gilbert
CHAPELAIN G.

CHESNE Claudius
COLAS Auguste
COLLETTE-KAHN Suzanne
CORYELL
COT Ginette
COUPELON Richard
CUKIERMANN
DANJOU René
DELMOTTE
DOMENACH Jean-Marie
DROUARD Alphonse
M^e DUCREUX Claude
DUFRICHE Marcel
DUPIN Gabriel
ESPERET Gérard
FABRE
FAURE René
FERAUD
FOSSATI Sébastien
FOUACE (Mme)
M^e FOUACE
FRANÇOIS
FUCHS Michel
GALLI Honoré
GARCIA Jean
GISSELBRECHT André
Abbé GLASSBERG
GOBERT Marguerite
M^e GONZALEZ de GASPARD
GUILLOU André
GUERCHE
GUILLE Germaine
GUIMPEL
GUILLARD Jeanne
GUYARD
HADAMARD Jacqueline
HECTO Alain
HILSUM Gérard
HOFFMANN
HOLMES Joël
HONORAT
IDESKOVITCH
M^e KALDOR
KAUPP Katia D.

KEBADJIAN Jean-Claude
KEBORD Jean
KERZIEHO René
KESSEL Patrick
M^e KOTZKI Jacques
KUGLER Jean
KUNTZELMANN
LACROIX
LAFFARGUE
M^e LAMBERT David
LANNES Jean
LECLERQ Simone
M^e LEDERMAN Charles
LEDUC Victor
LEMAINE Pierre
LEONET André
LESIRE-OGREL
MAINDRAULT Jean-Claude
MARION Roger
MASOT Joan
MENARD Roland
MERLOT André
MICHEL
MICHEL Rosa (Mme)
MONNBOUYRAN Léo
MOREAU
MOUSSINAC Léon
MUGNIER Henri
MULLER Jean-Claude
MURCIER Jean-Paul
NICOLAS
NOLLEAU Henri
M^e NORDMANN Joé
PALLADI Joseph
PAYEMENT
PAYEN (Mme)
PETIT André
M^e PICARD-WEYL Monique
PINEAU
PINTO Josette
PINTO Jacqueline
POTTIER Robert
POULAIN Christiane
POYART Jean
PRELLIER Jacques
PRIGENT Françoise
RAIEVSKY
REY Jean-Claude
RIGAL Germain
RINO Georges
ROURE Jean-Claude
ROUVET Simone
ROUYS
ROUSSEL Charles
SANDREY Robert
SCHUWER Michel
SCRAMONCIN Mireille
SELIGMANN Françoise

SELZER Marcel
SERGENT Alexis
de la SOUCHERE Elena
M^e SUPERVIELLE Roger
TARRIER
TOURGUY
TOYON
VACHER Jean
VAILLANT-COUTURIER M.-C.
VAN DER VEEN Paul
VERNANT
VEYRIER (Mme)
VIDAL Daniel
VIGNERON
VO DINH QUANCY
WALCZAK Stanislas
M^e WEYL Roland
ZILLIOX

GRANDE-BRETAGNE :

BEAMISH R.
BEAUCHAMP Kay
Rév. BLACKBOROUGH Eric
BOER Joost
BOND C.
CROWTHER
DYBALL J. (Mrs)
FIDDER Ans
GOLDSMITH Merwin
GOLDSMITH David
HART Judith
LODGE Albert
MC.LEAN
MOORE Richard
MUNCK Ph.
NELMES G.C.
PAVITT L.
PETERSON S.
Sir PLUMMER Leslie
Lady PLUMMER
RICKEBUSCH
SMITH A.B.
STEVENS G.
VINCENT Neville
WARD Helen (Mrs)
WOOD John
WYNN H.W.

HOLLANDE :

ALBADA
BOSGRA Sietse Jan
JONG

ITALIE :

BAEZA
BOFFA Giuseppe
BORRUSO Nina
BRUNI Nicola
CARBONE Carmelo
CAROCCI Alberto
CENTEMERO Giulio
CRISCENTI Nino
CRUICCHI Dante
DEL MARTELLO
DE ANGELIS Pompeo
LETTIERI Antonio
LI CAUSI Girolamo
M^e LO PANE Emilio
LUSSU Joyce
MECHINI Rodolfo
MINUTI Ricardo
MORENICO Stefanizzi
OCHETTO Valerio
OLMI
PETRONE Francesco
PANIONI Mario
PORTONE Franco

RONGA Lino
SFERRAZZA Angelo
SIGHINOLFI Maralo

SUISSE :

ETIENNE E. (Mme)
ETIENNE Gilbert

U.S.A. :

KORN Alexander

NOTA. — Cette liste pourrait être incomplète. Nous tenons à nous excuser par avance auprès de toutes les personnes qui pourraient en être omises.

Assistaient à la Conférence un certain nombre d'observateurs du Portugal.

ANNEXE II

Extraits de messages reçus du Portugal

REÇU D'UNE SALLE DU FORT DE CAXIAS :

En vous, hommes et femmes du monde entier, hommes et femmes de bonne volonté, nous saluons des frères. Au-delà des grilles, nous voyons tout le monde du travail, de la famille, de l'amitié dont on nous a arrachés parce que, comme vous, nous ne nous sommes jamais dérobés à l'appel pour une fraternité franche et véritable entre les hommes. Notre crime fut de lutter pour la démocratie et pour la liberté, d'aimer notre peuple. Ce fut de nous battre pour l'indépendance du Portugal et pour la liberté de colonies maintenues dans l'esclavage.

Alors que vous allez vous réunir, nombre d'entre nous ont déjà fait des années de prison, années durant lesquelles nous avons connu des cellules aux murs noirs et de trois pas de côté. Des nuits où l'angoisse pousse sous le pas des gardes. Nous avons connu des heures où nous avons rongé notre frein furieusement, voulant résister, n'importe comment, aux provocations, aux menaces, aux coups de pied et de poing qui nous enserrent, aux hallucinations qui terminent des jours et des jours sans sommeil quand la meute nous entoure et quand tout lui est bon pour venir à bout de nous. Nous connaissons le grotesque tribunal des sentences toutes faites, où un cachot est tout près, où l'on peut passer à tabac le prévenu qui proteste contre les tortures policières. Nous connaissons les salles où il faut accomplir la peine, salles faites pour sept et où l'on s'entasse à seize pendant vingt-trois heures trente ; le reste se passe à l'« air libre » et s'appelle « promenade », et a lieu quand le temps le permet. Les salles où l'on doit tout faire jour après jour : nos besoins les plus élémentaires, les repas, le sommeil, l'étude. Nous connaissons le parloir, nous d'un côté, la famille de l'autre, éloignés par des plaques de matière plastique, des grillages, avec un corridor au milieu où circule un garde qui veut tout entendre. On nous refuse les journaux et les revues étrangères ou nationales. On nous interdit les livres que la censure gouvernementale a déjà épluchés. On met toutes sortes d'obstacles à l'étude, soit par les barrières mises à l'entrée du matériel d'étude, soit par des feuilles renouvelées où l'on nous prend les livres qui avaient été autorisés ; les études que l'on a préparées des mois entiers sont interdites. Ceux qui tombent gravement malade, ce qui arrive sans cesse pendant les interrogatoires, durant la statue, pendant les matraquages, se voient refuser une simple radio, une visite au spécialiste, l'hospitalisation.

Un jour arrive où nous avons accompli notre peine. Mais quand cela se produit, on vient nous dire que nous restons quand même en prison parce que c'est une mesure de sécurité. Et les mesures de

sécurité se prolongent sans durée précise, entre six mois et trois ans. On peut aussi les reconduire de trois ans en trois ans. Parfois alors, vient le découragement... Aussitôt, ceux qui nous surveillent d'un œil attentif accourent et nous susurrent : « Trahis ! transforme ton honneur en un chiffon, salis-toi les mains que personne ne voudra plus serrer, et peut-être alors, obtiendras-tu ta liberté ».

Nous ne voulons pas de cette liberté. Nous ne renierons pas la fraternité franche et authentique pour laquelle nous luttons et qui vous réunit en ce moment. En vous, hommes et femmes du monde entier, en vous, hommes et femmes de bonne volonté, nous saluons la fraternité.

Septembre 1962.

**

REÇU DE MARIA MARGARIDA CARMO TENGARRINHA (1) :

Chers amis,

Votre solidarité, votre amitié pour les Portugais qui souffrent et luttent contre la tyrannie fasciste de Salazar sans baisser la tête et sans rien renier de leur idéal, fournit à notre peuple martyr un renouveau d'espoir, un courage rénové.

Les fortes barrières dont Salazar entoure le Portugal pour étouffer les voix qui, dans le monde entier, s'élèvent contre lui, le silence de la presse portugaise baillonnée par la censure, le mutisme total de la radio et de la télévision, l'expurgation des journaux et du courrier qui arrivent de l'étranger sont impuissants à cacher au peuple portugais la réalité merveilleuse qu'est la solidarité que vous nous manifestez.

Ni les murs levés par le fascisme, ni les prisons ne peuvent empêcher que nos voix vous parviennent depuis l'intérieur de notre pays comme autant de vivants témoignages de la répression et des crimes cruels commis par la dictature de Salazar.

Ma voix est l'une d'entre elles.

Mon mari, José Dias Coelho, a été assassiné par la P.I.D.E. Il était sculpteur et aimait son art, mais son éthique humaine le poussa à sacrifier temporairement sa carrière artistique à la lutte pour l'instauration des libertés démocratiques au Portugal.

Vers huit heures du soir, le 19 décembre 1961, il fut abattu de deux balles dans la poitrine, rue des Louisiades, à Lisbonne. Il était sorti au crépuscule. Je l'ai attendu des jours et des jours, dans l'angoisse. C'était Noël. Je l'ai attendu guettant par la fenêtre les gens affairés qui rentraient chez eux les bras pleins de paquets, de cadeaux, de jouets pour leurs enfants. Lui ne revenait pas.

Ce n'est que longtemps après que j'appris qu'il avait été assassiné. On l'avait même enterré. Dans les rues de la ville, par les fenêtres illuminées, on pouvait voir les familles réunies pour la fête de Noël. Dans combien de ces demeures manquerait-il un père, un frère, un mari, un fils prisonniers dans les geôles de Salazar, en fuite devant

(1) Ma signature n'est pas légalisée, car ce serait pratiquement me condamner à la prison.

la police, ou bien cherchant dans des pays lointains le pain, la liberté que le fascisme leur avait refusé sur leur propre sol ?

« Dieu, famille, patrie » est le slogan que le bourreau hypocrite de notre peuple déclare défendre. Mais, par ses agissements, il nie les principes les plus clairs du christianisme. Il vend son pays à l'impérialisme étranger avec le servilisme le plus repoussant, cherchant un appui à sa politique d'exploitation, de guerre aux peuples coloniaux. Il assassine, emprisonne, persécute les meilleurs fils de notre peuple, ceux qui lui font face la tête haute, il écartèle les familles, sépare les compagnons, vole le père à ses fils, fait ce qu'il m'a fait et ce qui arrive quotidiennement à des centaines de familles portugaises.

Je m'adresse à vous, chers amis, pour vous faire part de mon témoignage, pour qu'avec votre condamnation des crimes de Salazar on puisse empêcher d'autres crimes.

Il y a maintenant presque un an que mon mari a été assassiné. Aux protestations de notre peuple, aux messages du monde entier, aux exigences de nos familles pour que les assassins soient jugés et condamnés, le gouvernement répond par le silence.

Les criminels de la P.I.D.E., Manuel Lavado et Pedro Ferreira, identifiés à l'hôpital où ils transportèrent le corps de mon mari, sont toujours en liberté et continuent très probablement à servir dans leur corps odieux. Il en a été de même avec les assassins du docteur Ferreira Soares, d'Alfred Diniz, de José Moreira et de tant d'autres Portugais, car les criminels de la P.I.D.E. jouissent dans ce pays de l'impunité la plus complète.

Il faut que cesse cette impunité.

Il faut que les assassins de la P.I.D.E. soient condamnés et que ce groupement policier maudit soit dissous.

Il faut qu'une amnistie pour les emprisonnés et émigrés politiques permette de réunir des familles séparées par la répression fasciste.



REÇU D'ANTONIO GERVASIO :

Messieurs les délégués,

Je veux vous conter, en peu de lignes, les mauvais traitements auxquels j'ai été soumis par la P.I.D.E. au cours de ma seconde détention, en 1960.

Je fus arrêté dans les rues de la ville de Beja le 8 août 1960, par quatre policiers. Durant l'interrogatoire, je restai cinq jours et cinq nuits sans dormir. Je fus insulté grossièrement et avec des termes tels que : cocu, fils de pute, assassin, bandit, vagabond ; on me mit dans une cellule pour onze jours sans couverture ni sommier.

Au cours du second interrogatoire, on me prit de nuit dans ma cellule et, lié, on m'emmena au siège de la P.I.D.E. Là, je fus frappé pendant une heure et demie avec un nerf de bœuf, à coups de poing dans l'estomac, dans le ventre, sur les muscles ; j'en sortis le corps couvert de bleus et saignant de plusieurs endroits. Quelques jours après, nouvel interrogatoire, avec privation de sommeil pendant six nuits et cinq jours. Je fus frappé jour et nuit par plusieurs agents, et menacé de mort.

Un mois après ce troisième interrogatoire, je fus de nouveau conduit hors des cellules de l'Aljube, attaché, pour une nouvelle séance de tortures. Au cours de celle-ci, je fus soumis à de très mauvais traitements. Je fus frappé pendant 14 heures avec des intervalles de 10 à 15 minutes. On me frappait de partout. Des fois, un seul homme, d'autre fois deux ou trois. Ils frappaient jusqu'à en être fatigués. Ils se reposaient quelques minutes et recommençaient à se lancer sur moi. Cela dura de sept heures du soir jusqu'à neuf heures de la matinée suivante. Au petit matin, alors que je me sentais gonflé de partout, ils me tordaient les jambes, les bras, le cou. On me battait là où j'étais le plus gonflé. Lorsque parfois je criai, ils éclataient de rire. Les policiers de la P.I.D.E. rugissaient : « Cette nuit, nous en finissons avec toi... Nous savons que tu ne parleras pas... Tu es ici pour payer le mal que tu as fait... Tu es un dangereux agitateur... Des types comme toi nous en exterminerons la race... Nous n'avons pas peur de nous voir traiter d'assassins par les tiens... Ce que nous avons fait à d'autres, nous le ferons avec toi... » Je répondis : « Vous pouvez me tuer, vous ne me ferez rien dire ». Ils se jetèrent sur moi comme des lions.

A neuf heures du matin, ils cessèrent de me battre. J'étais tout gonflé. Trois policiers me prirent et me mirent sur un banc avec un pied surélevé. On remua le banc. Trois agents m'empêchaient de tomber. C'étaient ceux-là même qui m'avaient frappés. Cela dura deux heures de plus. Alors que je tombais inanimé, on me jeta dans un coin de la pièce et je restai là, à demi-mort, jusqu'à neuf heures du soir, moment où l'on m'emmena en brancard aux cellules de l'Aljube. Pendant trois jours, je ne pus me déshabiller. Mon corps était blessé de partout. J'avais le tympan gauche perforé. J'entends encore mal de cette oreille.

Je fus frappé par quinze agents : Boim, Falcaô, Rego, Cruz, Cabrita, Mendes, Cristofanett et d'autres dont j'ignore le nom.

Je restai six mois au cachot sans pouvoir recevoir de livres, de journaux, ni de revues. Le jugement arriva. Je fus emmené au tribunal, menottes aux mains. En raison de mon attitude, de dénonciation des crimes du fascisme et de défense de mon peuple, je fus assailli dans la salle même du tribunal. On m'attacha dans la salle d'audience, face aux juges, et en sortant de la salle, je fus frappé par trois agents depuis le troisième étage jusqu'au cachot qui se trouve au rez-de-chaussée. A Caxias, on me mit au secret pour cinq jours.

Voici un bref tableau de la manière dont les assassins de la P.I.D.E. maltraitent les Portugais qui luttent pour la liberté, la paix, le progrès et le bien-être de leur peuple.

15 septembre 1962.
A. G.



DES PARENTS D'EMPRISONNES :

Nous, familles des prisonniers et émigrés politiques portugais, envoyons à votre première Conférence notre plus chaleureux message de reconnaissance pour le travail que vous avez entrepris en espérant que, de votre effort, surgiront les résultats les meilleurs.

Tous les Portugais suivent avec avidité votre travail, mais nous le ressentons encore plus, non seulement en raison des circonstances dans lesquelles nous vivons, mais encore en raison de la connaissance

directe que nous avons de ce qu'ont souffert les nôtres dans les geôles de la P.I.D.E. ; nous savons que des hommes de bien ont souffert des années entières, privés des droits les plus élémentaires, séparés des leurs et soumis à l'arbitraire le plus avilissant. Nous nous adressons à votre Conférence, sûrs que ce que nous vous écrivons sera bien accueilli et bien compris, certains aussi que vous ne ménagerez pas vos efforts pour arriver à un but humanitaire, à la liberté de tous les emprisonnés politiques portugais. Emus par tout ce qui a déjà été fait, par tout ce qui sera fait, nous autres, familles des emprisonnés et exilés politiques portugais, nous saluons la Conférence des pays d'Europe occidentale pour l'Amnistie.



REÇU DU FORT DE CAXIAS :

Messieurs les participants à la Conférence, et chers amis,

Du Fort de Caxias, fait de pierres et d'acier, caché au milieu des collines et des arbres, gardé par des mitrailleuses et des barbelés, est sortie cette lettre qui n'est pas une lettre ordinaire d'ami à un autre ami, d'un parent à un autre. Non messieurs ; la lettre que voici c'est un cri, non pas un cri de triomphe, mais un cri de désespoir. C'est un S.O.S. que nous vous lançons, ainsi qu'à tous les hommes libres dans le monde. Je suis des bords du Tage, d'une région où poussent le millet, le blé, l'olivier et d'où viennent le vin et les melons si appréciés. Il y a des dizaines d'années, nos parents étaient gais et presque heureux. On aimait la musique, la danse, les chants alternés si typiques. Salazar est venu. Avec lui, l'apathie, le désespoir, le deuil. Nous ne chantons plus quand nous cueillons les olives ou nous vendangeons. Nous ne lançons plus des défis en vers aux rares heures de repos, nous n'échangeons plus nos impressions entre amis à propos des faits politiques ou des nouvelles agricoles du pays. Salazar nous a tout interdit, même de penser.

Mais nous défions les laquais du fascisme, ceux qui veulent instaurer une inquisition moderne ; nous ne plions pas sous les colères du bourreau ; nous voulons être libres ; nous voulons l'être comme les oiseaux qui volent et chantent au-dessus de nos campagnes. Nous ne voulons plus être esclaves de la glèbe, enrichir les seigneurs avec notre sueur en plein siècle de l'atome et de la conquête des cieux.

Vive la fraternité humaine. Vive la liberté. Vive le Portugal.

Caxias, 1962.



REÇU D'UNE JEUNE FILLE :

Messieurs et Mesdames les participants, chers amis,

Dans mon pays, comme vous le savez, des centaines de patriotes sont torturés inhumainement dans les prisons de Salazar. D'autres sont féroceement poursuivis, ce qui les oblige à vivre clandestinement.

Quant à moi, en dépit de mon jeune âge, je n'ai que 18 ans, je suis déjà poursuivie par le fascisme.

C'est en tant que victime du régime de Salazar que je remercie

avec émotion l'immense effort que toutes les personnes de bonne volonté font à propos de cette Conférence.

Votre manifestation de solidarité envers les prisonniers et exilés politiques de mon pays contribuera certainement à ce que le fascisme, aidé par son horrible P.I.D.E., cesse de torturer les meilleurs enfants du peuple portugais.

Mes amis, exigeons tous de Salazar la libération de tous les détenus et exilés politiques portugais.

**

REÇU DE MARIA FERNANDA ALVES RODRIGUES :

Ma lettre n'a plus une valeur d'actualité, mais je ne prétends, par elle, qu'à vous faire connaître une violence du fascisme portugais — une de plus — et vous aider à dénoncer des cas semblables à ceux que j'ai connus. Votre solidarité rendra difficile pour le gouvernement de Salazar des agissements tels que l'incarcération de femmes enceintes ou ayant de jeunes enfants.

Le 5 février 1957, plusieurs agents de la P.I.D.E. entrèrent dans la maison où mon mari et moi vivions ; en sa qualité de membre du Parti Communiste Portugais, il était recherché depuis longtemps.

J'étais enceinte de sept mois. Je tentai l'impossible dans la situation du Portugal ; je demandai un mandat de perquisition ou d'amener, obligatoires selon la loi, aux policiers. La réponse ne tarda pas : « Cela ne va plus, non ? » Je refusai alors de laisser entrer chez moi les policiers et barricadai la porte. L'un d'eux tapa si fort qu'alors la porte se fendit et que les gonds se défirent ; je fus rejetée sur le lit, ce qui, dans mon état était dangereux. Sur l'ordre d'un des chefs, deux agents tentèrent de me maintenir par les bras, mais je ne me laissai pas faire. Ils opérèrent alors une perquisition minutieuse, démontant le lit, vidant les tiroirs à linge, sans la moindre politesse et violemment. Tout ce que la P.I.D.E. saisit chez moi (vaisselle, téléphone, livres, objets personnels même, telles des photographies de famille, une boîte à couture, etc.) je ne le revis pas, sauf le linge, et encore, à la suite de réclamations tant de moi-même que de mes parents, bien que le tribunal ait ordonné la restitution des objets.

Je fus conduite à la prison de Caxias, dans une salle au sol en terre battue, humide et froide, surveillée par des gardes, sans la moindre hygiène, sans le confort que mon état eut exigé. Je demandai mon hospitalisation au médecin de la prison, le Dr Ruas (aujourd'hui décédé) et ainsi j'aurais pu continuer le traitement qui m'avait été prescrit avant mon arrestation. Ce médecin, jouant le rôle d'un policier, exigea de moi le nom du médecin que j'avais consulté étant dans l'illégalité, seulement ainsi, me dit-il, il pourrait me soigner. Comme je refusai cette dénonciation, il n'ordonna même pas les piqûres dont j'avais besoin et dont j'avais emporté avec moi les ampoules. Pendant un mois et demi, je restai dans cette situation jusqu'à ce que, à la suite des protestations de ma famille, je sois hospitalisée.

Auparavant, les interrogatoires se succédèrent sans égard pour mon état, bien au contraire. Une fois, alors que je refusai de répondre aux questions posées, je fus menacée de rester là (au siège de la P.I.D.E.) jusqu'à ce que je parle, quel que soit le temps qui s'écou-

lerait. Les interrogatoires prolongés, les soucis de notre détention (celle de mon mari et la mienne) me mirent dans un état grave de nervosité accompagné d'insomnies, de douleurs, etc. Même après mon internement à l'hôpital Sainte-Marie (où se relevaient en permanence pour monter la garde, quatre agents de la P.I.D.E.), je fus interrogée durant des heures, en dépit de l'opposition des médecins.

Avec mon fils âgé de huit mois, je fus transférée à Caxias, où je l'élevai jusqu'à l'âge de deux ans et demi. Pendant ce temps, j'obtins pour mon petit le minimum en alimentation, hygiène, amusements toujours au prix d'un dur et permanent combat avec la police.

Ma demande de permettre à mon fils d'aller avec son père, à cette époque également à Caxias et qui n'avait entrevu le bébé que deux ou trois fois, fut repoussée. On me menaça, pour le cas où mon fils irait voir son père qui venait alors d'être transféré à Peniche, de ne pouvoir le laisser revenir à la prison. Souvent, à mes demandes insistantes, soit pour obtenir un temps supplémentaire de promenade, soit pour empêcher que la salle où nous nous trouvions soit surpeuplée, on me répondait : « Vous n'avez qu'à l'envoyer chez vous ». Et pourtant, en m'arrêtant la police savait que j'allais avoir un enfant et qu'une mère n'abandonne pas ainsi son petit.

Pendant que j'étais en prison, d'autres femmes antifascistes entrèrent en prison, également enceintes ou avec des enfants en bas âge. Dans une salle prévue pour 6 ou 7 personnes avec salle de bain intérieure et un lieu dans la salle pour préparer le repas des bébés, nous nous retrouvâmes à douze femmes et trois petits, le plus âgé ayant 2 ans et demi. Dans cette salle où l'on étouffait de chaleur, nous avions à peine un couloir de un mètre de large qui allait de la fenêtre à la porte, pour marcher et faire jouer les petits. Toute la salle était occupée par les lits, la table et le banc. Telle fut la première maison de mon fils.

Alors que je vous écris, trois ans après ma libération, il me semble me retrouver un peu avec toutes mes amies qui, emprisonnées alors qu'elles ont des enfants, se voient obligées de les confier à leur famille afin de leur épargner les souffrances de la prison. C'est ce qui arriva à Albina Fernandez arrêtée en décembre 1961 avec deux enfants de six et deux ans. En vous contant mon cas, je ne vous demande qu'une chose, c'est que dans votre campagne pour l'amnistie, vous parliez de la situation des petits incarcérés avec leur maman, comme c'est le cas depuis août de cette année pour les enfants de Coelia Fernandez, en prison, et dont l'aîné n'est âgé que de deux ans et le cadet de dix mois.

Il faut connaître Caxias, le fort triste et sombre qui se dissimule aux yeux de ceux qui passent sur la route, pour se rendre compte de ce que sont ces salles cloîtrées, surpeuplées, ces cours où fourmillent les gardes armés, son atmosphère de tension et de crime qui servent de foyer à des enfants que le fascisme transforme très tôt en prisonniers politiques.

C'est cela, ajouté à l'arbitraire, à la répression qui frappent mes camarades dans les geôles de Salazar, que votre campagne de solidarité doit faire cesser ; c'est pourquoi je vous envoie avec émotion mon meilleur salut et mes vœux de bon travail.

Septembre 1962.

D'UN EMPRISONNE :

Il y a des choses si petites qu'on ne peut les croire qu'après les avoir regardées au microscope. Ce qui se passe au Portugal est si gros que même le plus myope le voit. Pour que nous puissions voir la situation critique dans laquelle se trouvent le Portugal et les Portugais, il n'en faut pas beaucoup, il suffit d'écouter les émissions de radio, de voir les programmes de télévision, d'aller au théâtre ou au cinéma, de lire la littérature écrite sous le régime de Salazar, d'étudier les programmes de l'enseignement aux différents degrés, de sonder son organisation du tourisme, de visiter ses prisons, d'écouter son peuple, d'examiner sa constitution et les procédés des autorités policières. Oui, tout y est mauvais, mais ce qui ici nous intéresse, c'est le problème politique et policier, la situation des emprisonnés, les mauvais traitements, les détentions, les repas ; l'assistance médicale et les brimades auxquelles les détenus sont soumis. Nous nous disons, nous autres qui avons les menottes aux poignets et la pensée ligotée, sera-t-il possible dans un monde où des millions d'hommes sont morts dans le court espace de 40 ans dans deux guerres terribles, sans compter ceux qui sont morts dans les camps allemands et japonais, dans les prisons italiennes, ceux qui sont tombés au combat en Espagne et ceux qui furent fusillés par les franchistes, sera-t-il possible que nous assistions impassibles au sacrifice de tout un peuple qui lutte désarmé contre les armes mêmes qui, déjà deux fois, furent responsables des deux guerres mondiales et de massacres terribles ? Ce qu'a souffert le peuple portugais, bien que le Portugal n'ait pas officiellement participé à la dernière guerre mondiale entre les alliés et les puissances de l'Axe et ce pour des motifs favorables à Hitler, c'est ce que les peuples d'Angleterre, de France, des Etats-Unis, de Russie, de Norvège, du Danemark, de Belgique, de Hollande et d'autres ont souffert. La politique de Salazar, c'est la politique de Hitler et Mussolini avant 1939 ; les armes qui ont tué les peuples envahis par les hordes des deux dictateurs sont les mêmes qui obligent les Portugais à vivre dans un état insupportable. Si les peuples libres ont défait les armées du mal, pourquoi donc ces mêmes peuples ne pourraient-ils pas aider à exterminer le résidu de la doctrine nazie qui existe au Portugal ? Messieurs les délégués à la Conférence, pensez-vous que les paysans de Couço, dans le Ribatejo, soient emprisonnés par dizaines et subissent au siège de la P.I.D.E. de terribles tortures pour le simple fait d'être des paysans ? Seuls, les fascistes soumettent ainsi leurs victimes à des interrogatoires continus, des jours et des nuits durant, avec des coups qui peuvent les faire s'évanouir ou devenir fous comme c'est arrivé à un jeune homme de notre village, âgé de 18 ans, auquel la police cassa un bras à force de coups et fit cracher le sang après l'avoir jeté dans une cellule infecte où il resta des mois et des mois sans visite. Le cas de cette pauvre paysanne qui ne savait ni lire ni écrire, avec les mains déformées par la houe et la peau tannée par le travail épuisant est typique. Les agents de la P.I.D.E. la déshabillèrent et elle resta ainsi des heures et des heures jusqu'à ce que, fatigués du spectacle, ils la laissèrent en paix. Faut-il vous dire comment sont violées les demeures des pauvres paysans par la P.I.D.E. et la garde nationale (gendarmerie) ? Dans le silence de la nuit, presque toujours entre minuit et trois heures du matin, les portes des logis sont forcées, les hommes séparés d'avec leurs femmes, battus et incarcérés. Dans les prisons politiques, la nourriture est peu abondante et bien mauvaise, les médicaments dérisoirement insuffisants, la surveillance médicale à peu près nulle ; les provocations de la part des gardiens incessantes ; dans des cellules de sept personnes on peut se retrouver à vingt ; dans des salles de trente, on peut être deux cents. On y dort

sur la paille et l'humidité est telle que les rhumatismes sont très fréquents ; on entre en bonne santé, on en ressort malade ; si l'on entre malade, on en ressort mort. La promenade dure 30 minutes dans de telles conditions qu'on préférerait pourrir dans la cellule que rester une demi-heure sous le regard permanent de gardes derrière des mitrailleuses prêtes à tirer. C'est un enfer, pas celui de Dante, celui de Salazar, mille fois pire, mille fois moins supportable. Sauvez-nous, aidez-nous à combattre le fascisme portugais et le Portugal vous en sera reconnaissant. Vive la liberté. Vive l'alliance pacifique des peuples. Vive le Portugal. Recevez notre salut fraternel.



LES DETENUS POLITIQUES ORIGINAIRES DE LA VILLE D'ALPIARÇA

Saluent fraternellement tous les hommes et toutes les femmes qui luttent pour la démocratie, la paix et la liberté.

Du fond des geôles fascistes où nous sommes détenus depuis des années, soumis aux plus odieux sévices, nous faisons appel à tous les hommes de bonne volonté pour que, par tous les moyens dont ils disposent et n'importe où ils se trouvent, ils apportent leur contribution à la lutte pour la libération de tous les patriotes poursuivis et incarcérés par le régime de Salazar.

Nous souhaitons que tous les peuples du monde sachent que nos détentions prolongées n'ont d'autre raison que notre opposition politique au régime actuel. Un régime qui, depuis de longues années, opprime le peuple portugais par des méthodes brutales, typiquement fascistes.

Notre petite ville, une paisible petite ville de la province de Ribatejo avec ses 10.000 habitants environ, vit de l'agriculture. Les salaires, en moyenne annuelle, ne dépassent pas 15 escudos par jour (env. 2,30 F) et le Ribatejo est une des provinces portugaises où les ouvriers agricoles sont le mieux payés ! Pour maintenir cette moyenne approximative, il leur faut, de temps en temps, demander des augmentations de salaire. Ainsi arrivent-ils à compenser tant bien que mal, plutôt mal, tous les mois de chômage.

Ces « conquêtes » sont obtenues au prix de grèves et luttes constantes de la part des travailleurs. Les luttes n'ont pas pour seul but une amélioration de la situation économique. Les ouvriers luttent aussi pour la liberté qu'on leur refuse et pour la paix à laquelle ils aspirent.

À toutes ces revendications, est opposée une répression implacable et certains des habitants de notre petite ville ont été lâchement assassinés par les sbires de Salazar. Les habitants d'Alpiarça, conscients de leurs souffrances et de la justesse de leurs revendications, méprisent et haïssent les oppresseurs fascistes et continuent courageusement leur lutte.

Le présent régime a intérêt à ce que le peuple reste ignorant, parce qu'il craint la vérité. Le gouvernement essaye par tous les moyens de lutter contre les méthodes modernes d'information et de divulgation des problèmes nationaux ou étrangers. Mais les habitants d'Alpiarça s'opposent et continueront de s'opposer à de tels procédés inquisitionnels, ainsi qu'aux élections truquées, faussées au départ,

se joignant à tous les hommes sérieux et honnêtes qui luttent contre de tels mensonges.

Au cours des dernières « élections », le peuple d'Alpiarça s'est dressé contre l'emprisonnement de beaucoup de ses concitoyens qui ont été injustement arrachés à leurs foyers et dont le régime actuel porte l'entière responsabilité de leur avenir malheureux. Des familles entières ont été déchirées par l'emprisonnement de quelques-uns de leurs membres ; par la fuite, d'autres ont pu échapper à la répression.

Nous, les détenus politiques d'Alpiarça, ainsi que tous les patriotes soumis aux mêmes conditions, continuons d'être les victimes de l'arbitraire. Cela commence avec les interrogatoires de la P.I.D.E. (la Gestapo portugaise) durant des journées et des journées, avec l'emploi de la « question » : privation du sommeil, « statue » (une invention de cette police qui consiste à garder le détenu dans la même posture, immobile, pendant des heures), passages à tabac, humiliations verbales ou physiques. Que le patient soit malade ou en bonne santé, les procédés ne varient jamais.

Après SIX mois d'interrogatoire, nous avons attendu SIX mois encore avant d'être jugés. Le jour même de notre comparution dans le box des accusés, nous avons à nouveau été passés à tabac. C'est que notre plaidoirie, au cours de laquelle certains crimes de la police ont été révélés, n'avait pas plu naturellement à ces messieurs de la P.I.D.E., ni aux juges qui ne sont en fait qu'une autre catégorie de policiers et défenseurs acharnés des méthodes policières. Beaucoup de représentants du peuple d'Alpiarça ont témoigné courageusement en notre faveur, ce qui prouve que ce peuple est sérieux, honnête et ne craint pas plus le pouvoir qu'il ne craint l'effort quotidien.

Par contre, le régime de Salazar craint ce peuple et agit en conséquence. Nous avons été condamnés à plusieurs années de prison, auxquelles s'ajoutent les sinistres « mesures de sécurité » qui nous placent sous la menace constante d'une prolongation indéfinie de la détention après que la peine, si injuste qu'elle ait été, soit purgée.

Que tous les peuples du monde sachent que dans notre pays, dire la vérité est considéré comme *crime*, ainsi que d'être honnête et courageux au travail. Ce sont ces « crimes » qui conduisent des milliers de patriotes dans les prisons de Salazar.

Au cours des années de prison, les droits des détenus politiques sont oubliés. Même celui d'embrasser leurs enfants leur est refusé. Si les prisonniers protestent contre les affreuses conditions dans lesquelles ils vivent, les visites des parents sont supprimées. Mauvaise nourriture, absence de lits, manque d'hygiène, ainsi vivent les détenus politiques portugais.

Les sévices de la P.I.D.E. ne finissent pas avec la prison. Elles conduisent beaucoup de détenus à la mort ou à la folie. Très souvent, nous entendons des cris déchirants, les cris de nos compagnons, témoins de tortures qui meurtrissent notre cœur et notre chair. Parfois, à ces cris, se mêlent des pleurs d'enfants qui, près de leurs mères, sont eux aussi privés de soleil et de liberté.

Voilà la « liberté » et la « justice » que ce régime hypocrite dit, devant le monde, représenter.

Les parents des détenus sont eux aussi menacés. Certains finissent également en prison pour la seule raison de s'être intéressés au sort de leurs familles emprisonnées. Nous, les détenus politiques d'Alpiarça, ne serions pas en paix avec nous-mêmes si nous ne nous dressions pas contre une telle répression. Notre dignité d'hommes, notre

respect pour les droits sacrés de l'homme nous poussent à la lutte contre de telles illégalités et de tels raffinements sadiques, aux côtés de nos camarades et de tous les hommes honnêtes du monde entier.

La répression devient plus féroce au fur et à mesure que grandissent les difficultés du régime fasciste. Nous, les prisonniers d'Alpiarça, ainsi que tous les honnêtes gens de notre ville, soutenons entièrement la tâche exaltante que vous allez réaliser et qui sera décisive pour la libération de tous les patriotes emprisonnés ou exilés. Notre cri d'appel est adressé à la Conférence à laquelle vous participez.

Que les hommes honnêtes de tous les pays exigent l'immédiate libération de tous les patriotes et l'abolition des arbitraires « mesures de sécurité », cette loi scélérate qui nous maintient indéfiniment en prison pour le seul « crime » d'opposition.

Nous demandons aussi une enquête sur le régime des prisons au Portugal.

Que tous les peuples du monde sachent qu'en dépit de la prison et des mauvais traitements, nous avons confiance et ne nous considérons pas vaincus ! L'esprit de liberté et de justice est toujours vivant en nous. Nous avons lutté, nous luttons et nous continuerons de lutter pour lui. Nous sommes sûrs, hommes honnêtes de tous les pays, que la libération du peuple portugais sera bientôt une réalité et que votre aide aura été précieuse pour l'avènement de ce changement si longuement attendu.

Le peuple de notre pays, nous en sommes sûrs, soutiendra inconditionnellement et par tous les moyens dont il dispose, les peuples qui luttent pour la liberté, la paix et la démocratie, et ne pardonnera jamais la tyrannie qu'il a subie.

Vivent les peuples épris de liberté !

Vive le peuple portugais !

Vive la démocratie !

Septembre 1962.

CAXIAS.

Message du général Humberto DELGADO

Monsieur le secrétaire,

Votre lettre vient de me parvenir et je m'empresse d'y répondre, pour vous dire toute l'émotion qu'elle m'a causée et combien j'ai pu apprécier l'excellent travail que la Conférence réalise au bénéfice de tous les Portugais qui souffrent la tragédie de l'esclavage du salazarisme, sous un régime médiéval, copié de ceux que la dernière guerre a anéantis.

En 1960, je n'ai pu malheureusement prendre part aux travaux de la Conférence en raison de la défense expresse que j'en avais reçue de la part des autorités brésiliennes. L'atmosphère a changé, heureusement. C'est donc avec le plus grand plaisir que je renouvelle mon adhésion aux nobles buts de la Conférence et me mets à son entière disposition pour prendre une part directe aux travaux si vous le jugez opportun ou nécessaire.

(Après avoir marqué son espoir de voir le gouvernement français faciliter son séjour à Paris dans l'éventualité de sa présence à la Conférence, le général H. Delgado poursuit en ces termes) :

Je vous prie de bien vouloir transmettre à tous les membres de la Conférence, au nom de l'opposition, c'est-à-dire du peuple portugais, et en mon nom personnel, notre profond respect, notre indéfectible solidarité et notre immense gratitude.

Veillez croire, Monsieur le secrétaire, à l'expression sincère de mes sentiments de fraternité démocratique.

Pro-Patria, pro-Liberdade.

(signé) Gén. Humberto DELGADO.

M. Alvaro CUNHAL

Secrétaire général du Parti Communiste Portugais

Chers amis,

Jamais le peuple portugais n'a eu autant besoin de la solidarité des personnes de bonne volonté de tous les pays.

Depuis plus de 36 ans, le peuple portugais est privé des libertés les plus élémentaires. Depuis plus de 36 ans, toute discordance, quelle qu'elle soit, toute tentative d'organisation politique ou de propagation d'idées démocratiques sont considérées comme des « crimes », jugées ou punies comme tel. Mais jamais la terreur policière n'a atteint l'extension, la violence, la brutalité, l'arbitraire auxquels nous assistons dans le moment présent.

Des prisons, remplies de démocrates, de patriotes, de personnes uniquement accusés de défendre leur droit au pain et à la liberté, sortent des appels angoissants contre le régime inhumain qui est en train de tuer lentement un grand nombre des meilleurs fils et filles du peuple. Au siège de la police politique, les prisonniers sont soumis des mois entiers aux tortures les plus raffinées. De nombreux démocrates, après avoir accompli leur peine, sont maintenus en prison où quelques-uns se trouvent depuis 15, 20 ans et plus. Les assassinats de démocrates commis impunément par les forces de Salazar deviennent de plus en plus fréquents.

En m'adressant à vous et en vous parlant ainsi, j'ai à la mémoire ce que je sais, ce que j'ai vu et ce que j'ai vécu. *Je ne suis pas seulement une personne bien informée, mais un témoin. Non seulement un témoin, mais quelqu'un qui a connu directement la répression salazariste.* Tout comme des milliers de Portugais, j'ai supporté les persécutions, j'ai été forcé à vivre de longues années dans la clandestinité, j'ai été torturé par la police, j'ai été jugé par des tribunaux qui refusent un droit effectif de défense, *j'ai passé dans les prisons plus de douze ans, dont plus de huit dans un régime de complet isolement, et j'ai été illégalement détenu de nombreuses années, outre celles de ma condamnation. Mais ce n'est qu'un cas parmi des milliers d'autres.*

Le peuple portugais lutte courageusement pour mettre un terme à cette situation, pour sauver des prisons ses meilleurs fils, pour libérer le Portugal de la terreur fasciste. Dans l'appui unanime des démocrates et patriotes portugais de toutes les tendances politiques et credos religieux à votre généreuse initiative, vous pouvez voir, chers amis, une expression de l'unité de la nation portugaise dans son désir de justice, de liberté et de paix.

Dans les difficiles conditions de sa lutte présente, le peuple portugais a besoin de la solidarité de tous ceux qui sont mus par des sentiments de fraternité humaine et de générosité. Votre Conférence est un brillant exemple de l'amitié des peuples de l'Europe occidentale envers le peuple portugais martyrisé. Vous pouvez croire que les démocrates portugais et le peuple portugais, sont profondément reconnaissants à tous ceux qui, des plus divers pays, des plus diverses origines sociales, des plus diverses idéologies, lui apportent leur solidarité active et fraternelle.

Votre Conférence qui représente une importante contribution directe pour sauver de la torture, des prisons et de la mort nombre de ses meilleurs fils et filles du peuple portugais, sera aussi une contribution pour le respect des droits de l'homme et l'instauration des libertés démocratiques au Portugal.

Je vous fais part de mon appui complet et vous envoie mes plus chaleureuses salutations.

Alvaro CUNHAL

AU PEUPLE DE FRANCE ! AUX ORGANISATIONS DEMOCRATIQUES !

Pleines de confiance et sûres que tous vos efforts constants pour nous arracher des maudites prisons salazaristes sont une aide inestimable, c'est, très reconnaissantes, que nous vous saluons et nous vous remercions, chers amis. Dans l'amour pour notre pays et tout ce qui nous parle de progrès et d'humanité, nous puisons la force de résister

à la dureté de l'emprisonnement et nous sommes prêtes à tout. Pour nous, rien n'est plus dur que d'être enfermées en plein combat. Et pour cela, rien n'est plus doux que sentir que dehors la lutte continue et que des amis comme vous y donnent leur contribution qui nous certifie que rien ne nous sépare, ni frontières, ni répression, ni barreaux. Chers amis, nous sommes sûres que nous serons libérées, notre pays sera libre et ce sera notre œuvre à tous : la nôtre, la vôtre et celle de tous les amis du monde entier. Unis par une même haine inextinguible contre la férocité du régime salazariste, nous vaincrons. Notre combat est dur, mais il repose sur la certitude raisonnée de la victoire. A bientôt, chers amis, nous vous serrons bien fort les mains. Bonne année 1963.

Les détenues politiques de la forteresse de Caxias.

Un message de la Junte Centrale d'Action Patriotique

Chers amis,

La Junte Centrale d'Action Patriotique — organisme d'unité qui groupe toutes les forces politiques antifascistes — salue fraternellement la Conférence des pays d'Europe occidentale pour l'amnistie aux emprisonnés et exilés politiques. Au nom du peuple portugais, asservi depuis trente-six ans sous le joug d'un terrible régime policier, la Junte Centrale d'Action Patriotique est reconnaissante du travail réalisé pour obtenir des mesures plus humaines envers les prisonniers politiques et une ample amnistie. *La solidarité internationale des nations démocratiques envers le peuple portugais, est un élément essentiel dans la lutte pour sa libération — élément d'autant plus apprécié que l'odieuse régime fasciste de Salazar bénéficiait, il n'y a pas encore si longtemps, d'un rideau de silence qu'hypocritement il a su établir à son alentour.* Pour cela — et pour les importants résultats déjà obtenus — l'action humanitaire de votre Comité représente, pour les Portugais de tous les courants politiques et religieux, groupés dans les Juntas d'Action Patriotique, un stimulant d'une incalculable valeur et une preuve de l'appui et de la solidarité internationale que nous reconnaissons avec la plus vive gratitude.

Recevez, chers amis, nos meilleures salutations démocratiques et fraternelles.

Lettre d'un anticolonialiste des colonies portugaises

En ma qualité de militant contre le régime colonial portugais, je manifeste mon accord à votre Conférence en raison de la campagne qu'elle développe en faveur de la libération des prisonniers politiques qui sont des milliers et des milliers, victimes de ce régime.

Il y a 18 ans que je milite contre le régime colonialiste du Dr Salazar. Pendant cette période de temps j'ai été arrêté et déporté deux fois. Il m'a alors été donné de sentir, observer et connaître directement le système policier et de répression du gouvernement de Lisbonne. Je suis passé par les prisons de Lourenço Marques au Mozambique, d'Aljube et de Caxias au Portugal et de Sa da Bandeira, Lobito et Louanda en Angola. Je me sens tenu de porter à votre connaissance ce que j'ai vu et éprouvé directement durant mes séjours dans les prisons. Je suis convaincu que vous trouverez là des éléments qui vous aideront dans le mouvement solidaire des peuples d'Europe occidentale en direction des peuples portugais, angolais, mozambiquain, du Cap Vert, guinéen, soit vingt millions d'êtres humains qui luttent désespérément et héroïquement pour libérer leurs pays respectifs du despotisme d'un régime qui n'est que le frère jumeau du nazisme.

Mozambique : Lourenço Marques.

Je fus arrêté en septembre 1949 à l'issue de la campagne électorale de M. Norton de Matos, candidat unique de l'opposition à la présidence de la République. La P.I.D.E. arrêta soixante personnes, depuis des jeunes de dix-sept ans jusqu'aux plus remarquables personnalités de toutes les races et de tous les milieux.

Je restai un jour entier sans manger dans un réduit d'un mètre carré. Pendant trois jours on m'interdit de fumer. Les interrogatoires se firent de nuit avec une lampe de forte puissance braquée sur moi et au milieu de plusieurs policiers menaçants. Pendant huit jours, je fus au secret. Le chef de ces policiers était le bien connu Roquete. Les détenus Ricardo Rangel, Jose Graveirinha et Noemia de Sousa furent frappés au cours de ces interrogatoires...

Portugal : Lisbonne.

De nuit, furent conduits au port depuis la prison où ils se trouvaient l'ingénieur Sobral de Campos, l'avocat Henrique Beirao, la doctoresse Maria Sofia Pomba Guerra et moi-même. Les rues sur le trajet étaient bourrées de policiers. Arrivés à Lisbonne, nous fûmes conduits à la prison de Caxias. Il y a là des centaines de détenus, des paysans analphabètes, des ouvriers et des professeurs d'université. Les prisonniers qui sont jusqu'à douze dans la même salle

n'avaient pas le droit de se réunir pour étudier même pour apprendre à lire et écrire.

J'y assiste à la mort d'un compagnon appelé Pato, victime du supplice dit de la statue qui s'est prolongée huit jours et huit nuits. Il est bien difficile de ne pas trouver un prisonnier qui n'ait été soumis à une torture quelconque : statue ou passages à tabac jusqu'au point d'avoir le corps tout noir. En décembre, je fus transféré à la prison de l'Aljube. L'atmosphère qui y règne est la même.

On me jugea seulement en juin 1950. Bien qu'acquitté faute de preuves, on nous refusa le droit de retourner au Mozambique et l'on me força à aller en Angola.

Angola : Sa da Bandeira.

J'y fus arrêté le 24 mai 1961 et emprisonné dans une cellule où la lumière n'entrait que par cinq petites ouvertures circulaires de 15 cm de diamètre chacune. C'est dans ces cellules que l'on enferme les noirs arrêtés pour des délits de droit commun. On y mettait jusqu'à dix personnes. Le policier Pires me soumit à la torture de la statue après avoir été menacé par l'inspecteur Sao José Lopes. Je fus laissé quarante jours dans la dite cellule.

Des centaines de personnes de race noire furent arrêtées dans cette même ville. Douze d'entre elles travaillaient avec moi au service de l'Etat. Elles furent relâchées après quinze jours. Plusieurs avaient maigri de 10 kilos. Chaque jour elles avaient été battues et étaient restées plusieurs jours sans manger. Le motif en était que la police voulait savoir quelles étaient mes activités dans mon service, la connaissance qu'elles pouvaient en avoir était purement hypothétique.

Des gens qui assistèrent à des interrogatoires d'Angolais me dirent que le procédé le plus courant employé par la police et les autorités administratives était le suivant : on les mettait dans un réduit d'un mètre carré sans manger et sans boire pendant trois jours ; alors on leur donnait une ration de farine de millet cuite et salée. On leur montrait alors un récipient plein d'eau qui était placé à dessein en un lieu bien visible et hors de portée du prisonnier ; on utilisait ce procédé jusqu'aux aveux, parfois même, de faits ignorés par les détenus ou jusqu'à leur épuisement physique ou moral. Le passage à tabac à l'aide de toutes sortes d'instruments était le procédé le plus courant auquel aucun prisonnier ne pouvait se vanter d'avoir échappé.

Lobito : juillet 1961.

Au début juillet, je fus transféré avec un certain nombre de mes camarades à la prison de Lobito. Nous y restâmes jusqu'à début septembre sans avoir été interrogés une seule fois. Dans cette prison j'ai pu vérifier : 1) Près de 400 noirs sont répartis dans deux cours destinées normalement à la promenade des prisonniers. Ils y dorment et y passent la journée. Ils y supportent le soleil dans une région où la température est normalement de 35° à l'ombre. La nuit ils dorment en plein air alors que le climat est extrêmement humide. J'entendais de ma cellule les toux malades. Les mêmes plats servaient pour leurs aliments et pour leurs défécations ; on les passait simplement à l'eau.

2) Dans les cellules individuelles (33 m²) on trouvait, en groupes de trois à dix individus, près de deux cents autres noirs et métis. Ils

mangeaient dans les mêmes conditions que ceux des cours. Quand on ouvrait une porte, l'odeur qui s'en dégageait nous laissait sur le point de défaillir. Il y avait, dans ces cellules, des enfants de moins de 15 ans. L'un d'eux, métis, n'avait que la peau et les os et me rappelait les prisonniers des camps de concentration nazis. On l'accusait seulement d'avoir lancé des pierres au passage du train du Katanga. Une nuit, huit détenus moururent asphyxiés dans une cellule où on en avait mis 40.

3) Ces six cents détenus étaient soumis à toute heure aux caprices les plus bizarres des gardiens. Deux de ceux-ci, à leur prise de service, obligeaient les prisonniers à se mettre en rang et à marcher militairement. Ces exercices permettaient aux gardiens, outre de satisfaire leur désir de commandement, de se moquer de l'allure des prisonniers, en raison de leur état de faiblesse, de leur âge ou de leur ignorance de ces choses. D'autres gardiens obligeaient les prisonniers des cellules pendant le court moment où ils en sortaient pour laver leurs gamelles, à aller au pas de course sous la menace du fouet.

4) Je restai 45 jours dans cette prison pendant lesquels je vis sortir 15 cadavres. Les prisonniers des cours souffraient de diarrhées et d'hémoptysies en raison des coups reçus, de la mauvaise alimentation et du manque de soins. Seuls, les plus robustes résistaient.

5) Rares étaient les jours où ne retentissaient pas les échos des cris de douleur des détenus. Je pus voir, un certain jour, les instruments employés au cours des interrogatoires : gourdins, nerfs de bœuf, tuyaux d'arrosage à l'intérieur desquels on glisse un morceau de fer.

Louanda : septembre 1961.

On me transféra à la prison de Saint-Paul, à Louanda. Les murs de ma cellule étaient tachés de sang. Partout des immondices. Du sang aussi sur le grabat, avec un évier à sa tête. L'eau est fournie dans une jarre de 2,5 décilitres deux fois par jour. Au lendemain de mon arrivée, je fus battu par le policier Sabino qui me fit saigner sur les côtes à l'aide d'une matraque en caoutchouc. C'est seulement ce jour que je compris vraiment ce qu'était la P.I.D.E.

A toute heure du jour et de la nuit, des cris lancinants répondaient au bruit des nerfs de bœuf qui déchiraient les côtes des prisonniers. Dans la cellule voisine de la mienne se trouvait un compagnon de race noire qui, après trois jours de coups, refusait de se lever du sol sur lequel il gisait pour se rendre à un nouvel interrogatoire. On l'entraîna de force. Quelques minutes après, des cris annonçaient que les coups recommençaient à pleuvoir.

Dans les cours de la prison ont été fusillés un grand nombre de prisonniers, surtout ceux qui, après les interrogatoires, ont refusé de reconnaître ce qui leur était reproché et que l'on considérait comme dangereux.

Par trois fois, durant les vingt-cinq jours où je restai dans la cellule, je pus entendre des chiens excités contre les prisonniers les plus fermes. Les aboiements des chiens, dressés par les policiers dans la haine des noirs se confondaient avec les cris de leurs victimes. Il faut penser que ce supplice a été inventé par des anormaux. Les prisonniers avaient des lambeaux de chair arrachés.

En avril de la même année, j'avais pu vérifier le traitement ré-

servé aux populations noires. C'étaient surtout les habitants des environs de la ville qui, au petit matin, étaient soumis au « contrôle » des autorités policières, alors qu'ils s'apprêtaient à se rendre au travail. J'assistai à l'arrestation de plusieurs dizaines d'entre eux.

La chasse à l'homme noir en Angola, à partir de février 1961, devint telle que le seul fait d'être noir semblait être un crime.

Je tiens à dénoncer la présence de camps de concentration en Angola. Où ? Baie des Tigres, dans le district de Vila Arriaga. Dans ces camps, des milliers de patriotes vivent dans des conditions inhumaines ; leur seul crime est d'avoir lutté ou simplement d'avoir réclamé l'indépendance de leur patrie. Il y a aussi des prisonniers politiques angolais dans les îles du Cap Vert au camp de travail de Chao Bom. Des milliers de citoyens angolais sont actuellement en danger de mort et c'est pourquoi je me fais un devoir d'attirer votre attention sur leur sort. Déjà des militants remarquables du mouvement angolais ont trouvé la mort ; je voudrais citer Joaquim Figueiredo et Pedro Benje.

En voici d'autres qui sont menacés : Ildio Machado, Révérend père Joaquim Pinto de Antrade, André Mingas junior, Aniceto Vieira Dias, Domingo Van Dunem, Conegos Franklin Da Costa et Mendes Das Neves, ingénieur Fernando Falcao, Jaime de Araujo, Contreiras da Costa, Jose Luciano Meireles, Jose Manuel Lisboa, Noe da Silva Saude, Garcia Lourenço Contreiras, Luis Bessas, Jose Diego Ventura, Adam Domingos Martins, des écrivains, des poètes, de simples gens...

Descendant de Portugais, né au Mozambique, Angolais d'adoption et militant du mouvement nationaliste angolais j'appelle l'attention de la Conférence pour l'Amnistie sur le cas de milliers de militants des colonies ou du Portugal proprement dit, victimes du régime de Salazar.

SALUTATION

Le 6 août 1962, au petit matin, le soleil nous vit encore entre les grilles de fer de la prison politique de Porto, chacun de nous dans sa cellule, isolés depuis des mois, respirant l'oppression qui nous entourait et voyant passer dans le couloir les policiers qui nous avaient torturés. Mais l'espérance qui jamais ne nous avait abandonnés, était née encore plus forte ce jour-là. Si tout allait bien, le soleil ne nous rencontrerait plus ici à l'aube du lendemain !

Des travaux s'effectuaient dans la prison. A l'extérieur, les échafaudages se dressaient sur toute la hauteur de la façade. Tout avait été préparé soigneusement. En fin d'après-midi, nous mettions en pratique le plan projeté. Vaincus, les hautes barrières des échafaudages et le fer barbelé, nous sentons derrière nous, tout près, les mitrailleuses des gardes prêtes à faire feu, sans hésitation, un grand saut de plusieurs mètres nous amena au cimetière voisin, complice silencieux de notre fuite vers la liberté.

Une autre grille en fer fut vaincue à la force des poignets, déjà sous l'œil curieux de quelques passants.

« Vive le peuple ! Vive la démocratie ! Nous fuyons la P.I.D.E. ! » disions-nous.

Tous se turent, inquiets, regardant alentour, surveillant pour nous et nous incitant par gestes à courir, au loin, vers la vie, vers la lutte qui nous a encouragés au combat.

Nous avons gagné !

Nous offrons cette victoire à tous les camarades et avec une émotion spéciale à ceux qui, dans les prisons fascistes, luttent et attendent que nous les libérions en délivrant le pays de la tyrannie, de l'oppression et de la misère.

Vive le peuple !

Jorge ARAUJO (1)
Silva MARQUES.

(1) Jorge Araujo vient d'être arrêté à nouveau par la police portugaise.